



4

# REGISTRE DES MARIAGES

## A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Gingins*.

---

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *deux cents pages*.

Lausanne, le *20 décembre* 1913.

Pour le Département :

*fr* Le Chef du service de police,

*H. Fiaux*



Ce volume fait suite à un volume  
précédent, dont les inscriptions sont des  
numéros 1 de l'année 1400 au numéro  
11 de l'année 1403, ce que nous certifions.

L'officier de l'état civil de Gingins



L. Gentet

Gingins le 30 Décembre 1403.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 1,  
Delederaunt  
et  
Pory

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delederaunt, Samuel Henri  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Pettens domicilié à  
Chésorex né à  
Chésorex le vingt quatre Juin  
mil huit cent quatre vingt huit fils de  
Bern Louis Delederaunt, agriculteur et de  
Mérima née Wättyres à Chésorex

2. Pory, Alice  
célibataire  
ménagère  
originaire de Steffens-le-Château domiciliée à  
Mont-dur-Rolle née à  
Trévorennes le vingt six Juin  
mil huit cent quatre vingt six fille de  
Pory Jules Henri, agriculteur et de  
Clotilde Louise née Perbet, à Mont-dur-Rolle

Comme témoins :  
1. Pory Charles, agriculteur à Mont-dur-Rolle  
2. Rode Delederaunt femme de chambre  
quint des Eaux-Vives à Genève

Les publications ont eu lieu à Chésorex, le 11, à Steffens-le-Château, et le 12, à Pettens le 13 Janvier 1904.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quingins de trente-cinq heures huit heures et quart  
quatre heures

Pièces déposées :  
1. Promesse de mariage  
2. Note de frais faite  
à la fiancée  
3. Les publications  
de mariage de Chésorex  
de Steffens-le-Château  
de Mont et de Pettens

Les époux :  
Samuel Delederaunt  
Alice Delederaunt, née Pory

Les témoins :  
Pory Charles, agriculteur  
Mont-dur-Rolle.  
Rode Delederaunt, femme de chambre  
44, Quart des Eaux-Vives Genève

Communiqué aux officiers de l'état civil de Steffens-le-Château, Rolle, et Steffens-le-Château.

L'officier de l'état civil :  
L. Gerodet

N<sup>o</sup> 2.  
Desrignes  
et  
Lambossey.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desrignes, Charles François Adrien,  
célibataire  
agriculteur

originaire de Genolles domicilié à  
Girrens né à  
Genolles le six Janvier

mil huit cent quatre vingt six fils de  
François Isaac Desrignes, décédé et de  
Françoise Lisette née Desrignes à Genolles

2. Lambossey, Jenny Jeanne Louise  
célibataire  
sans profession

originaire de Girrens domiciliée à  
Girrens née à  
Girrens le dix-huit Janvier

mil huit cent soixante cinq fille de  
Lambossey, Louis Jean Jules Jeanne, menuisier de  
Jurie Eugénie née Lambotteau, à Girrens

Comme témoins : } 1. Adrien Küffer boulanger à Gingins  
2. Lambossey, menuisier à Girrens

Les publications ont eu lieu à Girrens le dix Août, à  
Genolles, le onze Août suivant à Genolles  
quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le deux Août mil huit cent  
quatorze.

Pièces déposées :

- 1. Acte de naissance des fiancés.
- 2. Consentement à mariage des parents de la fiancée
- 3. Certificat de publication à Girrens
- 4. Certificat de publication en à Genolles
- Communiqué à l'officier de l'état civil à Desrignes

Les époux :

Adrien Desrignes  
Jenny Desrignes née Lambossey.

Les témoins :

Ad. Küffer boulanger Gingins  
Lambossey menuisier Girrens.

L'officier de l'état civil :

J. Gerold

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

No 3  
Schenk  
et  
Guillaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schenk, Henri Louis  
célibataire  
maréchal

originaire de Signau / Berne, domicilié à  
Prangins né à  
Agdez, le premier Décembre  
mil huit cent huitante deux

— fils de  
Antoine Théophile Schenk, agriculteur et de  
Léonette née Etot, sa femme à Prangins

2. Guillaud, Fanny Louise  
célibataire  
couturière

originaire de Vich domiciliée à  
Gingins née à  
Gingins le vingt sept Septembre  
mil huit cent quatre vingt six

— fille de  
Charles Henri Bernat Guillaud, décédé et de  
Caroline Suzanne Pauline Louise née Dargat, Gingins

Comme témoins : 1. Edouard Meist, agriculteur à Gingins  
2. Louise Meist, ménagère à Gingins.

Les publications ont eu lieu à Prangins, le soir, à Vich  
le dix-sept, à Signau et à Gingins, le dix-huit  
mars mil neuf cent quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le quinze mai mil neuf cent quatre

Pièces déposées :

Certificat de publica-  
tion, autorisation de  
célibat et mariage à  
Gingins, délivrés par  
l'officier de l'état civil  
de Neuchâtel.

Les époux :

Henri Schenk  
Louise Schenk née Guillaud

Les témoins :

Edouard Meist agriculteur Gingins  
Louise Meist ménagère Gingins

L'officier de l'état civil :

L. Gerstel

Communiqué aux officiers de  
l'état civil de Signau  
Neuchâtel et de Prangins

N<sup>o</sup> 4.  
Wälty  
et  
Bugnon,

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wälty Rudolf  
célibataire  
berger  
originaire de Schöftland / Argovie, domicilié à Duillier né à Schöftland le seize mai mil huit cent soixante cinq fils de Wälty Johannes, agriculteur et de Veronika Peterhölz à Schöftland

2. Bugnon, Marguerite Caroline  
célibataire  
sans profession  
originaire de Duillier / Val de Saïent domiciliée à Duillier née à Duillier le quatorze mai mil huit cent quatre vingt quinze fille de Bugnon Jules, agriculteur et de Bonnie Marie Henriette née Piquot à Duillier

Comme témoins :  
1. Jules Bugnon, agriculteur à Duillier  
2. Jacques Noblet, agriculteur à Duillier

Les publications ont eu lieu à Schöftland, à Duillier, et à Fleurier, le vingt trois mil soixant quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le seize mai mil huit cent soixante cinq quatorze

Pièces déposées :

- 1. Acte de naissance du fiancé
- 2. Consentement du mariage des parents de la fiancée mineure.
- 3. Certificats de publication
- 4. Schöftland
- 5. Duillier
- 6. Fleurier

Les époux :

Rudolphe Wälty  
Marguerite Wälty née Bugnon

Les témoins :

Jules Bugnon agriculteur Duillier  
J. Noblet agriculteur Duillier

Communiqué aux officiers de l'état civil de Schöftland et de Fleurier

L'officier de l'état civil :

L. Gents

Registre des mariages A.

No 5.  
Vercelli  
et  
Collomb.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vercelli Georges, ——— célibataire  
patricien ———

originaire de Burgosésia / Novare, Italie, domicilié à  
Brélex ——— né à

Evoleine / Valais, le vingt-trois Août  
mil huit cent quatre vingt deux fils de  
Constant Vercelli, apiculteur ——— et de  
Sophie née Bardoni, sa femme à Brélex

2. Collomb, Lucie Rachelle, célibataire  
cuisinière ———

originaire de Marigny / Valle, Valais, ——— domiciliée à  
Brélex ——— née à

Marigny / Valle, le quinze Décembre  
mil huit cent quatre vingt onze fille de  
Collomb, Joseph Antoine ——— et de  
Henriette née Guex-Crosier, née à

Comme témoins : } 1. John Beccon, maréchal-général  
2. Louis Beccon, maréchal-général

Les publications ont eu lieu à Brélex et Marigny-Valle  
le quatre Mars et à Burgosésia les deux  
et dix neuf Août mil huit cent quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le vingt deux Août mil huit cent  
quatre

Pièces déposées :

- 1. Actes de naissance des fiancés
- 2. Consentement à mariage des parents Vercelli
- 3. Procès-verbal de mariage
- 4. Publication de mariage
- 5. Certificats de publication à Brélex, Marigny et Burgosésia
- 6. Autorisation célébration Communiqué de la Chancellerie et l'état à Lausanne de l'état civil de Marigny-Valle.

Les époux :

Vercelli Georges  
Rachel Vercelli née Collomb

Les témoins :

John Beccon maréchal-général  
Louis Beccon maréchal-général

L'officier de l'état civil :

L. Gerrot



N<sup>o</sup> 6  
Bozy  
et  
Decré

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bozy, John Marc, \_\_\_\_\_ célibataire  
agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Crélex \_\_\_\_\_ domicilié à

Crélex \_\_\_\_\_ né à

Crélex \_\_\_\_\_ le quinze novembre

\_\_\_\_\_ mil huit cent septante neuf \_\_\_\_\_ fils de

Bozy, Marc Eugène, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Marie Adèle, née Wuischpurg, dévouée, à Crélex

2. Decré Jeanne Adèle \_\_\_\_\_ célibataire  
sans profession. \_\_\_\_\_

originaire de Commugny et Genève \_\_\_\_\_ domiciliée à

Luzich, Feldstrasse, 19, \_\_\_\_\_ née à

Commugny \_\_\_\_\_ le six janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt deux \_\_\_\_\_ fille de

Decré Edouard Louis Marc Decré \_\_\_\_\_ et de  
Marie Charlotte née Fromenjet, agriculteur à

Commugny \_\_\_\_\_

Comme témoins : 1. Alphonse Olivier, agriculteur à Eysins

2. Louise Olivier sœur aînée à Eysins,

Les publications ont eu lieu à Crélex, le dix huit juin, à  
Luzich, le dix huit juin, à Commugny et à  
Genève, le dix neuf juin mil huit cent quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Jeingis le dix huit mil huit cent quatre

Pièces déposées :

1. Acte de naissance de la  
fiancée \_\_\_\_\_

2. Certificat de publication  
à Crélex \_\_\_\_\_

3. Luzich \_\_\_\_\_

4. Commugny \_\_\_\_\_

5. Genève \_\_\_\_\_

Les époux :

John Bozy

Jeanne Bozy née Decré

Les témoins :

Al. Olivier ag. Eysins

L. Olivier Eysins

L'officier de l'état civil :

A. Gantet

Communiqué aux officiers de  
l'état civil de Luzich,  
Coppet et Genève.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 1  
Mojonnier  
et  
Simond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mojonnier Louis ——— agriculteur  
célibataire ———

originaire de Mézières (Suisse) ——— domicilié à  
Brélex ——— né à  
Brélex ——— le dix octobre ———

——— mil huit cent quatre-vingt ——— fils de  
François Mojonnier, agriculteur ——— et de  
Josephine Regnard veuve Regard à Brélex ———

2. Simond Bertha Péron, sans profession  
célibataire ———

originaire de Le Chovet, (ville de Joux) ——— domiciliée à  
Brélex ——— née à

aux Allersays, p. St. Cergue le quinte Mars ———  
——— mil huit cent quatre-vingt-douze ——— fille de  
Monsieur Louis Simond, huissier ——— et de  
Péronne Caroline veuve Penel, à Brélex ———

Comme témoins : { 1. Mojonnier Henri à Brélex, agriculteur  
2. Marquise Guex, sans profession à Brélex

Les publications ont eu lieu à Brélex le vingt quatre Juin  
à Mézières et au Sentier le vingt cinq Juin, à  
Brélex le vingt six Juin mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le dix sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-douze.

Pièces déposées :  
1. acte de naissance de la fiancée ———  
2. certificats de publication au Chovet ———  
3. à Mézières ———  
4. au Sentier ———  
5. à Brélex ———

Les époux :  
Louis Mojonnier  
Bertha Mojonnier née Simond

Les témoins :  
Mojonnier Henri agr. Brélex  
Marquise Guex sans prof. Brélex

L'officier de l'état civil :  
L. Gontet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Communiqué aux officiers de l'état civil de Mézières au Chovet et au Sentier

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 8.  
Moinat  
et  
Amere.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage: 8 -

1. Moinat, Constant Auguste \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Lurigny \_\_\_\_\_ domicilié à  
Bréloz \_\_\_\_\_ né à

Stoy \_\_\_\_\_ le dix huit \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt deux \_\_\_\_\_ fils de

Benoit Samuel Moinat \_\_\_\_\_ et de  
Georgette née Bernhorey, née à Bréloz \_\_\_\_\_

2. Amere, Maria Fominie Fanny. \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
Cuisinière \_\_\_\_\_

originaire de Gessenay et Builliot \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

au Platelet, commune de Rousses, le vingt huit  
décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante deux \_\_\_\_\_ fille de

Lucien Albert Leonard Amere, charpentier et de  
Marie Sédonie née Perrin, les deux de St Germain.

Comme témoins: 1. Moinat Louis, agriculteur à Bréloz  
2. Badoux Ulysse, agriculteur à Bréloz

Les publications ont eu lieu à Bréloz et Builliot, le vingt six,  
juin, à Gessenay, le vingt sept juin, à Lausanne

le vingt sept juin et à Lurigny, le vingt huit juin, mil  
huit cent quarante deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.  
Gingins le dix huit juillet mil huit  
cent quarante deux

Pièces déposées:

- 1. Actes de naissance des fiancés \_\_\_\_\_
- 2. Certificats de publication \_\_\_\_\_
- 3. à Bréloz et Builliot \_\_\_\_\_
- 4. Gessenay \_\_\_\_\_
- 5. Lurigny \_\_\_\_\_
- 6. Lausanne \_\_\_\_\_

Les époux:

Moinat Auguste  
Maria Moinat née Amere

Les témoins:

Moinat Louis agriculteur Bréloz  
Badoux Ulysse agriculteur Bréloz

L'officier de l'état civil:

S. Gerot

Communiqué aux officiers de l'état civil de Lurigny, Gessenay et Lausanne.

Registre des mariages A.

No 1.  
Borel  
et  
Rieder

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borel Jacques,  
courcier,  
célibataire

originaire de Courvet et de Neuchâtel — domicilié à  
Guingins — né à  
Choisy, arrondissement d'Amey, le seize Mars  
mil huit cent soixante-seize — fils de  
Charles Eugène Borel — et de  
Anna Juditha Mathieu Petit Abram, ses deux  
— décedés —

2. Rieder Jeanne Marianne  
célibataire  
sans profession.

originaire de Grindelwald, Berne, — domiciliée à  
Guingins — née à  
Granne — le quatorze Août  
mil huit cent soixante-cinq — fille de  
Rieder Jean Charles Antoine, décedé et de  
Jenny Emma née Delacour, ses deux parents

Comme témoins :  
1. Louis Joly, entrepreneur à Guingins  
2. Charles Rieder, marié à Guingins

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel & Guingins, le  
vingt deux Septembre, à Courvet & Grindelwald, le vingt trois Septembre mil huit cent

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Guingins le dix octobre 1891. Borel Jacques  
Jeanne Borel née Rieder

Pièces déposées :

1. Actes d'état civil des  
deux fiancés. 2. Consentement  
des parents et du mariage célébré  
par le tiers de la fiancée  
Marianne. 3. Certificats de  
publication à Neuchâtel  
Guingins, Courvet et Grindelwald.

Les époux :

J. Borel et J. Rieder

Les témoins :

Louis Joly entrepreneur Guingins  
Charles Rieder et J. Guingins

L'officier de l'état civil :

L. Gasset

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Sur la signature de M. Borel 1911.  
Le préfet,  
J. Lamy

N°

et

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Le numéro 92 folio 9, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1914, les deux doubles du présent se-originaire de - giste sont conformes, ce que domicile à sous certifiés.



L'officier de l'état civil de Gingins mil cent L. Gentot et de

Gingins le 30 Décembre 1914

2. Un double a été remis à l'autorité cantonale le 8 janvier 1915. en exécution de l'article 2 de la loi-originaire de L'officier de l'état civil de Gingins domiciliée à



L'officier de l'état civil de Gingins née à

Gingins le 11 Janvier 1915. mil cent fille de

et de

Comme témoins : 1. 2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

1415

N° 1.

Ruchat Paul Robert  
et  
Dumartheray Hélène  
Adèle -

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ruchat Paul Robert, agriculteur  
célibataire

originaire de Grandcour, domicilié à  
aux Merveilles, vieux Grand, né à  
Grandcour le trente mai  
mil sept cent quatre vingt dix  
fils de  
Frédéric Daniel Ruchat, agriculteur, cultivateur et de  
Julienne née Charabon, décédée

2. Dumartheray Hélène Adèle, s. profession  
célibataire

originaire de Essexines Les Bâles, domiciliée à  
aux Merveilles, vieux Grand, née à  
aux Combats, Grand le vingt neuf Mars  
mil sept cent quatre vingt dix  
fille de  
Dumartheray Rodolphe Eugène Servais et de  
Marie Eugénie née Cuiller, aux Combats, Grand.

Comme témoins :  
1. Eugène Dumartheray agriculteur Grand.  
2. Amos Gentet, agriculteur Grand.

Les publications ont eu lieu à Grandcour, Grand et  
Essexines, le vingt trois Janvier mil neuf  
cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le douze Février mil neuf cent  
quinze

- Pièces déposées :
- 1. Acte de naissance de Paul Robert Ruchat
  - 2. Certificats de publication à Grandcour
  - 3. Grand
  - 4. Essexines

Les époux :  
Paul Ruchat  
Hélène Ruchat Dumartheray

Les témoins :  
Eugène Dumartheray Agriculteur  
Grand  
St Gentet agriculteur Grand

Communiqué aux officiers de  
l'état civil de Grand-  
cour et de Gilly.

L'officier de l'état civil :  
G. Gentet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 2.

Mojonnier Paul Alfred  
et  
Madame Julie Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mojonnier Paul Alfred - agriculteur  
et cultivateur

originaire de Mézières domicilié à

Crêtex né à

Crêtex le vingt sept Juillet

mil huit cent quatre vingt dix

fils de

François Mojonnier, agriculteur et de

Josephine née Rogez, les deux à Crêtex

2. Madame Julie Marguerite, cuisinière  
et cultivateur

originaire de Tenay-le-Dorât domiciliée à

Crêtex née à

Lausanne le vingt quatre Mai

mil huit cent quatre vingt seize

fille de

Madame Henri, agriculteur et de

Marie Louise née Guex, à Pressonnay

Comme témoins :

1. Mojonnier Henri, agriculteur à Crêtex

2. Mojonnier Bertha, ménagère à Crêtex

Les publications ont eu lieu à Mézières, le huit Février  
à Crêtex, le six Février et à Tenay le Dorât, le  
dix Février mil huit cent quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le vingt le dix huit Mars mil huit cent  
quatre

Pièces déposées :

- 1. Acte de naissance de la fiancée et consentement
- 2. Mariage déposé par Monsieur Rogez, Certificat de publication
- 3. Crêtex
- 4. Mézières
- 5. Tenay-le-Dorât

Les époux :

Mojonnier Paul  
Marguerite Mojonnier  
née Rogez

Les témoins :

Mojonnier Henri agriculteur à Crêtex  
Mojonnier Bertha ménagère  
à Crêtex

L'officier de l'état civil :

L. Genset

Registre des mariages A.

N° 9.

Dumartiney Charles  
et  
Chabot Elvire Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dumartiney Charles  
célibataire  
agriculteur, irradier  
originaire de Essertines sur Rolle domicilié à  
aux Migerennes, y Grand - né à  
aux Migerennes, y Grand, le douze Sep-  
tembre mil huit cent quatre vingt sept fils de  
Dumartiney Marie domicilié et de  
à Brilliat.

2. Chabot Elvire Marie  
célébataire  
sans profession  
originaire de Clagnens domiciliée à  
Nyon, née à  
Métrichon le trois Février  
mil huit cent quatre vingt deux fille de  
Chabot Julien Isaac Arthur maréchal et de  
à Métrichon et de Henriette Jimmy née Vallier

Comme témoins :  
1. Jean Becor maréchal Gignin  
2. Louis Becor maréchal Gignin

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt cinq Mars  
à Essertines, Grand, et Clagnens le vingt  
six Mars mil huit cent quatre vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gignin le vingt trois Mars mil huit cent quatre vingt

Pièces déposées :

acte de mariage de la  
fiancée, acte de  
publication Essertines  
Grand, Nyon et Clagnens.

Les époux :

Dumartiney Charles  
Dumartiney née Chabot  
Elvire

Les témoins :

Jean Becor, maréchal Gignin  
Louis Becor, maréchal Gignin

L'officier de l'état civil :

L. Gosset

Communiqué par l'officier de l'état civil de Gignin à Essertines et Clagnens



No 4.  
Pérol Henri  
et  
Vuffray Liéa Lina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pérol Henri  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Girrens et de Lainsins domicilié à  
Girrens né à  
Girrens le vingt trois  
mil cent septante-quatre fils de  
Pérol Jacques Henri, décédé et de  
Louise Pauline née Pory, décédée

2. Vuffray Liéa Lina  
célibataire  
sans profession  
originaire de Vufflens le Château domiciliée à  
Vufflens le Château, née à  
Vufflens le Château le premier septembre  
mil cent septante-trois fille de  
Jean Amy Vuffray et de  
Félicie née Henriette née L'Herminier

Comme témoins :  
1. Vuffray Robert, agriculteur à Vuffray.  
2. Pory Marguerite, profession à Girrens.

Les publications ont eu lieu à Girrens le trois mars mil cent septante-trois et à Vufflens le Château le quatre sept mil cent septante-trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Girrens le vingt trois sept mil cent septante-trois

Pièces déposées :  
1. notes et état civil des fiancés  
2. Certificat publication de l'état civil à Girrens  
3. Vufflens le Château

Les époux :  
Henri Pérol  
Lina Lina née Vuffray  
Les témoins :

Vuffray Robert  
Agriculteur Vufflens  
Pory Marguerite Girrens  
L'officier de l'état civil :

L. G. ...

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 5.  
Rohrbach, Louis Alfred  
Lui-même  
et  
Sergy, Marie Julie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rohrbach, Louis Alfred un  
célibataire  
agriculteur

originaire de Eslenbach / Prusse domicilié à  
Prussins né à

Prussins le quatorze Juin  
mil huit cent septante huit fils de

Charles Louis Rohrbach, ancien de  
Germigny les Germains à Prussins

2. Sergy, Marie Julie  
célibataire

Couturière  
originaire de Portigny domiciliée à

Trélex née à  
Trélex le vingt cinq Juin

mil huit cent huitante six fille de

François Sergy, agriculteur et de  
Charlotte Marie Lohr, à Trélex

Comme témoins :  
1. François Sergy, cantonnier à Trélex  
2. Emma Gali Couturière à Trélex

Les publications ont eu lieu à Prussins, le quatorze  
Juin, à Trélex, Portigny et Eslenbach  
le quinze Juin huit cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quinze le quatre Juin huit cent quinze

Pièces déposées :  
Certificat de publi-  
cation au tribunal  
de célibat de tra-  
vingt  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Les époux :  
Alfred Rohrbach  
Marie Rohrbach née Sergy

Les témoins :  
François Sergy  
cantonnier à Trélex  
Emma Gali couturière Trélex

L'officier de l'état civil :  
L. Gerstet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

Communiqué aux officiers  
de l'état civil de  
Prussins, Gilly et Eslen-  
bach.

No 6.  
Rossier Jules Albert  
et  
Pory Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossier Jules Albert  
célibataire  
lucien  
originaire de Veinzel et de Rougemont — domicilié à  
La Rippe — né à  
Therins — le quatre septembre  
mil huit cent quatre-vingt-sept — fils de  
Marie Jules Rossier, sociétaire — et de  
Louise Marie née Polax à Therins —

2. Pory Marguerite  
célibataire  
sans profession  
originaire de Gérens — domiciliée à  
Gérens — née à  
Gérens — le vingt-cinq octobre  
mil huit cent soixante-cinq — fille de  
Jules Alexandre Charles Pory, ingénieur et de  
Elise Victorine Marie née Lorde, à Gérens —

Comme témoins :  
1. Happensberger Louis, menuisier à Gérens  
2. Hugon Marguerite, sans profession à Gérens

Les publications ont eu lieu à Rougemont, Gérens, La Rippe  
le vingt-sept août et à Veinzel le vingt-huit  
septembre mil huit cent quatre-vingt-sept, sans opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gérens le vingt-cinq septembre mil-  
huit cent quatre-vingt-sept

Pièces déposées :

- 1. Libretto de naissance de Jules Albert Rossier
- 2. Certificat de mariage des parents de Marguerite Pory
- 3. Certificats de publications, à Rougemont, à Gérens, à La Rippe
- 4. Veinzel

Les époux :  
Rossier Albert  
Rossier Marguerite née Pory

Les témoins :  
Happensberger Louis menuisier  
Hugon Marguerite Gérens

Communiqué aux officiers de l'état civil de Gérens et de Rougemont

L'officier de l'état civil :  
L. Genet

Registre des mariages A.

No 1  
Goly Paul Emile  
et  
Blaser Maria

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goly Paul Emile  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Gingins domicilié à  
Gingins né à  
Gingins le vingt deux Février  
mil huit cent soixante-deux fils de  
Goly Pierre Samuel, agriculteur et de  
Louise Julie Antoinette Normant à Gingins

2. Blaser Maria  
célibataire  
lingère  
originaire de Surbachchen (Sarre) domiciliée à  
Neve née à  
Wissers (Sarre) le quinze Février  
mil huit cent soixante-cinq fille de  
Gottlieb Blaser et de  
Anna Sophie Wötter, à Wissers

Comme témoins :  
1. Goly Louis, entrepreneur à Gingins  
2. Octavie Goly, ménagère à Gingins

Les publications ont eu lieu à Neve, le six, à Gingins  
et Surbachchen, le sept octobre soixante-cinq  
cent quinze, sans opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le douze Novembre mil  
soixante-cinq

Pièces déposées :  
1. Acte de l'état civil de la fiancée Maria Blaser  
2. Certificat de publication à Neve  
3. à Gingins  
4. à Surbachchen

Les époux :  
Paul Goly  
Maria Goly Blaser  
Les témoins :  
Goly Louis, entrepreneur à Gingins  
Octavie Goly, ménagère à Gingins

Communiqué par l'officier de l'état civil de Surbachchen (Sarre) et de Neve.

L'officier de l'état civil :  
L. Gantet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 1.

*Bach, Edouard Pierre*  
et  
*Berthoud Anna Marie*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Bach, Edouard Pierre*

employé de commerce

célibataire

originaire de *Courmoy (Genève)*, domicilié à

*Plainpalais (Genève)*, né à

*Plainpalais*, le *vingt* *décembre*

*mil huit cent quatre vingt cinq* fils de

*son père Joseph*

et de

*sa mère Jenny Thérèse née Mengot*

2. *Berthoud, Anna Marie*

sans profession

célibataire

originaire de *Crôlez (Savoie)*, domiciliée à

*Crôlez*

née à

*Crôlez* le *treize* *Juin*

*mil huit cent quatre vingt six* fille de

*Berthoud, Julien Louis Emile, Courmoy, Courmoy* et de

*Emilie Augusta née Chambardon, à Crôlez*

Comme témoins :

1. *Julien Berthoud, Courmoy, Crôlez*

2. *Julien Berthoud, Courmoy, Crôlez*

Les publications ont eu lieu à *Plainpalais, le dix, à Courmoy*

*le dix sept et à Crôlez, le vingt un octobre* *mil huit cent quatre vingt six*, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

*Crôlez* le *dix* *Novembre* *mil huit cent quatre vingt six*

Pièces déposées :

*Certificat de publication*  
*l'autorisation de célébrer le*  
*mariage déléguant l'offi-*  
*cier de l'état civil de*  
*Plainpalais.*

Les époux :

*Edouard Bach*

*Anna Bach née Berthoud*

Les témoins :

*Julien Berthoud*

*Courmoy à Crôlez*

*R. Julien Courmoy Crôlez*

L'officier de l'état civil :

*L. Gantet*

Registre des mariages A.

No 1  
Schmid Emil Edouard  
et  
Poulaz Alice Emilie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmid Emil Edouard  
célibataire  
Charpentier

originaire de Delfingen / Zurich / domicilié à  
Gingins né à

Gingins le deux octobre  
mil huit cent quatre vingt neuf fils de

Schmid Henri Charpentier et de  
Catherine née Rogert à Gingins

2. Poulaz Alice Emilie  
célibataire

Jeune de chambre  
originaire de Pessier / France / domiciliée à

Pessier née à  
Pessier le vingt six Janvier

mil huit cent quatre vingt huit fille de

Marie Louise Jenny Poulaz, médecin et de  
à Paris

Comme témoins :  
1. Henri Schmid, Charpentier à Gingins  
2. Jean Becou, maréchal à Gingins

Les publications ont eu lieu à Gingins, le vingt-un, à  
Delfingen et Pessier, le vingt-trois de  
ce mois, mil huit cent quatre, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le deux Novembre mil huit cent quatre

Pièces déposées :  
1. Acte de naissance de la fiancée  
2. Certificat de publication à Gingins  
3. Delfingen  
4. Pessier

Les époux :  
Schmid Emil  
Alice Schmid Poulaz

Les témoins :  
H. Schmid Charp. Gingins  
Jean Becou maréchal à Gingins

Communiqué aux officiers de  
l'état civil de Delfingen  
et de Romanel.

L'officier de l'état civil :  
L'officier

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

publ. le 24 Nov 1916

N° 10.  
Küffer Jean Albert  
et  
Humbert, Louise  
Adèle Marie.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Küffer Jean Albert,  
célibataire  
agriculteur,  
originaire de Arzet / Berne, domicilié à  
Gingins né à  
Gingins le dix Nové  
mil huit cent quatre vingt sept fils de  
Küffer, Adrien, cultivateur et de  
Barthelemy Suzanne née Eléa, à Gingins,

2. Humbert, Louise Adèle Marie  
célibataire  
sans profession  
originaire de Marchissy domiciliée à  
Gingins née à  
Gingins le treize Octobre  
mil huit cent quatre vingt huit fille de  
Humbert, Alphonse, décédé et de  
Anna Marie née Schütz épouse, Gingins,

Comme témoins :  
1. Honri Eberhard, commis à Beroloz  
2. Alfred Humbert, employé de banque à Genève

Les publications ont eu lieu à Gingins, le vingt sept,  
à Trév, le vingt huit et à Marchissy, le  
vingt neuf Novembre mil huit cent quatre vingt huit  
après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le vingt deux Décembre mil huit cent quatre vingt huit

Pièces déposées :  
Certificats de publication  
1° à Gingins  
2° à Trév  
3° à Marchissy

Les époux :  
Albert Küff  
Louise Küffer née Humbert

Les témoins :  
H. Eberhard commis à Beroloz  
Alfred Humbert emp. de banque Genève  
Alfred Humbert  
Honri Durigon, architecte Lausanne

Communiqué aux officiers de l'état civil Arzet / Berne,  
et de Lorigesod

L'officier de l'état civil :  
Lois Gantet

Registre des mariages A.

N°

et

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. Le numéro dix, 2 folio 20, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1915. Les deux doubles de l'acte ont été remis à l'original de l'acte en forme, lequel a été domicilié à *Genève* né à



L'officier de l'état civil de Genève  
mil cent *L. L. L.* fils de  
Genève le 30 Décembre 1915 de

2. Un double a été transmis le 6 Janvier 1916, à l'autorité cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi.



L'officier de l'état civil de Genève domiciliée à  
*L. L. L.* née à  
Genève le 6 Janvier 1916.  
mil cent fille de  
et de

Comme témoins : 1.  
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :



# Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.

et

originaire de

domicilié à

né à

le

mil cent

fils de

et de

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

Comme témoins : } 1.  
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

1916.

N° 1.

Monsieur Jules Ferrière

et  
Madame Rose Alice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monsieur Jules Ferrière — agriculteur  
célibataire

originaire de Grand — domicilié à

Grand — né à

Grand le deux Janvier

mil sept cent quatre vingt dix — fils de

Monsieur Samuel Auguste, agriculteur et de

Julie Suzanne née de la Roche à Grand

2. Madame Rose Alice — célibataire

sauf profession.

originaire de Grand — domiciliée à

Signy — née à

Signy le vingt cinq Décembre

mil sept cent quatre vingt sept — fille de

Monsieur Ami Charles Louis, employé postal et de

Caroline née de la Roche à Signy.

Comme témoins :

1. Monsieur Bally, agriculteur à Gingins

2. Monsieur Gerot, agriculteur à Gingins.

Les publications ont eu lieu à Grand et à Signy, le vingt

Janvier, à Grand, le vingt un Janvier mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le quatre Janvier mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Grand et Signy

Les époux :

Monsieur Jules  
Madame Rose née Alice

Les témoins :

Monsieur Bally agriculteur à Gingins  
Monsieur Gerot agriculteur à Gingins

L'officier de l'état civil :

M. Gerot

Communiqué à l'officier de l'état civil de Grand

N° 2.

Schumacher Jean  
François et  
Porchat Hélène Solé

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schumacher Jean François

célibataire

Commis de banque

originaire de Bolligen / Berne, domicilié à

Lucerne, né à

Gilly / Fribourg, le vingt huit Avril  
mil huit cent huitante sept, fils de

Schumacher Samuel, agriculteur et de  
Julienne Albertine née Pechmann, décédés.

2. Porchat, Hélène Solé.

célibataire

Sans profession.

originaire de Gerthard / Fribourg, domiciliée à

Girins / Fribourg, née à

Girins le vingt cinq Décembre  
mil huit cent soixante neuf, fille de

Porchat Henri Louis agriculteur et de  
Jeanne Félicie née Pechon, décédés

Comme témoins : 1. Cavillat, employé de banque à Lucerne  
2. Louise Dory, sans profession à Girins

Les publications ont eu lieu à Lucerne le quinze, à Bolligen  
le seize à Gerthard et à Girins, le dix huit Avril  
mil huit cent soixante, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Girins le neuf mai mil huit cent  
soixante dix

Pièces déposées :

Autorisation délivrée  
le six Mai pour l'officier  
de l'état civil de Lucerne.

Les époux :

J. Schumacher  
J. Schumacher née Porchat

Les témoins :

Cavillat, Courteney, employé de banque  
Louise Dory Girins.

J. G. Schumacher  
L'officier de l'état civil :

L. Gerstet

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué aux officiers de  
l'état civil de Bolligen,  
Lucerne, Clontarf.

Registre des mariages A.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

No 7,  
Gentet Jean Philippe  
et  
Berth Marie Marguerite

1. Gentet Jean Philippe,  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Gingins, domicilié à  
Gingins né à  
Gingins le quinze Novembre  
mil huit cent quatre vingt dix fils de  
Gentet Marie Elie agriculteur et de  
Elisabetha née Fritschgrotter Gingins.

2. Berth Marie Marguerite  
célibataire  
cordonnière  
originaire de Chisnachon / Berne, domiciliée à  
Chaux-de-Fonds née à  
Mollens le huit Novembre  
mil huit cent quatre vingt dix fille de  
Berth Ferni et de  
Lucide Aline née Paulet les deux décédés

Comme témoins :  
1. S. Berth - Roddun jardinier Lausanne  
2. S. Gentet agriculteur Gingins

Les publications ont eu lieu à Gingins le dix huit Avril à  
Chisnachon le dix neuf et à Chaux-de-Fonds  
Proje le vingt Avril mil huit cent dix.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le dix huit Avril mil huit cent dix  
- Boite -

Pièces déposées :  
Acte de naissance de la  
fiancée Berth Marie  
Marguerite  
certificats de publication  
à Gingins, Chisnachon  
et Chaux-de-Fonds

Les époux :  
P. Gentet  
M. Gentet ni Berth  
Les témoins :  
S. Berth Roddun jardinier Lausanne  
S. Gentet Heutli

Communiqué aux officiers de  
l'état civil de Chisnachon  
et de Coar

L'officier de l'état civil :  
L. Gentet

No 4.  
Jomini Edouard Adolphe  
Bovay, Julia Susanne  
Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jomini Edouard Adolphe  
célibataire  
gendarme  
originaire de Payerne domicilié à  
Romand / Garet. né à  
Baudex, vière Payerne le vingt-trois Juillet

mil huit cent quatre vingt dix fils de  
Jomini Adolphe, ex employé C. F. à Payerne et de  
Marianne Hèle son épouse, de femme d'ici

2. Bovay, Julia Susanne Louise  
célibataire  
occidentale

originaire de Charnéaz domiciliée à  
Girrens née à  
Charvornay le sept Janvier

mil huit cent quatre vingt onze fille de  
Bovay, Ulysse, agriculteur à Girrens et de  
Rosine Lhuissier son épouse, de femme

Comme témoins : 1. Bovay Ulysse, agriculteur à Girrens  
2. Bovay Albert fromager à Girrens

Les publications ont eu lieu à Payerne, le vingt en Avril  
à Payerne et Girrens le vingt deux Avril et à  
Charnéaz, le vingt trois Avril mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Girrens le dix sept Mars, mil neuf cent  
seize

Pièces déposées :  
Certificat de publication  
au dessein de célébrer  
le mariage, délivré par  
l'état civil de Romand  
à Gilly

Les époux :  
Edouard Jomini.  
Julia Jomini née Bovay

Les témoins :  
Ulysse Bovay agriculteur Girrens  
Robert Bovay fromager Girrens

L'officier de l'état civil :  
A. Gerstet

Communiqué aux officiers de  
l'état civil de Payerne  
Romand et Garet

Registre des mariages A.

N° 5,

Moriceau Constant  
Edouard -  
et  
Morisset Marie Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moriceau, Constant Edouard  
célibataire  
mécanicien  
originaire de Yverdon domicilié à  
Crastier né à  
Yverdon le vingt huit  
mil huit cent quatre vingt quatre fils de  
Jules Pudent Louis Moriceau et de  
Marie Louise Magnanot, a<sup>e</sup> Crastier

2. Morisset, Marie Louise  
célibataire  
sans profession  
originaire de Arrex, S. Orbe domiciliée à  
Yvon née à  
Arrex / Orbe le cinq jésuit  
mil huit cent quarante six fille de  
Louis Morisset et de  
Marie Louise Adèle née Pudent, décédée

Comme témoins :  
1. Louis Pelot, mécanicien a<sup>e</sup> Crastier  
2. Ida Maire, sans profession a<sup>e</sup> Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon, a<sup>e</sup> Crastier, et Yvon, le six Juin et à Arrex, le sept Juin  
mil neuf cent seize, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon le 24 Juin 1916 vingt quatre  
juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
Notes d'état civil des fiancés - Moriceau Constant Edouard & Morisset Marie Louise -  
Certificats de publication à Yverdon, Crastier, Yvon & Crastier.

Les époux :  
Edouard Moriceau  
Marie Moriceau née Maire  
Les témoins :  
Louis Pelot, mécanicien Crastier  
Ida Maire sans profession Yverdon

Communiqué aux officiers de l'état civil de Yverdon, Crastier & Yvon

L'officier de l'état civil :  
H. Gerstet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

No 6.  
Tappat Charles Jean  
et  
Bonnat Mathilde

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tappat Charles Jean  
célibataire  
agriculteur

originaire de Lysins / France domicilié à  
Lysins né à

Nyon le vingt trois Mai  
mil huit cent quatre vingt dix fils de  
François Maurice Tappat, agriculteur et de  
Angèle Marie Suzanne Diabla Perrivolo Lysins

2. Bonnat Mathilde  
célibataire  
sans profession

originaire de Perrigny / H. Suisse domiciliée à  
Arroy, St Nyon née à

Passy, qu'ogis Poiseu le premier Novembre  
mil huit cent quatre vingt neuf fille de  
Bonnat François Alphonse, agriculteur et de  
Marie Louise née Goy, à Arroy St Nyon.

Comme témoins :  
1. François Maurice Tappat, agriculteur Lysins  
2. François Alphonse Bonnat, agriculteur Arroy

Les publications ont eu lieu à Lysins, le vingt trois Juin, à  
Arroy, le vingt quatre Juin et à Perrigny  
H. Suisse, le sept Juillet, mil neuf cent dix, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le vingt trois Juillet, mil neuf cent dix  
C'est-à-dire

Pièces déposées :

Actes de naissance des deux  
fiancés, Tappat Charles Jean  
et Bonnat Mathilde, C. Com.  
concernant le mariage, délivrés  
par Bonnat Louis et Marie Bonnat.  
et la notification au conseil d'état  
de St Nyon 1910. Certificats  
de publication, à Lysins, Arroy  
et Perrigny, déclarant la Suisse.  
Communiqué à la Chancellerie  
d'état à Lausanne, et à  
l'état-civil de Ceausé.

Les époux :

Charles Tappat  
Mathilde Tappat née Bonnat

Les témoins :

T. Tappat Ag<sup>e</sup> Lysins  
Bonnat François  
agriculteur Arroy  
L'officier de l'état civil  
Le Gouvet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 r. d.

Registre des mariages A.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

N° 7.  
Thomas Jules Louis Samuel  
Schlûb Adèle Louise

Thomas, Jules Louis Samuel  
veuf de Jenny, Susanne Louise Gentet, née le 5 Mars 1904  
général.

originaire de Chaux-de-Bois domicilié à  
Nyon né à

Gingins le vingt-huit Juin  
mil huit cent soixante

et de  
Jean Louis Thomas  
et de

Jenny Françoise Dupontet, décédée  
2. Schlûb, Adèle Louise

célibataire  
sans profession

originaire de Môtref-Mangi-Bornel, domiciliée à  
Gingins née à

Gingins le vingt-cinq Décembre  
mil huit cent soixante-un

et de  
Jean Schlûb  
et de

Louise Roehart, décédée  
Comme témoins : 1. Jules Schlûb agriculteur à Gingins  
2. Eva Thomas, sans profession

Les publications ont eu lieu à Nyon et à Gingins, le huit,  
dix-huit et vingt-cinq Mars 1942 à Chaux-de-Bois -  
le dix-huit et vingt-cinq Mars 1942.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le dix-sept Juin, mil neuf cent quarante-deux

Pièces déposées :  
Certificat de publication  
pour la célébration de ce mariage  
délivré par Adèle Thomas née Schlûb  
l'officier de l'état civil  
de Nyon

Les époux :  
Thomas  
Les témoins :  
Jules Schlûb Agriculteur  
Gingins  
Eva Thomas

Communiqué aux officiers de l'état  
civil de Nyon, Mangi-Bornel  
& Dupontet

L'officier de l'état civil :  
L. Gentet

Par ordre du Département  
de Justice et Police du 19  
mars 1942, l'inscription ci-  
contre est rectifiée au sens  
que le nom de l'épouse  
s'écrit "Schlûb" et non  
"Schlûb".  
Gingins, 23 mars 1942  
l'officier de l'état civil  
de Nyon  
bon qui a l'office de l'officier de l'état civil

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.



N<sup>o</sup> 1.  
 Cortthéy Paul Ernest  
 et  
 Desvoisin, Lolita  
 Marguerite.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cortthéy, Paul Ernest, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 agriculteur, \_\_\_\_\_  
 originaire de Dornpierre France, \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Porey France, \_\_\_\_\_ né à  
 Dornpierre \_\_\_\_\_ le vingt huit Juin  
 mil huit cent quatre vingt deux fils de  
 Alfred Cortthéy, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
 Alice Louise née Berthod à Porey.

2. Desvoisin, Lolita Marguerite \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 sans profession \_\_\_\_\_  
 originaire de Porey France, \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Porey \_\_\_\_\_ née à  
 au Locle, Neuchâtel, le trois Juillet \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre vingt six fille de  
 Arnold Constant Desvoisin \_\_\_\_\_ et de  
 Annie Pauline née Sandoz à Porey

Comme témoins : } 1. Jules Guignard, agriculteur à Porey  
 } 2. Albert Blodmann, cultivateur à Genève

Les publications ont eu lieu à Porey, de quatre huit  
 à Dornpierre sur Lucens et à Porey, le cinq  
 huit, mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le mariage a été célébré le neuf septembre, mil-  
 neuf cent seize.

Pièces déposées :  
 Actes de naissance,  
 des fiancés, Cortthéy  
 Paul Ernest & Desvoisin  
 Lolita Marguerite.  
 Certificats de publication  
 à Porey, Lucens et  
 Montagny \_\_\_\_\_

Les époux :  
 Paul Ernest Cortthéy  
 Marguerite Cortthéy Desvoisin  
 Les témoins :  
 Jules Guignard - Fournier aîné.  
 Albert Blodmann - Étienne Genève

Communiqué aux officiers de  
 l'état civil de Lucens  
 et de Montagny.

L'officier de l'état civil :  
 L. Gerstet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1890 f. d.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 4.  
Urser, Jules Vincent  
et  
Vaagniaux Cécile

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Urser, Jules Vincent  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Chivornachorn / Bernes, domicilié à  
Cruddier né à  
Arbonne le huit août

mil six cent quatre vingt quatre fils de  
Jean-Joseph Urser, agriculteur à Chivornachorn et de  
Justine née Perrin de femme, décédée

2. Vaagniaux Cécile  
célibataire  
ménagère

originaire de Veckersand domiciliée à  
Borex née à  
Veckersand le dix neuf août

mil six cent quatre vingt quatre fille de  
Jules Vaagniaux, décédé et de  
Marie Louise née Perrin de femme à Chivornachorn

Comme témoins :  
1. Jean-Joseph Gerotel, huissier municipal à Chivornachorn  
2. Jean Cecoy, conseiller municipal à Chivornachorn

Les publications ont eu lieu à Chivornachorn, Cruddier  
Borex, le dix neuf août et à Veckersand  
le vingt huit août mil six cent seize, sans  
opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chivornachorn le quinze septembre mil six cent seize

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés, Urser Jules Vincent, Vaagniaux Cécile  
3. certificats de publication à Chivornachorn, Borax, Cruddier et Veckersand

Les époux :  
J. Urser  
E. Urser nee Vaagniaux  
Les témoins :  
J. Gerotel huissier  
Jean Cecoy

Communiqué aux officiers de l'état civil de Chivornachorn et Arbonne

L'officier de l'état civil :  
J. Gerotel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

N° 10.

Hofen Edouard  
et  
Hofen Emma Lisa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hofen Edouard,  
célibataire  
fondateur  
originaire de Rothrist (Argovie), domicilié à  
Oftringen (Argovie), né à  
Rothrist le neuf Janvier  
mil huit cent soixante-sept fils de  
Hofen Edouard, décédé, et de  
Louise née Hofacher à Oftringen.

2. Steffen Emma Lisa  
célibataire  
ménagère  
originaire de Lützelbach (Berne), domiciliée à  
Borex (Berne), née à  
Hochammann (Allemagne sept. Jurdlot  
mil huit cent quarante-cinq fille de  
Gottfried Steffen, agriculteur et de  
Maria née Marti, à Borex

Comme témoins :  
1. Gottfried Steffen agriculteur à Borex  
2. Siegrid Jacob, fondateur à Oftringen

Les publications ont eu lieu à Oftringen, Rothrist, le  
cinq, à Lützelbach, le six et à Borex, le sept  
septembre mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à quinze le cinq octobre mil-  
neuf cent seize.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
en, après insertion de côté  
bonaire de mariage  
délivré par l'officier  
de l'état civil de Of-  
tringen (Argovie).

Les époux :  
Hofen Edouard  
Emma Hofen Steffen

Les témoins :  
G. Steffen  
S. Siegrid

L'officier de l'état civil :

L. Jurdet

Communiqué aux officiers de  
l'état civil d'Oftringen  
Rothrist et Lützelbach

Registre des mariages A.

N° 11,  
Livet Aloïs Edmond  
et  
Steffen Elise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Livet, Aloïs Edmond  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Crussier domicilié à  
Crussier né à  
Crussier le vingt huit Janvier

mil huit cent quatre vingt dix fils de  
Livet, Jeanne Sachmann, agricultrice et de  
Sophie Cuny née Cuny à Crussier

2. Steffen Elise  
célibataire  
couturière

originaire de Lützelsflüh, Berne domiciliée à  
Borex née à  
Hartzen Allemagne le premier Octobre

mil huit cent quatre vingt cinq fille de  
Gottfried Steffen, agriculteur et de  
Thérèse née Martin à Borex

Comme témoins :  
1. Ernest Steffen agriculteur à Borex  
2. Gottfried Steffen, agriculteur à Borex

Les publications ont eu lieu à Crussier et Borex, le  
dix, à Lützelsflüh, le onze Novembre mil  
huit cent quatre vingt six, sans opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Genève le onze Novembre mil  
huit cent quatre vingt six.

Pièces déposées :  
Acte de naissance de la fiancée  
Certificats de publications à Crussier, Borex et Lützelsflüh

Les époux :  
Aloïs Livet  
Elise Livet Steffen

Les témoins :  
Ernest Steffen  
G. Steffen

L'officier de l'état civil :  
L. Geratet

Communiqué à l'état civil  
de Lützelsflüh, Berne

N° 12

Dufour, Raymond Louis  
et  
Chollet, Clara Julie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

Dufour, Raymond Louis  
agriculteur

célibataire

originaire de Châtelard / Val d'Aoste domicilié à

Château des Bois / Val d'Aoste né à

Château des Bois le vingt-neuf Février

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Louis Vincent Dufour et de

Marie Félicie Julie, sa femme au Château des Bois

2. Chollet, Clara Julie

ménagère

célibataire

originaire de la Rogerie et Maraccon / Val d'Aoste domiciliée à

Crélex / Val d'Aoste née à

Crélex le dix-huit Novembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

Chollet, François Louis, agriculteur et de

Baronef, Louise Julie sa femme à Crélex

Comme témoins : 1. Louis Chollet, agriculteur à Heimier

2. Albert Dufour, agriculteur à Château

des Bois / Val d'Aoste, leur.

Les publications ont eu lieu à Sallanches / Val d'Aoste, à Châtelard

le neuf, à la Rogerie, Maraccon et Crélex, le dix

Novembre mil huit cent seize, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Georges le premier Décembre mil huit cent seize

Pièces déposées :

Certificat de publication  
publication de célébrer le  
mariage, délivré par l'officier  
de l'état civil de Sallanches  
Val d'Aoste

Les époux :

R. Dufour

Julie Dufour née Chollet

Les témoins :

Albert Dufour

Louis Chollet

L'officier de l'état civil :

L. Gantolo

Registre des mariages A.

No 13,  
Burgemeister Friedrich  
Gottfried  
Bally, Martine Berny.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burgemeister Friedrich Gottfried  
maître  
célibataire

originaire de Ennassang / Burgorio domicilié à  
Gingins né à

Wetzstein / Busselland le vingt deux octobre  
mil huit cent quatre vingt deux fils de

Burgemeister Gottfried, agriculteur et de  
Marie José Forster, à Ennassang

2. Martine Berny  
célibataire

Sans profession  
originaire de Gingins domiciliée à

Chésery née à  
Chésery le dix octobre

mil huit cent quarante deux fille de

Martine Charles Louis, agriculteur et de  
Martine Amélie José Charrier, à Chésery

Comme témoins :  
1. Martine Victor, agriculteur, à Chésery  
2. Georgette, Sacristain, Gingins

Les publications ont eu lieu à Ennassang, le vingt et vingt et un  
sept, Gingins et Chésery, le sept et dix  
septembre mil huit cent quarante et deux, à trois époques.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le soixante décembre mil  
huit cent quarante et deux

Pièces déposées :  
Cote de naissance du  
fiancé  
Certificats de publication  
à Ennassang - Gingins  
Chésery et à Gingins

Les époux :  
Burgemeister  
Martine Berny  
Les témoins :  
Martine Victor  
M<sup>lle</sup> Georgette

Communiqué à l'officier de  
l'état civil Ennassang  
Burgorio

L'officier de l'état civil :  
L. Gerstel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

h  
Signé le 18.12.16  
J. Berny

N° 14

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

Parisseau Henri Albert

Parisseau Henri Albert

et Charbonnier Nina Hélène

jardinier

célibataire

originaire de Genève / Genève domicilié à

au Petit-Saconnex né à

le premier Juillet

mil huit cent quatre vingt huit fils de

défunt Henri Parisseau et de

Marie Ducot, sa femme

2. Charbonnier Nina Hélène

Taillense

Célibataire

originaire de Gingins domiciliée à

Gingins née à

Petit-Saconnex le quatre Janvier

mil huit cent quatre vingt neuf fille de

Jean Marc Etienne Charbonnier, propriétaire de

lot de Emma Ducot, sa femme à Gingins.

et de Emma Ducot, sa femme à Gingins.

Comme témoins : 1. William Parisseau, jardinier à Charcombe

2. Hermann Escherli, jardinier à Morges

Les publications ont eu lieu au Petit-Saconnex le quatre

Décembre à Gingins le cinq Décembre et à

Genève le six Décembre mil huit cent soix

sept sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le vingt six Décembre, mil

huit cent soix sept

Pièces déposées :

Certificat de publication

sur l'absence de célibat

et le mariage, délivré par

l'officier de l'état civil

du Petit-Saconnex

à Genève

Les époux :

Henri Parisseau

Nina Parisseau née Charbonnier

Les témoins :

W. Parisseau jardinier, Genève

H. Escherli jard. Morges

L'officier de l'état civil :

L. Genot

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

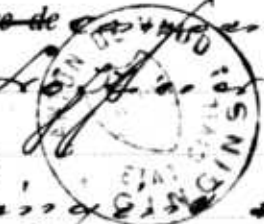



Communiqué à double au ...  
de l'état civil  
à Genève


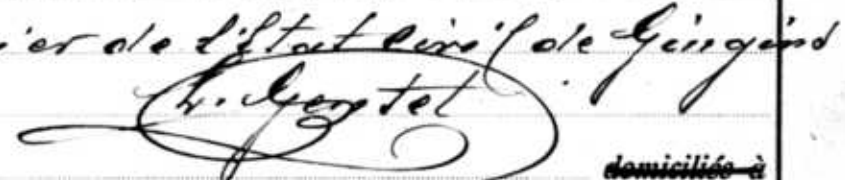
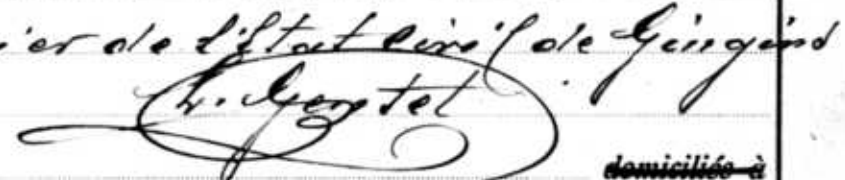
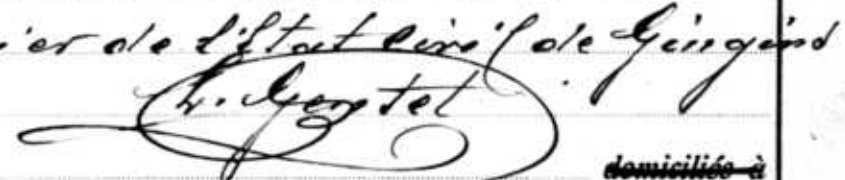
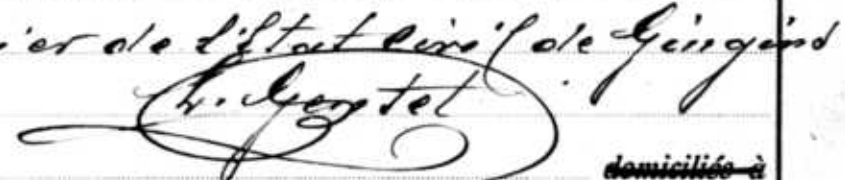
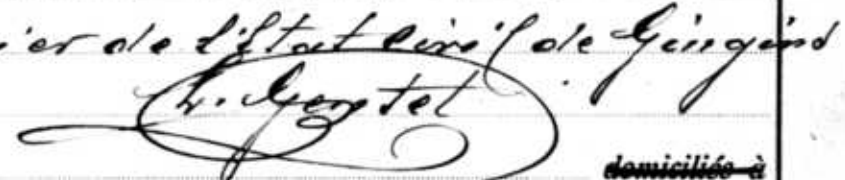
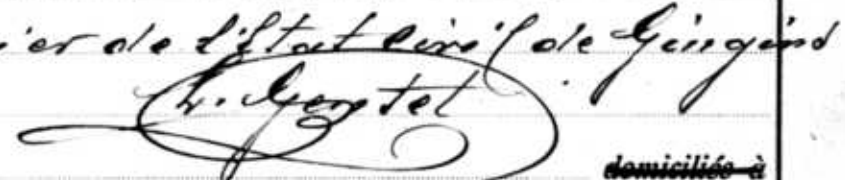
Registre des mariages A.

N°

et

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. Le numéro 14, à folio 20, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1906. Les deux doubles au présent registre sont originaires de ~~la commune de~~  domicile à ~~la commune de~~  né à ~~la commune de~~  le 30 Décembre 1916, fils de ~~la commune de~~  Une double a été transmise le 8 Janvier 1917 à l'autorité cantonale en exécution de l'article 2 de la loi.

2. ~~l'officier de l'état civil de~~  domiciliée à ~~la commune de~~  née à ~~la commune de~~  le ~~la commune de~~  mil cent ~~la commune de~~  fille de ~~la commune de~~  et de ~~la commune de~~ 

Comme témoins : 1.  
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :



1914

N° 1.

Eberhard, Paul Henri

et

Humbert, Marie Antoinette

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eberhard Paul Henri

célibataire

Convenu de Bureau

originaire de Brélex domicilié à

Brélex né à

Brélex le quinze Avril

mil deux cent quatre vingt sept fils de

Eberhard Jean Henri et de

Néanmoins Angélique Auguste Lucie Paul, décédée.

2. Humbert, Marie Antoinette

célibataire

sans profession

originaire de Marchaisse domiciliée à

Genève née à

le seize Avril

mil deux cent quatre vingt dix fille de

Humbert Alphonse, décédé et de

Anna Marie née Schütz, veuve de Genève

Genève

Comme témoins : 1. Albert Eberhard, employé aux Postes à

2. Alfred Humbert, employé de bureau à

Genève

Les publications ont eu lieu à Brélex et à Genève, le quinze

Avril, et à Marchaisse, le seize Avril, mil deux cent

quatre vingt dix sept, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Genève le trois Février, mil deux cent

dix sept.

Pièces déposées :

Certificats de publication

à Brélex, Genève

et Marchaisse

Les époux :

Henri Eberhard

Marie Humbert née Schütz

Les témoins :

Alb. Eberhard

Alfred Humbert

L'officier de l'état civil :

L. Gestel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 2.  
Haldi Albert  
et  
Janni Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Haldi Albert  
célibataire  
agriculteur, bourgeois  
originaire de Sarrazin / Broyes domicilié à  
La Rippe né à  
Ablandschon / Broyes le treize Avril  
mil huit cent quatre vingt cinq fils de  
Haldi Friedrich, Friedrich et de  
Johanna Katharina née Schneider  
Ablandschon

2. Janni Marie  
célibataire  
cuisinière  
originaire de St. Stephan / Broyes domiciliée à  
La Rippe née à  
Ablandschon / Broyes vingt deux  
mil huit cent quarante six fille de  
Janni Bartholomäus agriculteur Ablandschon  
et de Magdalena née Kotte, née née

Comme témoins :  
1. François Becor, agriculteur à  
La Rippe  
2. Jeanne Gantet cuisinière à  
La Rippe

Les publications ont eu lieu à Gossensy, St. Stephan  
et La Rippe, le vingt deux Avril mil  
huit cent dix sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

vingt deux le treize Avril mil huit  
cent dix sept

Pièces déposées :  
1. actes de naissance  
des fiancés  
2. certificats de publ.  
en double  
à Gossensy  
3. St. Stephan  
4. La Rippe

Les époux :  
Albert Haldi  
Marie Haldi Janni

Les témoins :  
François Becor  
J. Gantet

Communiqué aux officiers de  
l'état civil à Gossensy  
et St. Stephan / Broyes

L'officier de l'état civil :  
J. Gantet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N<sup>o</sup> 3.  
Félix Charles  
et  
Sigris Wilhelmine  
Sidonie dite Julia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Félix Charles  
célibataire  
royaume de Sardaigne  
originaire de La Rogerie (France), domicilié à  
Ligny (France), né à  
Laf. Bessonville Gilly le vingt deux Avril  
mil huit cent soixante deux fils de  
Abraham Félix né à et de  
Rose Julie née Couillet de Genève ?

2. Sigris Wilhelmine Sidonie dite Julia  
célibataire  
employée au télégraphe  
originaire de Suresnes (Suisse), domiciliée à  
Genève, née à  
Genève le vingt six Avril  
mil huit cent soixante cinq fille de  
Joseph Ignace Sigris et de  
Marie née Stocker, ses deux déçédés

Comme témoins :  
1. Louis Bertholet  
2. Rose Fustebert

Les publications ont eu lieu à La Rogerie et Ligny le  
vingt deux et vingt trois Mars à Suresnes, le vingt  
Mars à Genève, le vingt six Mars, mil huit cent  
soixante cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ligny le quatorze Avril mil huit cent  
soixante cinq.

Pièces déposées :

- Certificats de publication  
1. Ligny  
2. La Rogerie  
3. Suresnes  
4. Genève

Les époux :

Charles Félix  
Julia Sidonie née Sigris

Les témoins :

Louis Bertholet  
Rose Fustebert

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux officiers d'état  
civil de Suresnes et Genève

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 4.  
Dufour Ernest  
et  
Philippold Marguerite  
Josephine Susanne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufour Ernest, agriculteur  
rue de Rodolphe Felix n<sup>o</sup> 25 la Grande Grise  
mille neuf cent treize,  
originaire de Châteland / Grand / domicile à  
Petit-Lysins / Lysins, né à  
Grand le deux octobre  
mil huit cent septante-cinq fils de  
François Dufour et de  
Marie Louise née Chollet, décédée

2. Philippold Marguerite Josephine Susanne  
cétibataire  
sans profession  
originaire de Schinznach / Argovie / domiciliée à  
Chéserex née à  
Chéserex le vingt deux février  
mil huit cent septante-cinq fille de  
Samuel Étienne Philippold et de  
Jeanne Louise Susanne née Joly, décédée.

Comme témoins :  
1. Charles Bidoux, agriculteur à Grand.  
2. Berthe Bidoux, ménagère à Grand.

Les publications ont eu lieu à Châteland, le quatre Avril,  
à Lysins, Schinznach et à Chéserex, le treize  
Avril mille neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le dix septième jour d'Avril mille neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

- 1. Acte de naissance du fiancé.
- 2. Certificats de publication  
à Châteland.
- 3. à Lysins
- 4. à Schinznach
- 5. à Chéserex.

Les époux :

E. Dufour  
Marguerite Dufour - Philippold

Les témoins :

Ch. Bidoux  
B. Bidoux

L'officier de l'état civil :

H. Gerstel

Communiqué aux officiers de  
l'état civil de Montreux  
et de Schinznach

N° 5.

Ritterer Julien Arthur  
Fouchère Léa Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ritterer Julien Arthur  
célibataire  
originaire de Châteaui-d'œx, canton de Neuchâtel, domicilié à  
Neuchâtel, le quatre Mars, mil huit cent vingt et six  
fils de David Louis Benjamin Ritterer Peiff. et de  
Lisette Reichenbuech, veuve Peiff.

2. Fouchère Léa Marie  
célibataire  
originaire de Neuchâtel, canton de Neuchâtel, domiciliée à  
Neuchâtel, le douze Mars, mil huit cent vingt et six  
fille de feu David Fouchère et de  
Justine veuve Bertholet, sa veuve, à Grandson

Comme témoins :  
1. Samuel Gendot, sous-maire municipal à Neuchâtel  
2. John Lecor, maréchal à Neuchâtel

Les publications ont eu lieu à Châteaui-d'œx, le vingt-trois  
à Neuchâtel, le vingt-cinq et à Neuchâtel, le  
vingt-sept Avril mil huit cent vingt et six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quinze le vingt-six Mars mil huit cent vingt et six

Pièces déposées :  
Certificat de publication  
Acte de publication de mariage  
Acte de mariage daté le 14  
Mars 1877, par l'officier  
de l'état civil de Châteaui-  
d'œx.

Les époux :  
Julien Ritterer  
Léa Fouchère  
Les témoins :  
Samuel Gendot  
John Lecor

Communiqué aux officiers de  
l'état civil de Châteaui-  
d'œx, Neuchâtel et de  
Neuchâtel

L'officier de l'état civil :  
S. Gendot

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

No 6.  
Borrig, Jean Alfred  
et  
Müller Marie Madeleine  
surnom Polanie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borrig, Jean Alfred  
célibataire  
jardinier  
originaire de Genève  
Cressier, La Voie  
aux Saux-Vives / Genève le douze septembre  
mil huit cent quatre vingt huit  
fils de  
Jean Pierre Borrig, décédé  
et de  
Antoinette Marie Dumont, à Genève

2. Müller, Marie Madeleine Polanie  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Mittig / Alders /  
aux Saux-Vives / Genève  
Mittig  
le quinze Janvier  
mil huit cent quarante cinq  
fille de  
Christian Müller, boulanger, décédé  
et de  
Marie Tarbe Müller née Schneider à Trossy

Comme témoins :  
1. J. Gentot, cuisinier à Gigny  
2. J. Cecor, syndic à Gigny

Les publications ont eu lieu aux Saux-Vives, le vingt deux Juin  
à Cressier le vingt trois Juin, à Mittig, le cinq Juillet  
à Genève, le vingt six Juillet, mil huit cent dix sept,  
dans l'après midi.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gigny le dix huit mil huit cent dix sept  
Sept.

Pièces déposées :  
Autorisation du Conseil d'état  
de procéder au mariage.  
Certificats de publication  
aux Saux-Vives Genève  
Cressier Mittig  
Certificat de capacité  
matrimoniale de la fiancée

Les époux :  
Jean Borrig  
Marie Borrig née Müller

Les témoins :  
J. Gentot cuisinier Gigny  
J. Cecor, syndic Gigny

Communiqué au Bureau Cantonal  
de l'Etat Civil de Genève par le  
J. Cantonal de Justice et Police  
à Lausanne

L'officier de l'état civil :  
J. Gentot

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

No 4

5 Bezinge Gustave Eugène  
Forster Marie Emma Hélène

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bezinge Gustave Eugène  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Girardin / Doubs, domicilié à  
Girardin né à  
Girardin le sept Arvoif  
mil cent quatre vingt neuf fils de  
Bezinge Jean Jules François, capitaine et de  
Amélie née Barde, à Girardin

2. Forster Marie Emma Hélène  
célibataire  
couturière  
originaire de Genève domiciliée à  
Perromont, sur Chèvreset / Savoie, née à  
aux Saix Vires, Genève, le vingt sept de septembre  
mil cent quatre vingt trois fille de  
Léonard Forster, d'ici et de  
Marie Louise née Götter, à Perromont

Comme témoins : 1. Jean Gentet, agriculteur à Girardin  
2. Jeanne Gantet née Barde, à Girardin

Les publications ont eu lieu à Girardin et Chèvreset, le vingt  
deux sept, à Genève le vingt quatre sept et sept  
sept cent dix sept, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Girardin le sept de septembre, mil cent quatre vingt neuf  
Cent dix sept

Pièces déposées :

- 1. Acte de naissance de Marie Emma Hélène Forster.
  - 2. Acte d'origine de Marie Emma Hélène Forster, constatant sa nationalité à la commune de Genève.
  - 3. Promesse de mariage
  - 4. Certificats de publication à Girardin, Chèvreset et Genève.
- Communiqué aux Trois en cas  
de l'état civil à  
Genève.

Les époux :

Bezinge Gustave  
Marie Bezinge Forster

Les témoins :

Jean Gentet  
Jeanne Gentet

L'officier de l'état civil :

J. Gentet

Registre des mariages A.

No 8.

Stauffenegger Robert  
et  
Charotone, Feida  
Piertha

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stauffenegger Robert  
célibataire  
Charotone.

originaire de Häzler / Bernes domicilié à  
Craxod / Craxod né à

Homburg / Bernes le vingt-quatre  
novembre mil huit cent vingt-cinq fils de

Friedrich Stauffenegger, agriculteur et de  
Anna née Hedemann La Biengen, Dile Compagne

2. Charotone, Feida Piertha  
célébrataire

Sans profession.

originaire de Morat-la-Ville domiciliée à  
Craxod née à

Morat-la-Ville le dix-huit  
septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Charotone, Henri Lucien, agriculteur et de  
Françoise née Rochat, à Craxod.

Comme témoins :  
1. Ernest Charotone, agriculteur à Craxod.  
2. Marthe Dauphin, ménagère à Comminges.

Les publications ont eu lieu à Grosshöchstetten Bernes le dix  
octobre, à Morat-la-Ville, Craxod et Craxod,

le trois octobre mil huit cent dix-sept, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le dix-sept  
Le dix-sept

Pièces déposées :  
1. Acte de naissance de Robert Stauffenegger et Feida Piertha Charotone.  
2. Certificats de mariage.  
3. Certificats de publication à Grosshöchstetten, Morat-la-Ville, Craxod et Craxod.

Les époux :  
Stauffenegger Robert  
Stauffenegger Feida  
née Charotone

Les témoins :  
Ernest Charotone  
Marthe Dauphin

Communiqué aux officiers de  
l'état civil de Grosshöchstetten,  
Morat-la-Ville et Craxod.

L'officier de l'état civil :  
K. Gerstel

Par ordre du Département de Justice et Police du Canton de Fribourg du 10 mars 1932, l'inscription ci-contre est rectifiée en ce sens que le nom de famille de l'épouse écrit par erreur "Charotone" soit écrit "Charotone".  
Fribourg le 12 mars 1932.  
L'officier de l'état civil :  
S. G. G. Pelletier  
Dip. de Justice, Police et ans offic  
Grosshöchstetten et l'île.

Par ordre du Département de Justice et Police, du 28 avril 1954, l'acte de mariage ci-contre est rectifié en ce sens que : a) le nom patronymique de l'époux, comme celui de son père soit orthographe "Stauffenegger" b) le père de l'époux soit désigné sous les prénoms "Karl Friedrich" c) que la mère de l'épouse soit désignée sous le prénom "Verena".  
Fribourg le 12 mars 1954.  
L'officier de l'état civil :  
S. G. G. Pelletier  
Dip. de Justice, Police et ans offic  
Grosshöchstetten et l'île.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henry Jules Paul,  
 célibataire  
 agriculteur  
 originaire de Vullierens / Saoud, domicilié à  
Lysins né à  
Lysins le dix-sept septembre  
 mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Henry Henri Paul, décédé et de  
Lucie Jeanne Rosine née Heironim, à Lysins,

2. Henry Marie,  
 célibataire  
 cuisinière  
 originaire de Vullierens domiciliée à  
Vullierens née à  
Vallers, sous Cors le vingt-neuf décembre  
 mil huit cent quatre-vingt-sept, fille de  
François Louis Heber, agriculteur et de  
Lucie Eugénie née Desjardet, à Vullierens,

Comme témoins :  
 1. Auguste Henry, agent de police à Lussigny  
 2. Alexina Henry, ménagère à Lysins,

Les publications ont eu lieu à Lysins, le dix octobre et à  
Vullierens, le dix octobre mil huit cent dix-  
 sept, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lysins le quinze décembre mil-  
 huit-cent-dix-sept

Pièces déposées :  
 Acte de naissance de  
Marie Henry,  
 Certifications de publications  
 au Lysins et à Vul-  
lierens : \_\_\_\_\_

Les époux :  
H. Henry  
Marie Henry Henry

Les témoins :  
Auguste Henry Sanson  
Alexina Henry Eysins

Communiqué à l'officier de  
 l'état civil de Vullierens : \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
H. Gaudet

No 9  
Henry Jules Paul  
 et  
Henry Marie

CANTON DE VAUD  
 Le mariage a été célébré dans l'église de Lysins le quinze décembre mil huit cent dix-sept à dix heures.  
 L'officier de l'état civil soussigné a déclaré les fiancés légalement unis par le mariage.  
 L'acte de mariage a été enregistré au greffe de l'état civil de Lysins le quinze décembre mil huit cent dix-sept.  
 L'acte de mariage a été communiqué à l'officier de l'état civil de Vullierens le quinze décembre mil huit cent dix-sept.  
 Imprimerie Gaudet, Lausanne, 3000

Registre des mariages A.

1818.  
N° 1.

1. Pasche, Charles Auguste  
2. Boy, Louise Sophie  
Hélène

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pasche, Charles Auguste,  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Stans domicilié à  
Bois-Dumont, vers Lydine né à  
Beddinges/Stans le deux Janvier  
mil huit cent soixante-deux, fils de  
Louis Frédéric Pasche, et de  
Jeanne Adèle née Demont, décédée.

2. Boy, Louise Sophie Hélène  
célibataire  
sans profession  
originaire de Givrin domiciliée à  
Givrin née à  
Givrin le vingt-sept Septembre  
mil huit cent quarante-sept fille de  
Boy, Marie Alphonsine, agricultrice et de  
Jacques Fournier Maître, à Givrin.

Comme témoins :  
1. Alfred Pasche, agriculteur à Lydine.  
2. Marguerite Boy, ménagère à Givrin.

Les publications ont eu lieu à Stans, Lydine et Givrin le vingt-deux Janvier à Bois-la-Ville le vingt-trois Janvier, mil huit cent dix-huit, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Givrin le huit Janvier, mil huit cent dix-huit.

Pièces déposées :  
Acte de naissance de Pasche Charles Auguste, Coste fiancé de publication à Stans, Lydine Givrin et Bois-la-Ville

Les époux :  
Charles Pasche,  
Louise Pasche née Boy.  
Les témoins :  
Pasche Alfred Lydine agriculteur,  
Marguerite Boy Givrin.

Communiqué au Prévôt en vertu  
de l'art. 10 de la loi du 20 Mars  
1809 et de l'officier  
de l'état civil d'Bois-la-Ville

L'officier de l'état civil :  
L. Gantet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

N° 4.  
Charbonnet, Jean Baptiste  
et  
Parisod Julia.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Charbonnet, Jean Baptiste  
célibataire  
Charpentier  
originaire de Stendral (Savoie), domicilié à  
Lysins (Savoie), né à  
Maborot, rive Léon, le vingt-trois Juin  
mil huit cent quatre vingt sept fils de  
Charbonnet, Jean Jacques, Charpentier, Stendral et de  
Marie née Houdry, d'origine, d'origine.

2. Parisod Julia.  
célibataire  
ménagère  
originaire de Lutry et Villotte (Savoie) domiciliée à  
Pommard (Savoie), née à  
Lysins (Savoie) le dix huit Juillet  
mil huit cent quatre vingt quatre fille de  
Parisod, Frédéric Louis dit Frot, d'origine et de  
Caroline née Guayon, d'origine, d'origine.

Comme témoins :  
1. Félix Genoux, Charpentier à Lysins  
2. Jean Jean, menuisier à Lysins.

Les publications ont eu lieu à Lysins et Lutry, le dix huit Juin  
à Villotte, le dix huit Juin à Stendral de l'un des témoins  
et à Pommard, le dix huit Juin de l'un des témoins  
sans objection.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Lysins, le vingt-trois Juin, mil huit cent dix-huit.

Pièces déposées :

Le acte de naissance de  
Jean Baptiste Charbonnet.  
Certificats de publications  
à Lysins, Lutry, Stendral  
Villotte et Pommard.

Les époux :

B. Charbonnet  
Julia Charbonnet née  
Parisod

Les témoins :

Genoux Fx Lysins chacun.  
Jean Jean, Lysins.

Communiqué  
aux officiers de l'état civil  
de Stendral, Lutry - Villotte  
à Pommard et Lysins d'origine.

L'officier de l'état civil :

L. Genoux

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Le  
Samedi 27 / 11 / 18  
J. Gene

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 7.  
Berthie Charles Jules.  
Melly Lotte Julienne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berthie Charles Jules  
célibataire  
agriculteur  
originaire de La Rippe domicilié à  
La Rippe né à  
La Rippe le premier septembre

mil sept cent quatre vingt quatre fils de  
Berthie Julien, agriculteur à La Rippe et de  
Félicie Caroline Eugénie veuve Melly de Jambo

2. Melly Lotte Julienne  
célibataire  
sans profession  
originaire de La Rippe domiciliée à  
La Rippe née à  
La Rippe le huit juillet

mil sept cent quatre vingt trois fille de  
Melly Louis Ferdinand, agriculteur et de  
Jeanne Louise veuve Melly, de Jambo

Comme témoins :  
1. John Berthie, agriculteur à La Rippe  
2. Laure Melly, sans profession à La Rippe

Les publications ont eu lieu à La Rippe le trois  
sept mil neuf cent dix-huit sans  
opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quinze le dix sept mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :  
Certificats de publication  
à La Rippe.

Les époux :  
Jules Berthie  
Esther Berthie Melly

Les témoins :  
John Berthie agriculteur à La Rippe  
Laure Melly à La Rippe

L'officier de l'état civil :  
L. Gantet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

Communiqué

No 4.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

*Bovy Alexandre Jeanne*  
*Röthlisberger Frida*

*Bovy Alexandre Jeanne*  
agriculteur  
célibataire

originaire de *Girring* domicilié à  
*Girring* né à  
*Girring* le deux août

mil cent quatre-vingt quatre fils de  
*Bovy Louis Alexandre Charles* agriculteur et de  
*Lise Victorine Marie Joséphine* femme

*Röthlisberger Frida*  
célibataire  
sommelière

originaire de *Langnau / Bern* domiciliée à  
*Boège* née à  
*Gröden / Solgère* le quatre de Janvier

mil cent quatre-vingt sept fille de  
*Röthlisberger Gottfried* apicier et de  
*Anna Sophie Elisabeth* née

Comme témoins :  
1. *Jean Schjerve* agriculteur à *Boège*  
2. *Samuel Gentet* secrétaire communal

Les publications ont eu lieu à *Girring*, *Boège*, le vingt  
sept Août et à *Langnau* le vingt sept  
Août sans aucun empêchement.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

*Girring* le dix-sept Mars mil neuf cent  
*Leandret - Gouff*

Pièces déposées :

*Acte de l'état civil de la fiancée Frida Röthlisberger*  
*Certificats de publication de Girring Langnau & Boège*

Les époux :

*Jean Bovy*  
*Frida Bovy ne Röthlisberger*

Les témoins :

*Jean Schjerve*  
*Samuel Gentet*

Communiqué à l'état civil de *Langnau / Bern*

L'officier de l'état civil :

*S. Gentet*

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

No 5.

Bricolens Alfred Eugène  
et  
Baden Alice Emilie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

Bricolens Alfred Eugène  
célibataire  
agriculteur

originaire de Arzier-le-Sec domicilié à  
La Rippe né à

La Croix de la Pénitence / le Bourg  
Jorisset mil sept cent soixante deux fils de  
Louis Julien Bricolens agriculteur et de  
Félicie Marie José Laruelle sa femme

2. Baden Alice Emilie  
célibataire

sans profession

originaire de Le Lander domiciliée à  
La Rippe née à

La Rippe le six Mars mil sept cent  
soixante deux fille de  
Baden Jules Florent agriculteur et de  
Emma Fournier sa femme

Comme témoins :  
1. Jules Bricolens agriculteur  
2. Emmanuel Gentet cultivateur

Les publications ont eu lieu à La Rippe le vingt dix huit  
à Arzier-le-Sec le vingt sept et à Arzier-le-Sec  
mil sept cent dix huit sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le sixième mil sept cent dix huit  
à La Rippe - mil sept cent dix huit

Pièces déposées :  
Acte de naissance  
de Bricolens Alfred  
Eugène - certifié par  
la publication à La  
Rippe Arzier &  
Le Lander

Les époux :  
Bricolens Alfred  
Alice Baden née  
Baden

Les témoins :  
Jules Bricolens Gingin  
Emmanuel Gentet

Communiqué aux officiers  
de l'état civil de  
Arzier-le-Sec & Le Lander

L'officier de l'état civil :  
Emmanuel Gentet

Par jugement du Tribunal  
de 1<sup>re</sup> instance à Genève  
du 18 janvier 1942, le mariage  
ci-dessus a été dissous par  
le divorce. Prononcé  
entre l'époux en vertu  
de l'art. 139 du Code  
civil suisse.  
Gingin 15 janvier 1942.  
L'officier de l'état civil  
G. G. G.  
1) 13 janvier 1942 ci-  
dessus est approuvé.  
dit

No 6  
Berges Ernest Leonard  
Gjeller Marie Lise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berges Ernest Leonard  
Célibataire

agriculteur  
originaire de Nâix, Pernois domicilié à  
Bussatopied, La Rippe né à  
Lysins le Sept Janvier  
Après l'âge de dix-huit ans et dix-huit jours - fils de  
Berges Frédéric agriculteur et de  
Robotte née Isobel à Bussatopied, La Rippe

2. Gjeller Marie Lise  
Célibataire

originaire de Obervassat, Pernois domiciliée à  
Coëlex née à  
Luceas le vingt Sept Mars  
mil huit cent quatre vingt quatre fille de  
Louis Gjeller, propriétaire et de  
Marie Anne née Mueller, à Coëlex

Comme témoins :  
1. F. de Berges, agriculteur à La Rippe  
2. Samuel Gantet, propriétaire à Bussatopied

Les publications ont eu lieu à La Rippe et Coëlex le  
quatorze Avril à dix heures et le  
quinze Avril à dix heures et le  
seize Avril à dix heures

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le quinze le vingt-quatre Mars  
mil huit cent dix-huit

Pièces déposées :  
Actes de l'état civil des  
deux fiancés, Berges  
Ernest Leonard et Gjeller  
Marie Lise  
Certificats de publi-  
cations de La Rippe, Coëlex  
Nâix et Grossboëtten

Les époux :  
Berges Ernest  
Elise Berges née Gjeller

Les témoins :  
Felix Berges La Rippe  
Georges Gantet

Communiqué aux officiers de  
l'état civil de Nâix et  
de Grossboëtten

L'officier de l'état civil :  
L. Gantet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

Registre des mariages A.

No 1  
Luthe Ernest  
et Hedera Julie

**DIVORCE**  
Mariage dissous par le divorce selon jugement du tribunal de s<sup>re</sup> instance de Genève définitif et exécutoire dès le 4 février 1964.  
Inscrit le 20 février 1964.  
L'officier de l'état civil:



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Luthe Ernest  
côlibataire  
agriculteur  
originaire de Trarbachensied. / Berom, Linden domicilié à  
Chésoret né à  
Schweedorf Berompe dix février  
mil sept cent soixante quatre fils de  
Katharine Wittli, agricultrice et de  
Louise née Filtzberger de Berompe

2. Hedera Julie  
côlibataire  
sans profession  
originaire de Chésoret domiciliée à  
Chésoret née à  
Chésoret le trois Mars  
mil sept cent soixante six fille de  
Hedera Jacques Albert Lucie agricultrice  
et de Hedera Marie Marguerite née Hedera Marie  
Chésoret

Comme témoins :  
1. Sauvage  
2. Berger

Les publications ont eu lieu à Chésoret, le vingt deux février  
et à Linden, le trente trois février  
soit dix sept, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le vingt quatre Mars  
soit dix sept.

Pièces déposées :  
Acte d'état civil des  
fiancés Luthe Ernest  
participante de publi-  
cation à Chésoret et  
à Linden.

Les époux :  
Ernest Luthe  
Hedera Julie

Les témoins :  
S. Goutel & Eugène  
Berger Ernest

Communiqué  
de l'état civil de  
Berompe

L'officier de l'état civil :  
[Signature]



No 5

à Druey Paul Ernest  
et  
Regimée née Rosset  
Marie Louise.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Druey Paul Ernest veuf de Emilie  
Fanny née Jugnot, née le vingt juillet mil-  
sept-cent soixante - trois  
originaire de Fovrey France domicilié à  
Porax né à  
Fovrey le dix-huit Avril  
mil sept cent soixante quatre fils de  
François Nicolas Druey tailleur et de  
Emilie Adèle née Corrad sa femme

2. Regimée née Rosset Marie Louise  
veuf de Louis Regimée née le six juillet  
mil sept cent dix sept, mineure  
originaire de Essertes France domiciliée à  
Porax née à  
Porax le trois septembre  
mil sept cent septante sept fille de  
Rosset François Alphonse et de  
Rosalie Louise née Doucet décédée

Comme témoins : 1. Louis Foly entrepreneur à Gingins  
2. Samuel Garret bourgeois à Gingins

Les publications ont eu lieu à Porax le cinq Juin à  
Fovrey et à Essertes le dix huit mil sept cent dix sept  
cent dix sept sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le vingt deux Juin mil sept cent dix sept

Pièces déposées :

1. Acte de naissance de Druey Paul Ernest l.  
Acte de naissance de Emilie Fanny Jugnot 3 acte de naissance de Regimée Rosset  
4 actes de publication à Porax Fovrey Essertes

Les époux :

Druey Paul Ernest  
Mari Druey née Rosset

Les témoins :

Louis Foly entrepreneur  
Samuel Garret bourgeois

L'officier de l'état civil.

Garret

Communiqué aux officiers de l'état civil de Branches à Essertes ville

Registre des mariages A.

No 1.  
Schelling Roger  
Blonnet Adeline  
Julia Louise.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schelling Roger Charles Roger  
célibataire, militaire, soldat au 9<sup>e</sup>  
régiment colonial.

originaire de origine française domicilié à  
Bègles près Bordeaux né à  
Bordeaux le vingt deux de septembre

mil huit cent soixante deux fils de  
Charles Georges Schelling, jardinier et de  
Marie Blanche née Rivière à Bordeaux.

2. Blonnet Adeline Julia Louise,  
célibataire  
militaire

originaire de Provençaux Français domiciliée à  
Provençaux née à  
Provençaux le deux de décembre

mil huit cent soixante quatre fille de  
Marie Michel Blonnet, jardinier et de  
Adèle née Bourgeois à Provençaux.

Comme témoins :  
1. Ami Bernard, agriculteur à Provençaux  
2. Michel Blonnet, jardinier à Provençaux

Les publications ont eu lieu à Limol, le quatre de provençaux, le  
vingt quatre, à Provençaux le vingt six de provençaux et  
deux de provençaux le vingt six de provençaux et de provençaux le  
vingt six de provençaux, après opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Provençaux le quatre de provençaux  
(- cent dix-huit)

Pièces déposées :  
Certificat de publication  
de l'acte de mariage de ce  
libre de mariage de ce  
à Limol le deux de  
provençaux

Les époux :  
Schelling Roger  
Julia Schelling née  
Blonnet

Les témoins :  
Ami Bernard Provençaux  
Blonnet Michel Provençaux

Communiqué à l'état civil de  
Provençaux, le deux de  
provençaux de provençaux  
et Police de

L'officier de l'état civil :  
H. Garot

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 10  
Lütke Adolphe  
Steffen "Martha Ida"

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lütke Adolphe  
célibataire

agriculteur  
originaire de Immetzwillen / Bern domicilié à

Chésersax né à

Heidholz / Bern le six mai  
mil sept cent soixante six fils de

Katharine Lütke, agricultrice et de

Henricus Filtbrunnen Chésersax

2. Steffen Martha Ida  
célibataire

originaire de Heidholz / Bern domiciliée à

Chésersax née à

Stamen / Allamogny le six octobre  
mil sept cent soixante deux fille de

Steffen Gottfried, agriculteur et de

Martha Ida Knate, Chésersax

Comme témoins :

- 1. Rudolphe Lütke, agriculteur Chésersax
- 2. Gottfried Steffen, agriculteur Chésersax

Les publications ont eu lieu à Chésersax Bern, le vingt et un  
juillet, à l'issue de la Heidholz. La première  
a eu lieu le vingt et un juillet. La seconde le

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quinze le vingt trois août mil  
sept cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance de  
Lütke Adolphe et de  
Steffen Martha Ida.  
Certificats de publication  
à Chésersax Bern.  
Linden et Heidholz

Les époux :

Adolphe Lütke  
Martha Lütke geb. Steffen

Les témoins :

Rudolphe Lütke  
Gottfried Steffen

L'officier de l'état civil :

H. Gerodet

Registre des mariages A.

N° 11.  
Grangey, Julien Marcid  
et  
Goussier, Mariette  
Jonny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grangey, Julien Marcid ;  
Célibataire  
agriculteur  
originaire de Lysines domicilié à  
Lysines né à  
Lysines le vingt quatre Janvier  
mil huit cent soixante trois fils de  
Albert Edouard Grangey et de  
Stève Rodolphe José Goussier, décédés ;

2. Goussier, Mariette Jonny ;  
Célibataire  
Couturière  
originaire de Grand et de Genève domiciliée à  
Grand née à  
Châssorex le vingt un Octobre  
mil huit cent soixante un fille de  
Goussier, Paul Julien, agriculteur et de  
Jonny Elvire née Garblon de Grand

Comme témoins :  
1. Julien Waldmann, agriculteur à Lysines  
2. Julien Olivier, agriculteur à Lysines

Les publications ont eu lieu à Lysines & Grand, le douze  
Novembre & à Genève, le treize Novembre  
mil huit cent dix huit, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le sixième Décembre mil huit cent dix huit  
L'officier de l'état civil

Pièces déposées :  
Certificats de publi-  
cations à Lysines  
Grand & Genève.  
  
  
  
  
Communiqué aux Prévôts des  
tribunaux de l'état civil de  
Genève

Les époux :  
J. Grangey  
M. Goussier née Jonny  
  
Les témoins :  
Waldmann, Julien  
Olivier Julien Lysines  
  
L'officier de l'état civil :  
A. Genet

No 12,  
Pasche Louis Alfred  
et  
Maurice Frida.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pasche Louis Alfred  
célibataire  
bourgeois  
originaire de Vaudouaires / Genève / Doron-la-Ville domicilié à  
Lybiss, né à  
Bessinges / Vaudouaires, le par 03 10 1870 Soixante  
mil cent quatre vingt cinq fils de  
Louis Frédéric Pasche et de  
Jeanne Adèle née Demongé, décédés.

2. Maurice Frida  
célibataire  
ménagère  
originaire de Gromagny / France domiciliée à  
au Chêne, Nièvre / Neure, née à  
Gromagny le dix-huit Juillet,  
mil huit cent quatre vingt huit fille de  
Frédéric Maurice, agriculteur et de  
Marienne dite Marie Haug.

Comme témoins :  
1. Charles Pasche, agriculteur à Lybiss  
2. Louise Pasche, ménagère à Lybiss

Les publications ont eu lieu à Lybiss, Gromagny & Neure,  
le vingt-six Novembre, à Doron-la-Ville le  
vingt-sept Novembre, et à Vaudouaires, le vingt  
sept Novembre, mil neuf cent dix-huit.  
Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

vingt-trois Décembre mil neuf  
cent dix-huit

Pièces déposées :  
Actes d'état civil de  
Louis Alfred Pasche  
Frida Maurice  
Certificats de publication  
à Lybiss, Gromagny,  
Doron-la-Ville, à  
Vaudouaires et  
Neure.

Les époux :  
Alfred Pasche,  
Frida Pasche nee Marcel.

Les témoins :  
Charles Pasche Lybiss,  
Louise Pasche Lybiss.

L'officier de l'état civil :  
L. Guotet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Vertical handwritten notes on the left margin, including dates and names, and official stamps from the Canton of Vaud.

Registre des mariages A.

Form. 3.

1109.  
No 1.

1. Bachelard Eugène  
et  
Berlie, Albertine  
Marguerite.

Par jugement du tribunal du district de Yvon du 23 décembre 1931 déclaré nul et exécutoire le 14 mars 1932, le mariage déposé ci-contre a été dissous par le divorce.  
Il a été interdit au mari de se remariair pendant 1 an dès la date du jugement.

Georgins le 26 mars 1932.  
L'officier de l'état civil:  
S. Stribny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bachelard Eugène  
célibataire  
comptable, magasinier  
originaire de Yvon et de Pampigny. domicilié à  
Georgins né à  
Yvon. le premier Août  
mil huit cent quatre vingt quatre fils de

Charles Henri Bachelard, journalier et de  
Helida née Rommens, décédée.

2. Berlie, Albertine Marguerite  
célibataire  
sans profession  
originaire de Georgins et de La Rippe domiciliée à  
Georgins née à  
Georgins le trante Avril  
mil huit cent quatre vingt deux fille de

Berlie Charles Albert, agriculteur et de  
Beattie née Rommens, de femme à Georgins.

Comme témoins :  
1. Albert Berlie, agriculteur à Georgins  
2. Georget Rommens, propriétaire à Georgins

Les publications ont eu lieu à Yvon, Pampigny, Georgins  
et La Rippe, le quatorze, quinze, seize, dix sept,  
ceux dix huit, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Georgins le premier Mars mil neuf cent trente deux.

Pièces déposées:  
Note de naissance de  
Eugène Bachelard,  
certificats de présence  
à Yvon, Pampigny,  
Georgins et La  
Rippe.

Les époux :  
Eugène Bachelard  
Albertine Bachelard  
née Berlie  
Les témoins :  
Albert Berlie  
S. Georget M<sup>s</sup>

Communiqué aux officiers de l'état civil de Yvon  
et de Pampigny.

L'officier de l'état civil :  
S. Georget

N° 2.

à Béboux Marcel Henri  
et  
Dumarchey Alice  
Léon.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Béboux Marcel Henri  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Cully et de Lutry domicilié à  
Crélex né à  
Lausanne le dix octobre  
mil huit cent quatre vingt dix sept fils de  
Béboux Henri, machiniste. et de  
Caroline née Karler, à Aigle.

2. Dumarchey Alice Léon  
célibataire  
ménagère  
originaire de Esertines St Rollo domiciliée à  
Crélex née à  
Crélex le vingt deux Avril  
mil neuf cent fille de  
Dumarchey Henri avec Dumarchey Agathe  
de Marie Linge née Jacques, à Crélex

Comme témoins :  
1. John Béron, marié à Ginguind  
2. Dumarchey Gustave, marié à Marie Châtelain

Les publications ont eu lieu à Crélex le vingt cinq Février,  
à Lutry le vingt six à Esertines le vingt six, à  
Cully le vingt sept Février, mil neuf cent dix sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ginguind le vingt deux Mars mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :  
1. Acte de naissance de Béboux Marcel Henri.  
2. Contrat de mariage des parents de la fiancée Dumarchey Alice Léon.  
3. Certificats de publication de Crélex, Cully, Lutry & Esertines

Les époux :  
Béboux Henri  
Alice Béboux Dumarchey

Les témoins :  
John Béron  
S. Goutat

Communiqué aux officiers de l'état civil de Cully, Lutry & Esertines à Cully.

L'officier de l'état civil :  
S. Goutat

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 3.

Desjoux François Charles  
et  
Foster Louis Elide.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desjoux François Charles, veuf et tuteur  
de Marie Eugénie Louise Létriquet sa fille  
née le deux août mil neuf cent dix sept, de justitia  
originaire de Arzier-le-Vieil, domiciliée à

Brillat né à  
Le Vieil le vingt-trois Juin  
mil huit cent septante fils de  
François Frédéric Desjoux et de  
Célestine Marie Caroline née Audouin, décédée

2. Foster Louis Elide, veuf et tuteur  
de Marie Elphonde Foster, née le quatre novembre  
mil neuf cent six, originaire de  
originaire de Genève-le-Joux domiciliée à

Brillat née à  
Ballard le quatre Février  
mil huit cent septante huit, fille de  
Benedict Louis et de  
Elisabette née Maurer, les deux décédés.

Comme témoins :  
1. William Goly, agriculteur, Genève  
2. Georges Louis, Genève

Les publications ont eu lieu à Arzier, Genève, le Joux  
et Brillat, le cinq mars mil neuf cent  
dix sept, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le vingt le vingt-trois Mars, mil  
neuf cent dix sept.

Pièces déposées :  
1. Acte de naissance des  
deux fiancés, Desjoux Fran-  
çois Charles, et Louis Elide  
2. Actes de décès de tuteur  
Létriquet Marie Eugénie Louise  
et de tuteur Henri Elphonde,  
4 certificats de publica-  
tion à Arzier, Genève, le Joux  
et Brillat.

Les époux :  
Ch. Desjoux  
Elise Desjoux née Lamy

Les témoins :  
William Goly  
J. Georges

Communiqué aux officiers de  
l'état civil de Arzier et  
de Genève-le-Joux.

L'officier de l'état civil :  
J. Georges



N° 4.

2. M. Noveaux Charles  
et  
Mlle Louise Anney.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. M. Noveaux Charles Anney, célibataire  
employé postal,  
originaire de Cully et Lutry domicilié à  
Gressy né à  
Gressy le huit octobre  
mil huit cent quatre vingt dix fils de  
M. Noveaux Joseph Henri agriculteur et de  
Mme Lucie née Cauchon sa femme Sagrand

2. Mlle Louise Anney, célibataire  
sage femme  
originaire de Gressy domiciliée à  
Signy née à  
Gressy le vingt trois Avril  
mil huit cent quatre vingt dix fille de  
M. Marc Salomon et de  
Mme Julie née Ottomann, ses deux décollés

Comme témoins :  
1. Eugène Cauchon, agriculteur à Signy  
2. Constant Bally, agriculteur à Signy

Les publications ont eu lieu à Gressy et Signy la quator-  
ze Mars, à Cully et Lutry, le quinze Mars.  
Sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Signy le quatre Avril mil huit  
cent dix neuf.

Pièces déposées :  
Actes d'état civil des  
deux fiancés Noveaux  
Charles Anney et Mlle  
Louise Anney.  
Certificats de publi-  
cation à Gressy,  
Cully et Lutry.

Les époux :  
M. Noveaux  
Louise Noveaux née Anney

Les témoins :  
Eug Cauchon  
Constant Bally

L'officier de l'état civil :  
L. Gerotat

Communiqué aux officiers de l'état civil de Cully et Lutry.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

1<sup>er</sup> à Signy le 9 Mars 1909  
de P. Y. L.  
Gressy

Registre des mariages A.

No 5.  
Berges, Fritz Guillaume  
et  
Brüllhardt Anna

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berges, Fritz Guillaume  
célibataire  
agriculteur

originaire de Spiez / Bernes, domicilié à  
Brancheried, 4. La Rippe né à  
Spiez, le vingt deux

mil sept cent quatre vingt six fils de  
Berges Friedrich, agriculteur, et de  
Rosette née Harbol, femme de Brancheried.

2. Brüllhardt Anna  
célibataire  
ouvrière

originaire de Abligen / Bernes, domiciliée à  
Spiez, née à  
Maison / Bernes, le treize Décembre

mil sept cent soixante-sept, fille de  
Brüllhardt Christian, et de  
Anna Maria née Feiniger, les deux décédés.

Comme témoins : 1. Fritz Berges, agriculteur La Rippe  
2. Gabriel Samuel Brüllhart municipal

Les publications ont eu lieu à La Rippe, Spiez  
Abligen, le neuf Août mil sept cent dix  
sept, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le dix septième Août mil sept cent dix sept.

Pièces déposées :  
Actes de naissance de  
Berges, Fritz Guillaume  
Brüllhardt Anna  
Certificats de publication  
à La Rippe, Spiez,  
Spiez & Abligen.

Les époux :  
Fritz Berges  
Anna Berges Brüllhardt

Les témoins :  
Fritz Berges  
A. Guttet

Communiqué aux officiers de  
l'état civil de Spiez  
Abligen & Neuchâtel.

L'officier de l'état civil :  
A. Guttet

N° 61

Antoinnet Jules  
et  
Geillon Louise  
Constantine Antoinne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Antoinnet Jules  
agriculteur, bourgeois  
célibataire

originaire de Pissey domicilié à  
Bréloz né à

la Vieille Pierre le vingt huit  
mil huit cent quatre vingt huit fils de

Jean Samuel Antoinnet, agriculteur et de  
Louise Antoinne Pauline veuve Charrier, décédée

2. Geillon Louise Constantine Antoinne  
célibataire

femme de chambre  
originaire de Péroray domiciliée à

Bréloz née à  
Bréloz le trois mai

mil huit cent quatre vingt dix fille de

François Samuel Geillon, décédé et de  
Jeanne veuve Luccoray, sœur de Bréloz

Comme témoins :

- 1. Geillon Edouard, agriculteur à Glogny
- 2. Morax Alfred, agriculteur à Bréloz

Les publications ont eu lieu à Bréloz le premier mai, à Péroray  
le deux mai et à Pissey le trois mai sans opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

vingt quatre mai  
deux dix

Pièces déposées :

Acte de naissance de  
Antoinnet Jules,  
Certificats de publication  
à Bréloz, Péroray et  
Pissey

Les époux :

Jules Antoinnet  
Louise Antoinnet née  
Geillon

Les témoins :

Geillon Edouard  
Morax Alfred

L'officier de l'état civil :

H. Gantet

Communiqué aux officiers de  
l'état civil de Grossay  
et de Givrol

Registre des mariages A.

No 17  
Joseph, Robert Louis  
Alfred  
et  
Fécond, Sophie  
Lucourdie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Joseph, Robert Louis Alfred  
célibataire

agriculteur,

originaire de St. Saphorin, Lausanne domicilié à

Crabbier, Bois d'Ély, né à

Burdinof le huit septembre

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Jean-Joseph, agriculteur et de

Marie-Madeleine, à Crabbier

2. Fécond, Sophie Lucourdie  
célibataire

ménagère

originaire de Le Vaud, domiciliée à

Le Vaud née à

Le Vaud le dix-sept septembre

mil huit cent quarante-trois, fille de

Jean Charles Fécond, agriculteur, et de

Julie-Madeleine, à Le Vaud.

Comme témoins :  
1. Joseph-Madeleine, agriculteur à Burdinof  
2. Marie Fécond ménagère à Le Vaud

Les publications ont eu lieu à Crabbier, le dix-sept mai  
à Chesalles, et à Le Vaud, le dix-neuf mai, sur  
lequel a été dix-neuf, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le huitième jour de Juin mil huit cent quarante-trois

Pièces déposées :  
Actes de naissance de  
Joseph, Robert Louis  
Alfred et de Fécond Sophie  
Lucourdie - Certificats  
de publications à Crabbier,  
St. Saphorin, Lausanne &  
Le Vaud.

Les époux :  
Joseph  
Sophie Fécond née Fécond

Les témoins :  
Maurice Widmer  
Marie Fécond

Communiqué à St. Saphorin,  
Lausanne & Burdinof,

L'officier de l'état civil :  
L. Gessot

N° 8  
Gautier Jules  
constant  
et  
Dunoyer, Lucie  
Emilie Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gautier Jules Constant,  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Aranches, domicilié à

Duilliet, aux Sirettes, né à  
Vive, Alpes Maritimes le vingt-cinq No-  
vembre mil-huit-cent-trente-cinq. fils de  
Auguste Félix Gautier, et de  
Elise Marguerite Jenny Ferry, à Duilliet

2. Dunoyer, Lucie Emilie Marguerite  
célibataire  
sans profession  
originaire de Duilliet domiciliée à

Duilliet, née à  
Duilliet le vingt-cinq Mars  
mil-huit-cent-quatre-vingt-seize fille de  
Dunoyer, Marc François Joseph, docteur et de  
Albertine Henriette née Noblet, surnomée Duillet

Comme témoins :  
1. Dunoyer Jules, agriculteur à Duilliet  
2. Noblet, Louis, agriculteur à Duilliet

Les publications ont eu lieu à Duilliet, le vingt-cinq,  
et à Aranches, le vingt-cinq Juin mil-huit-  
cent-trente-cinq, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lu et signé le vingt-cinq Juillet, mil-huit-cent-  
trente-cinq  
Les époux :

Pièces déposées :  
Actes de naissance  
de Gautier Jules Constant  
et Dunoyer Lucie Emilie  
Marguerite  
Certificats de publication  
à Duilliet et à Aran-  
ches.

Jules Gautier  
Louise Gautier née  
Dunoyer  
Les témoins :  
Dunoyer Jules.  
Noblet Louis.

Communiqué à l'officier de  
l'état civil à Aranches.

L'officier de l'état civil :  
L. Gasset

Registre des mariages A.

No 1.  
Grosperrier Georges  
Charles  
et  
Beigerson née Jaton  
Charlotte Lucida

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grosperrier Georges Charles  
célibataire

originaire de France

domicilié à Paris, rue Nouvelle No 9.

né à

Mulhouse, le cinq Décembre

mil huit cent quatre vingt onze fils de

Grosperrier Charles Alexandre, décédé et de

Julie Gruille sa femme à Paris, rue d'Anvers No 10.

2. Beigerson née Jaton, Charlotte Lucida

veuve de Beigerson, Etienne Acquitte de le premier

Janvier mil huit cent quinze, sans profession,

originaire de Druilliat & Fleuriet / Hautchâtel, domiciliée à

Druilliat / Hautchâtel, née à

Druilliat le vingt-trois Mars

mil huit cent soixante six fille de

Jules Marie Jacques Jaton, décédé et de

Jenny née Pottier, sa femme à Druilliat

Comme témoins : 1. Armand agriculteur à Druilliat

2. Louis Jaton, agriculteur à Druilliat

Les publications ont eu lieu à Paris, le dix-neuf Mars

à Druilliat & Fleuriet, le trois Juin mil huit

cent dix-sept sans opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cinquante le premier Août mil huit cent

dix-sept

Pièces déposées :

1. Actes de naissance des

deux fiancés & acte de décès

de Beigerson Etienne Acquitte

2. Actes de décès de Charles

Alexandre & de Jaton Jules

Marie Jacques, conjointement

de Julie Gruille & de Jenny Jaton

certificats de publications à

Paris, Druilliat & Fleuriet

Communiqué à l'Administration de

célébration de Département

de Justice & Police - Communiqué

de Département de Justice &

Police, de l'état civil de Fleuriet

Les époux :

Grosperrier  
Charlotte Grosperrier née Jaton

Les témoins :

Louis Jaton Druilliat  
Armand Bex Druilliat

L'officier de l'état civil :

H. Genet

N° 10.

Cleudix, Martin Barthélemy  
et  
Besinge Bertha  
Nancy

Pour décision du 14 septem-  
bre 1954, le Département  
de Justice et Police, du Canton  
de Vaud, a ordonné la re-  
tification de l'acte ci-dessus  
en ce sens, que le nom patro-  
nymique des intéressés, soit  
orthographe "Besinges et  
non "Besinge".

Le 14 septembre 1954  
L'Officier de l'état-civil  
Nancy

bon que à l'office de Leytron  
et Marthe et au Dist. 209.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cleudix, Martin Barthélemy  
célibataire  
gardeur

originaire de Leytron (proche de...), domicilié à  
Leytron, en station à Marthe, né à  
Leytron, au Plan, le 1009 novembre  
mil neuf cent soixante six fils de

Cleudix Joseph Amédée et de  
Marie Catharine née Perrin

2. Besinge, Bertha Nancy,  
célibataire  
sans profession,

originaire de Givrisse, domiciliée à  
Givrisse, née à  
Givrisse le trois Avril  
mil neuf cent soixante sept, fille de

Besinge, Jean Jules François et de  
Annette née Paret, agriculteurs à Givrisse

Comme témoins : 1. Albert Cleudix, agriculteur à Leytron  
2. Jules Besinge fils, agriculteur à Givrisse

Les publications ont eu lieu à Marthe le quinze et à  
Givrisse le dix-sept Juillet mil neuf cent  
dix-neuf sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Givrisse le deux Avril mil neuf cent  
dix-neuf.

Pièces déposées :  
Certificat de publication  
au sous-directeur de l'office  
de l'état civil de Marthe  
du 24 Juillet 1954.

Les époux :  
Cleudix Martin  
Besinge Nancy, Besinge

Les témoins :  
Albert Cleudix Leytron  
Besinge Jules fils Givrisse

L'officier de l'état civil :  
L. Gerotel.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 11.

2. Hirschi André Alexis  
et  
Berner Marguerite  
Anna

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hirschi, André Alexis,  
 célibataire  
 agriculteur,  
 originaire de Schöngenen / Thurn / Val de Prunets, domicilié à  
 Gingins, né à  
 au hôte / Huchâtel, le onze mai  
 mil huit cent quarante six fils de  
 Hirschi, Anatole Auguste, et de  
 Porthe Isabelle née Rogron Puchaux,

2. Berner, Marguerite Anna  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Ayrissey / Feibourg, domiciliée à  
 Prunet, au Châseret, née à  
 aux Prunets / Huchâtel, le dix février  
 mil huit cent quarante neuf fille de  
 Berner, Jean Samuel et de  
 Anna née Wangot,

Comme témoins :  
 1. Gentet Samuel, Suisse, Gingins  
 2. Barrilliet Edmond, agriculteur, Gingins

Les publications ont eu lieu à Schöngenen aux Prunets  
 le vingt-trois, à Ayrissey, le vingt-quatre, à  
 Gingins et Châseret, le vingt-cinq, le six et le huit  
 mil huit cent cinquante deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le vingt-trois mil huit cent cinquante deux.

Pièces déposées :  
 Actes de naissance des  
 deux fiancés, certificats  
 de publications à Schöngenen,  
 aux Prunets, Ayrissey,  
 à Gingins et Châseret.

Les époux :  
 André Hirschi  
 Marg. Hirschi Berner  
 Les témoins :  
 S. Gentet  
 E. Barrilliet

Communiqué aux officiers de  
 l'état-civil de Schöngenen  
 des Prunets et d'Ayrissey

L'officier de l'état civil :  
 S. Gentet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.



N<sup>o</sup> 14.

Müller, David Charles  
et  
Eberbach née Gaudin  
Caroline Adélaïde  
Gabrielle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Müller, David Charles, célibataire, agriculteur originaire de Peltigen (Berne), domicilié à Versalère près du Pöppe né à Dironne (Fin. France) le trois Mars mil huit cent septante-cinq fils de David Müller et de Antoinette née Guillier, décédés,

2. Eberbach née Gaudin, Caroline Adélaïde - veuve de Jacques Louis Eberbach, d'abord à Gabrielle Novembre mil huit cent quinze, mariée originaire de Genève (ville), domiciliée à du Pöppe, à la Vallée, née à Genève le trente Décembre mil huit cent soixante-sept, fille de Jules François Gaudin, décédé et de Françoise Charlotte née Frixier à Baginod.

Comme témoins :  
1. Samuel Goutet suisse à Gingins  
2. John Cecor suisse à Gingins.

Les publications ont eu lieu à du Pöppe, le trente et Peltigen et à Genève le trente en Guillet, mil-huit-cent-dix-sept, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le sixième Août mil huit cent dix-sept.

Pièces déposées :  
Actes de naissance des deux fiancés. Actes de décès de Jacques Louis Eberbach. Certificats de publications à du Pöppe Peltigen & Genève.

Les époux :  
Ch. Müller  
Adélaïde Müller  
née Gaudin  
Les témoins :  
S. Goutet  
John Cecor

Communiqué à l'état civil de Peltigen (Berne) par le Maire Jacques Gaudin, officier de l'état civil à Genève

L'officier de l'état civil :  
S. Goutet

Imprimerie Vaudaise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

No 17.  
Ginroz Henri Louis  
Gentet Juliette Adèle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ginroz Henri Louis  
Charronnier  
célibataire

originaire de Poliez-Pottet et Pottens/Grand, domicilié à  
Plainpalais, chemin des Epinettes et né à  
Poliez Pottet le dix Février  
mil huit cent soixante-douze fils de  
Ginroz Louis Pierre, agriculteur, et de  
Lucie née Ginroz à Poliez Pottet,

2. Gentet Juliette Adèle  
domestique  
célibataire

originaire de Gingins domiciliée à  
Genève, rue des Alpes, 2. née à  
Gingins le quatorze Avril  
mil huit cent soixante-douze fille de  
Gentet, Pascal Marie Serron, agriculteur et de  
Thérèse née Chappuis, à Gingins.

Comme témoins :  
1. Serron Gentet, agriculteur, Gingins  
2. Alice Gentet, cuisinière, Genève.

Les publications ont eu lieu à Plainpalais, le samedi 29  
Poliez Pottet, Pottens, Gingins, Genève, le samedi  
soixante-douze cent dix-neuf. Sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le dix Septembre mil huit cent  
dix-neuf

Pièces déposées :  
Certificat de publi-  
cation, attestations  
de célibat de mariage  
délivrés à Plainpalais  
le 29 Avril 1919.

Les époux :  
Ginroz Henri  
Juliette Ginroz  
ni Gentet  
Les témoins :  
S. Gentet  
Alice Gentet  
Emili Baillon

Communiqué à double d'état  
Civil de Pottens le samedi  
soixante-douze cent dix-neuf  
à Genève.

L'officier de l'état civil :  
H. Gentet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

No 14.

Paulus Jules Lenoir  
et  
Françoise Cécile

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paulus Jules Lenoir  
suscrit  
célibataire  
originaire de Dioloy-Saugnoux domicilié à  
Giingins, sur le h. de Chablins né à  
Chablins le trois juillet  
mil troiscent quatre vingt dix huit fils de  
Jules Paulus, cultivateur et de  
Cécile Longchamp née Borey, à Giingins

2. Françoise Cécile  
célibataire  
originaire de Urdère domiciliée à  
Urdère née à  
Urdère le cinq mars  
mil troiscent fille de  
Louis Françoise, charpentier et de  
Rosine née Riguerat, à Urdère

Comme témoins :  
1. Honri Schmid, charpentier à Giingins  
2. Samuel Goutel, cultivateur à Giingins

Les publications ont eu lieu à Dioloy-Saugnoux, et Urdère  
le quatre novembre, à Giingins le quatre novembre,  
mil troiscent dix neuf sans opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Giingins le cinq décembre, mil troiscent dix neuf

Pièces déposées :  
Actes de naissance des  
deux fiancés, - Consentement  
des parents des parents  
de la fiancée mineure.  
Certificats de publication  
à Dioloy-Saugnoux,  
Urdère et Giingins.

Les époux :  
Ernest Paulus  
Cécile Paulus née Françoise

Les témoins :  
H. Schmid  
S. Goutel

L'officier de l'état civil :  
S. Goutel

Communiqué aux officiers de  
l'état civil à Urdère  
et à Urdère

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

Registre des mariages A.

No 15.  
Goncercut Armand  
Jacques Jules  
et  
Gaulé Emma.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goncercut, Armand Jacques Jules.  
Célibataire  
agriculteur  
originaire de Grand et de Genève domicilié à  
Grand né à  
Gingins le vingt un Janvier  
mil huit cent quatre vingt huit fils de  
Goncercut, Paul Jules, agriculteur et de  
Benny, Olympia née Gaudet, à Grand.

2. Gaulé Emma.  
Célibataire  
couturière  
originaire de Brélex domiciliée à  
Brélex née à  
Brélex le vingt six septem-  
bre mil huit cent quatre vingt sept fille de  
Gaulé Jean François, décédé et de  
Benoîte née Gaudet, à Brélex.

Comme témoins :  
1. Pally Constant, agriculteur à Gingins  
2. Pally Emma, couturière à Gingins

Les publications ont eu lieu à Grand, Genève et Brélex  
le Sept. Novembre, mil huit cent dix neuf,  
sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre, une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le vingt Décembre mil huit cent dix neuf

Pièces déposées :  
Actes de naissance  
des deux fiancés  
certificats de mariage  
certificats de publication  
à Grand, Genève et Brélex

Les époux :  
Goncercut Jules  
Goncercut Emma  
Née Gaulé  
Les témoins :  
Pally Constant  
Pally Emma

Communiqué par l'officier de l'état civil  
à Grand et Genève.

L'officier de l'état civil :  
H. Gerstet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 16.

Hausser Fritz  
et  
Glatz Anna

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hausser Fritz  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Nöelbringen, c. N. Morb, domicilié à  
au Crêt, y. Châsoy et né à  
Nöelbringen/Poisse, le cinq août  
mil huit cent soixante quatre fils de  
Hausser Moriz Friedrich, agriculteur et de  
Elisabeth née Schindler, au Crêt

2. Glatz Anna  
célibataire  
sage-femme  
originaire de Nöthemberga/Poisse, domiciliée à  
au Crêt, y. Châsoy et née à  
Nöthemberga/Poisse, le quatre septembre  
mil huit cent soixante huit fille de  
Botzma Ludwig Glatz, rentier et de  
Louise née Ritz, à Brub.

Comme témoins :  
1. Fritz Berger, agriculteur à Nöelbringen  
2. Hans Hausser, agriculteur, au Crêt

Les publications ont eu lieu à Châsoy, le vingt sept no-  
vembre, à Nöelbringen, c. N. Morb et à Nö-  
themberga, le 1<sup>er</sup> Décembre 1914, sans opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lequinze le treize Décembre mil  
= 1914

Pièces déposées :  
Actes de naissance  
des deux fiancés  
certificats de publi-  
cations à Châsoy, Nöel-  
bringen et à Nöthember-  
ga.

Les époux :  
Fritz Hausser  
Anna Hausser Glatz  
Les témoins :  
Fritz Berger  
Hans Hausser

Communiqué aux officiers de  
l'état civil de Morb  
et de Nöthemberga, c. N.  
Poisse

L'officier de l'état civil :  
L. Glatz

Par ordre du Département de  
Justice et Police du Canton de  
Vaud du 25 mai 1932, l'inscrip-  
tion ci-contre est rectifiée en ce  
sens que Fritz Hausser soit dé-  
signé comme étant originaire  
de "Morb, (Berne), et non pas de  
Nöelbringen.  
Lequinze 27 mai 1932.  
L'officier de l'état civil  
r. Schreyer

Handwritten notes and signatures in the left margin, including names like "Glatz Anna" and "Hausser Fritz".

Registre des mariages A.

1920

N° 1.

1. Lambossey, Eugène Paul  
et  
2. Peltore, Elise Julie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lambossey, Eugène Paul,  
célibataire  
maçonner, charpentier

originaire de Givrin, domicilié à Givrin né à Givrin

le quatre octobre mil sept cent quatre vingt sept

fils de Lambossey, Louis Paul Jules Agrippin, charpentier et de Joséphine Lucienne née Lambossey, à Givrin.

2. Peltore, Elise Julie,  
célibataire

domestique.

originaire de Courvilland / Feibourg, domiciliée à Givrin née à Sables, Savine, Feibourg.

le trois novembre mil sept cent quatre vingt quinze

fille de Jean Emile Peltore, sociétaire et de Marie José Kolley, à Courvilland.

Comme témoins :  
1. Henri Borg, agriculteur Givrin.  
2. Edmond Leguier, agriculteur Givrin.

Les publications ont eu lieu à Givrin, le dix sept décembre et à Courvilland, le dix huit décembre, toutes deux sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Givrin, le trois janvier mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée, Peltore Elise Julie.

Certificats de publications à Givrin et à Courvilland.

Les époux :

Eugène Lambossey  
Elise Lambossey

Les témoins :

Henri Borg  
Edmond Leguier

L'officier de l'état civil :

H. Gosset

Communiqué à l'officier de l'état civil Courvilland / Feibourg.

Voilà qui est le 9 Mars 1920  
Le D. i. e. t.  
Gosset

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

N° 2.

*Haugenstein  
Adolphe Alfred  
et  
Gale Julie Emma*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Haugenstein Adolphe Alfred, agriculteur  
né à Eugénie Marie Gale, d'âge quatre  
soixante-neuf ans et dix-huit.*

originaire de *Ducilliet* domicilié à

*Ducilliet* né à

*Ducilliet* le dix-sept Septembre

mil huit cent soixante, fils de

*Georges Haugenstein, négociant* et de

*Josephine née Martigny, sursous à Ducilliet*

2. *Gale Julie Emma.*

*veuve*

*Sans profession*

originaire de *Frélex* domiciliée à

*Frélex* née à

*Frélex* le vingt six Novembre

mil huit cent quatre-vingt dix-neuf, fille de

*Gale, Louis Joseph Julien, agriculteur* et de

*Pauline Alice Rodière née Paul Bern, née à*

*Frélex*

Comme témoins : 1. *Julien Gale, agriculteur à Frélex*

2. *Jenny Gale, ménagère à Frélex*

Les publications ont eu lieu à *Ducilliet et à Frélex, le*

*quinze Janvier, mil huit cent vingt, sans*

*opposition.*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

*Quinze le dix-huit Février, mil  
huit cent vingt*

Pièces déposées :

*certificats de pub-  
lications à Ducilliet  
et à Frélex -*

*les actes de décès et de  
naissance se trouvant  
dans les registres de  
l'ancien diocèse.*

Les époux :

1. *Haugenstein*

*J. Haugenstein née Gale*

Les témoins :

*Julien Gale*

*Jenny Gale*

L'officier de l'état civil :

*H. Gerotet*

Communiqué

Registre des mariages A.

No 3,

Gaumnain Marie  
François Joseph  
et  
Lappaz Cécile  
Mandeloise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaumnain Marie François Joseph  
célibataire

attaché français au Constat à Zurich  
originaire de Fours, Dépt Indre et Loire, France domicilié à  
Dietikon / Zurich, né à  
Fours le treize Mars

mil huit cent huitante-sept, fils de  
Gaumnain Paul Marie Célestin Fours et de  
Marie Léontine née Parrie, décédée

2. Lappaz Cécile Mandeloise  
célibataire

Frankenthal  
originaire de Leyins, canton de Vaud domiciliée à  
Leyins, née à  
Noyon le vingt-trois Décembre

deux mil huit cent quarante-sept, fille de  
Lappaz François Maurice à Leyins et de  
Angèle Marie Marguerite Isabelle née Parrotte à  
Leyins

Comme témoins :  
1. M. Lappaz, agriculteur à Leyins  
2. M. Lappaz, menuisier à Leyins

Les publications ont eu lieu à Dietikon, le trois, le trois,  
à Leyins le six et à Fours, le dix Février, mil  
huit cent vingt, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le quinze le cinq Avril, mil huit  
cent vingt

Pièces déposées :  
Certificat de publi-  
cation, Actes de  
ou de célébration de  
l'officier de l'état-civil  
de Dietikon.

Les époux :  
Gaumnain  
Cécile Gaumnain née Lappaz

Les témoins :  
M. Lappaz Leyins  
M. Lappaz Leyins

L'officier de l'état civil :  
L. Lappaz

Communiqué à l'Administration  
de l'état-civil de Fours  
le dix Février 1857

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.



N<sup>o</sup> 4.  
Joly Louis Ami  
et  
Sicor Berthe.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Joly Louis Ami  
célibataire,  
auprésent agent de police,  
originaire de Gingins domicilié à  
Lausanne né à  
Gingins le vingt-huit Mars  
mil deux cent quatre vingt trois fils de  
Rudolphe Samuel Joly, défunt et de  
Pétronille Séraphie née Parbey à Gingins,

2. Sicor Berthe,  
célibataire  
quidienne  
originaire de Chilly (S. Savoie), France domiciliée à  
Poret, précédemment à Paris, née à  
Poret, le dix juillet  
mil deux cent quatre vingt seize fille de  
Claude Sicor, agriculteur et de  
Genève Marie Sophie née Guichard à Poret

Comme témoins :  
1. Élie Bally, agriculteur à Gingins  
2. Alice Bion, ménagère à Poret.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le dix Mars, à  
Gingins et Poret, la veille, et à Paris, le  
trois Mars, mil deux cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le dix Avril, mil deux cent  
quatre vingt

Pièces déposées :  
Certificat de publi-  
cation, autorisation  
de célébrer le mariage  
de l'officier de l'état civil  
de Lausanne

Les époux :  
L<sup>s</sup> Joly  
Berthe Joly née Sicor  
Les témoins :  
Élie Bally, Gingins  
Alice Bion, Poret

Communiqué à La Chancellerie  
de l'état à Lausanne et à  
l'état civil à Lausanne

L'officier de l'état civil :  
R. Gerotet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 r. d.

Registre des mariages A.

N° 5,  
1. Pillet Henri Adolphe  
et  
Guichard Viollette  
- Rosa -

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pillet, Henri Adolphe,  
célibataire  
français  
originaire de Roddinière domicilié à  
Chésorex né à  
Roddinière, à la Saixy - le dix-huit juillet  
mil sept cent quatre-vingt sept - fils de  
Pillet, Pierre Louis, français et de  
Marie Suzanne Julie née Pichonnet, sésée

2. Guichard, Viollette Rosa  
célibataire  
sans profession  
originaire de Povex et de Chésorex domiciliée à  
Chésorex née à  
Chésorex le vingt cinq juillet  
mil sept cent quatre-vingt seize fille de  
Guichard, Jules Charles, négociant et de  
Mme Marie née Pichonnet à Chésorex

Comme témoins :  
1. Georget Samuel, huissier à Genève  
2. Madame Guichard épouse à Chésorex

Les publications ont eu lieu à Roddinière, à Povex et à Chésorex le dix neuf trois, huit neuf cent  
vingt, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Genève le dix sept août, mil neuf cent  
vingt

Pièces déposées :  
Acte d'état civil des fiancés  
certificats de publi-  
cations à Roddinière  
à Povex et à Chésorex

Les époux :  
Henri Pillet  
Viollette Pillet née Guichard

Les témoins :  
S. Georget huissier  
Le Guichard

L'officier de l'état civil :  
Georget

Communiqué à l'officier de  
l'état civil de Roddi-  
nière

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

N° 6.  
Berthe Maurice  
et  
Berthe Alice.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berthe Maurice  
célébraire  
agriculteur,  
originaire de Gingins et La Rippe domicilié à  
Gingins né à  
Gingins le vingt sept Juin  
mil huit cent quatre vingt dix huit fils de  
Berthe Charles Albert, agriculteur, et de  
Berthe née Hermann, à Gingins.

2. Berthe Alice  
célébraire  
sans profession  
originaire de Gingins domiciliée à  
Chésorex née à  
Chésorex le dix sept Mars  
mil huit cent quatre vingt dix sept fille de  
Berthe Charles Louis, agriculteur et de  
Berthe Amélie née Chausuis, à Chésorex

Comme témoins :  
1. Berthe Victor, agriculteur Chésorex  
2. Charles Hen, photographe à Chésorex

Les publications ont eu lieu à Gingins, La Rippe et à  
Chésorex, le dix sept Mars, mil huit cent  
vingt, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le vingt quatre Avril mil  
huit cent vingt

Pièces déposées :

Certificats de publi-  
cations  
Gingins, La Rippe  
et Chésorex

Les époux :

Berthe Maurice  
Alice Berthe née Bally

Les témoins :

Bally Victor  
Hen Charles.

L'officier de l'état civil :

A. G. [Signature]

Registre des mariages A.

Form. 3.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

N° 4,  
Miaz Alexis,  
et  
Fissot, Céline Esther  
Gabrielle

1. Miaz Alexis,  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Grand  
Grand  
Grand  
domicilié à  
né à  
Grand le dix Mars  
mil sept cent quatre vingt sept fils de  
Miaz Jules Samson et de  
Marie José Mathis, ses deux décodés

2. Fissot Céline Esther Gabrielle  
célibataire  
ménagère  
originaire de France domiciliée à  
au Grand, y. les Rousses, France, née à  
aux Rousses, France, le huit Juin  
mil sept cent huitante sept, fille de  
Joseph Edouard Fissot, décédé et de  
Marie Louise Théronne née Clément de France,

Comme témoins :  
1. Miaz Emile Antoine agriculteur Grand  
2. Miaz Fernand agriculteur Grand

Les publications ont eu lieu à Grand le vingt deux Avril  
et aux Rousses, le vingt six Avril mil sept  
cent vingt, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grand le sept Mars mil sept cent  
vingt

Pièces déposées :  
Acte de naissance de l'Etat de Grand  
aux publications.  
Certificats de publi-  
cation, à Grand et  
aux Rousses.

Les époux :  
Miaz Alexis  
Miaz Fissot Gabrielle

Les témoins :  
Miaz Emile Antoine  
Miaz Fernand

Communiqué à la Chancellerie  
de l'état, à Lausanne

L'officier de l'état civil :  
L. Gouyet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 1.

Dunoyer, Charles  
- Henri -  
et  
Seiler Frieda.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dunoyer, Charles Henri  
célibataire  
agriculteur,  
originaire de Ducillier domicilié à  
Ducillier né à  
Ducillier le trente en Janvier  
mil huit cent quatre vingt dix sept fils de  
Dunoyer, Charles Louis agriculteur et de  
Elisabeth Magnin Ducillier

2. Seiler Frieda  
célibataire  
couturière  
originaire de Mettlen, Nordelwang domiciliée à  
Mettlen née à  
Mettlen le six Octobre  
mil huit cent soixante et onze fille de  
Johannes Seiler agriculteur et de  
Anna Maria Frei Rikli à Mettlen.

Comme témoins :  
1. Günter, Samuel Ducillier  
2. Sioux, Thomas agriculteur à Grand

Les publications ont eu lieu à Ducillier le dix neuf Août  
et à Mettlen le vingt Août mil huit  
cent vingt, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

vingt le sept Mai mil huit  
cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance de  
Frieda Seiler  
Certificats de pu-  
blication à Ducillier  
et à Mettlen.

Les époux :

Henri Dunoyer  
Frieda Dunoyer Seiler

Les témoins :

J. Günter  
M. Sioux

L'officier de l'état civil :

H. Berstedt

Communiqué à l'officier de  
l'état civil à Mettlen

Registre des mariages A.

N° 1  
Feller, Fernand Robert  
et  
Berger, Anna Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Feller, Fernand Robert  
célibataire  
électricien  
originaire de Usterdorf / Steiner, domicilié à  
Berz, / Leibenberg, né à  
Usterdorf / Steiner le vingt trois août  
mil huit cent quatre vingt sept, fils de  
Julien Robert Feller, et de  
Marie Anne Charlotte Féminia Foyenne

2. Berger, Anna Marie  
célibataire  
sans profession  
originaire de Spietz / Steiner, domiciliée à  
au Rippe, née à  
Eaux-Vives / Genève, le quatre février  
mil huit cent quatre vingt sept, fille de  
Berger, Frédéric, et de  
Rosette née Sobel, à la Rippe.

Comme témoins :  
1. Robert Feller, Féminia, employé fédéral Foyenne  
2. Fritz Berger, agriculteur, au Rippe

Les publications ont eu lieu à Usterdorf, Spietz, Berz, au Rippe, le dix neuf avril, huit heures et demie, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le vingt le quatre mai huit cent vingt

Pièces déposées :  
Certificat de publication, autorisation de célébration de mariage délivré par l'officier de l'état civil de Berz, / Leibenberg, le 5 mai 1920.

Les époux  
Rob. Feller  
Anna Feller née Berger

Les témoins :  
Rob. Feller Féminia  
employé fédéral,  
Fritz Berger  
L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué aux officiers de l'état civil de Usterdorf, Spietz et Berz.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 10.

Berlie Jules Emile  
et  
Morand Marie  
Sylvie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage: 5-

Berlie Jules Emile César  
célibataire  
agriculteur  
originaire de La Rippe domicilié à  
La Rippe né à  
La Rippe le sept de deux mille quatre cent vingt et sept fils de  
Berlie Jules Marie et de  
Colinne Suzanne née Chambard née

Morand Marie Sylvie  
célibataire  
originnaire de Ormont-Dessus domiciliée à  
Ormont-Dessus née à  
Ormont-Dessus le dix-huit de deux mille quatre cent vingt et cinq fille de  
Jean-Denis Morand agriculteur et de  
Emilie Fétieue née Fasset

Comme témoins: 1. Hors François agriculteur La Rippe  
2. Degenère Henri agriculteur La Rippe

Les publications ont eu lieu à La Rippe le vingt de deux mille quatre cent vingt et cinq à Ormont-Dessus le vingt de deux mille quatre cent vingt et cinq sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Jusqu'à le dix de deux mille quatre cent vingt et cinq

Pièces déposées:  
Acte de naissance  
de Morand Marie  
Sylvie  
certificat de publication  
à La Rippe et  
Ormont-Dessus

Les époux:  
Jules Berlie  
Marie Berlie Morand

Les témoins:  
Hors François  
Degenère Henri  
La Rippe

L'officier de l'état civil:  
L. Garret

Communiqué à l'officier  
de l'état civil de  
Ormont-Dessus

Registre des mariages A.

N° 11,

Staubert, André Lucien  
et  
Baccossiat Marie  
- Séverine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage: 5 -

1. Staubert, André Lucien, agriculteur  
d'origine de Staubert, 1000 Courbe, Marcelline  
qui a été depuis le vingt quatre septembre cent dix huit  
originaire de Volkenstorf / Zurich, domicilié à  
Porax / Vaud, né à  
Porax / Vaud, le seize juillet, mil huit cent quatre vingt quatre fils de  
François Staubert et de  
Marie née Claret,

2. Baccossiat, Marie Séverine  
célibataire  
originaire de Méthues, Hérault France domiciliée à  
Nyon, née à  
Nyon, le dix sept août, mil huit cent quatre vingt quatre fille de  
Baccossiat, Louis Victor Régis et de  
Auguste Lucie née Clémentine Renaud

Comme témoins: 1. Oscar Staubert, agriculteur, Courbe  
2. François Staubert, agriculteur, Courbe

Les publications ont eu lieu à Porax, le dix sept août, mil huit cent vingt quatre, à Volkenstorf, & Nyon, le dix sept août, mil huit cent vingt quatre, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le dix sept août, mil huit cent vingt quatre

Pièces déposées:

Actes de naissance et de mariage  
des fiancés, Actes de décès de  
Marcelline Marguerite née  
Luce, Courbe, fiancée à son mariage  
Actes d'origine des fiancés.  
Certificats de publication à  
Porax, Volkenstorf & Nyon,  
et d'origine des fiancés.  
Déclaration de publication.  
Communiqué à l'état civil  
de Volkenstorf / Zurich,  
Nyon, & la Chaux-de-Fonds  
et à Lausanne.

Les époux:

André Staubert  
Marie Staubert née Baccossiat

Les témoins:

Oscar Staubert Courbe  
François Maulot Gressin

L'officier de l'état civil:

L. Gerstet



N° 12.

Perrier, Frédéric  
et Louis-  
Henriette  
Argente

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrier, Frédéric Louis,  
agriculteur, veuf de Rosa-Sabina  
de Paris le six Axiif, mil neuf cent quatre  
originaire de Châsoy et de Proroy, domicilié à  
Châsoy né à  
Châsoy le dix huit Juin  
mil huit cent quatre vingt six - fils de  
Perrier Charles Jules - et de  
Marie Emma née Stulle, décédée

2. Perrier, Henriette Argente,  
célibataire  
originaire de Lutry et de Vollette, domiciliée à  
Plainpailly, Champroy, Champroy, née à  
Grand Champ, le six Septembre  
mil huit cent quatre vingt dix fille de  
Perrier, Louis Argente, agriculteur, et de  
Louise Danyse née Dupontet, décédée

Comme témoins :  
1. Georges Perrier, agriculteur, Châsoy  
2. Genevieve Perrier, ménagère, Lutry

Les publications ont eu lieu à Châsoy et de Proroy  
Lutry, Cully & Plainpailly, le dix Juin mil neuf  
cent vingt, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Guignard le sieur Luitet, notaire  
cent vingt

Pièces déposées :

Certificat de publication  
2 Notte, Châsoy, Lutry  
Cully & Plainpailly

Les époux :

Louis Perrier  
Henriette Perrier née  
Paris

Les témoins :

G. Perrier  
J. Parisot

Communiqué aux officiers d'  
Etat civil de Lutry, Lutry  
Cully & Plainpailly

L'officier de l'état civil :

L. Gerat

Registre des mariages A.

N° 13.

Fissot Jules Alfred  
et  
Heyraud Aline

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fissot Jules Alfred  
célibataire  
controleur  
originaire de Gingins domicilié à  
St Corque né à  
Gingins le premier Août  
mil huit cent quatre vingt quinze fils de  
Fissot Louis Constant, et de  
Suzanne Eugénie née Boen, à Gingins

2. Heyraud Aline  
célibataire  
sans profession  
originaire de Chandove domiciliée à  
Nyon née à  
Chavannes le dix huit Juillet  
mil huit cent quatre vingt trois fille de  
Jean Louis Heyraud et de  
Eugénie née Roux, à Fougex

Comme témoins :  
Antoine Bisot, commerçant, à St-Hippolyte  
D. Berthe Dumoulin, à Chandove

Les publications ont eu lieu à St Corque, à Nyon, à  
Gingins et à Chandove, le dix huit Juin  
mil huit cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le neuf Juillet mil huit cent vingt

Pièces déposées :  
Certificat de publi-  
cation, Acte de mariage  
de Jules Alfred Fissot  
et Aline Heyraud  
délivré à St Corque  
le neuf Juillet mil-  
huit cent vingt.

Les époux :  
Alfred Fissot  
Aline Bisot née Heyraud

Les témoins :  
Antoine Bisot à St-Hippolyte  
Berthe Dumoulin à Chandove

Communiqué à l'état civil  
de St Corque, Nyon  
et Chandove

L'officier de l'état civil :  
A. Gasset

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 14.

Corbar René Adolphe  
et  
Bally Susanne  
Louise Alice.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corbar René Adolphe  
célibataire  
Instituteur  
originaire de Saint-Sur Louanne domicilié à  
Chilly né à  
Guingins le vingt-cinq Novembre  
mil huit cent soixante-quatre fils de  
Louis Auguste Corbar, instituteur à Gréte et de  
Elise Guatte née Gachy, à Guingins.

2. Bally Susanne Louise Alice  
célibataire  
sans profession  
originaire de Guingins domiciliée à  
Gare née à  
Guingins le trois Août  
mil huit cent soixante-cinq fille de  
Marc Henri Bally et de  
Elise née Schärer, à Guingins.

Comme témoins :  
1. A. Corbar, instituteur à Guingins  
2. H. Bally à Guingins.

Les publications ont eu lieu à Chilly, le 13. au Mont  
à Guingins et à Gare, le 15 Juillet 1920  
sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Guingins le 20 Juillet 1920.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
faite, à l'occasion  
de célébration de mariage  
daté le 20 Juillet  
1920, par l'officier de  
l'état civil de Chilly  
5 pages.

Les époux :

R. Corbar  
Mlle Corbar née Bally

Les témoins :

Morbat Guingins  
H. Bally, Guingins

L'officier de l'état civil :

H. Gerretz

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Communiqué aux officiers de  
l'état civil de Chilly,  
Gare, Saint-Sur Louanne  
et de la Courmayeur

Registre des mariages A.

No 15.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

Crocquet, Arthur  
- Alexandre -  
et  
Rochaix Héloïse

1. Crocquet, Arthur Alexandre  
célibataire  
employé de banque  
originaire de Orsines Francs domicilié à  
Chambéry, rue St Antoine né à  
dans la commune des Termes/Savoie, le vingt  
quatre - mil huit cent vingt-neuf - fils de  
Crocquet Hippolyte, décédé et de  
Florat, Marie Léonie à Chambéry, Savoie.

2. Rochaix Héloïse  
célibataire  
sans profession.  
originaire de Charammes de Puy domiciliée à  
La Rippe née à  
Charammes de Puy le dix-huit août  
mil huit cent vingt-quatre fille de  
Rochaix François Louis, décédé et de  
Marie Martin née Pietsmann, Savoyenne

Comme témoins :  
1. Louis Rochaix, agriculteur à La Rippe  
2. Sauvage Gaston, Suisse, quin

Les publications ont eu lieu à Chambéry, le 7 août à La  
Rippe, le sept août à Charammes de Puy  
le huit août mil huit cent vingt-neuf sans opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Georgins le 25 août 1920.

Pièces déposées :

Actes de naissance des 2.  
fiancés. Actes de décès de  
Crocquet Hippolyte, Courban-  
taman à Turin de Crocquet  
Marie Léonie née Florat, Sa-  
voisienne pour publications  
de l'un à Louis Rochaix.  
Procès verbal de mariage.  
Actes de naissance des 2.  
fiancés.  
Actes de décès de  
Crocquet Hippolyte, Courban-  
taman à Turin de Crocquet  
Marie Léonie née Florat, Sa-  
voisienne pour publications  
de l'un à Louis Rochaix.  
Procès verbal de mariage.  
Actes de naissance des 2.  
fiancés.  
Actes de décès de  
Crocquet Hippolyte, Courban-  
taman à Turin de Crocquet  
Marie Léonie née Florat, Sa-  
voisienne pour publications  
de l'un à Louis Rochaix.  
Procès verbal de mariage.

Les époux :

Arthur  
Héloïse Crocquet née Rochaix

Les témoins :

Rochaix Louis  
S. Goutte

L'officier de l'état civil :

G. Goutte

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

« Communiqué à la Chancellerie  
« et l'état de Lausanne de l'état  
« civil de Courm-

N<sup>o</sup> 16  
Gergy, Louis Jules  
et  
Seiller, Marie Mathilde

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gergy, Louis Jules  
célébatuire  
originaire de Portigny domicilié à  
Lausanne né à  
Portigny le onze Août  
mil luc cent soixante-sept fils de  
Marie Antoine Gergy, agriculteur à Trélex et de  
Genevieve Julie née Feignoux, née à

2. Seiller, Marie Mathilde  
célébatuire  
originaire de Séroy domiciliée à  
Trélex née à  
Trélex le dix Sept  
mil luc cent quatre vingt six fille de  
François Samuel Seiller, solidaire et de  
Geneviève née Jacobine, à Trélex

Comme témoins :  
1. Samuel Gantet, domicilié à Gingins  
2. Arni Simonet, tenancier à Gingins

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le vingt six  
à Portigny, Séroy et Trélex, le vingt  
huit mil luc cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le 3 Septembre 1920,

Pièces déposées :  
Certificat de publica-  
tion et autorisation de  
célebrer le mariage, de  
la date du dix Août  
mil luc cent vingt  
par l'officier de l'état  
civil de Lausanne

Les époux :  
Louis Gergy  
Mathilde Gergyni Sullon  
Les témoins :  
A. Gantet  
Arni Simonet

Communiqué aux officiers  
de l'état civil de Lausanne  
et de Trélex

L'officier de l'état civil :  
A. Gantet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 17,  
Annon, Jules Alphonse  
et  
Ducoux, Jeanne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Annon, Jules Alphonse  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Gossigny et Druillier domicilié à  
aux Pralios, cf. Druillier né à  
Druillier le sept octobre  
mil huit cent septante six fils de  
Jules Louis Annon, décédé et de  
Marie Pauline née Rolland, à G. Druillier

2. Ducoux, Jeanne  
célibataire  
femme de chambre  
originaire de St Léger domiciliée à  
Gommont, cf. Chésorex née à  
Faugines le dix octobre  
mil huit cent quatre vingt trois. fille de  
Alexandre Henri Ducoux et de  
Solenne née Lacroix, à Druillier

Comme témoins :  
1. Schuler, auto garage à Hean.  
2. Pierre Reynon Annon, Druillier

Les publications ont eu lieu à Gossigny, Druillier, St Léger  
et Chésorex, le sept Août, mil neuf cent  
vingt, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Faugines le quatre septembre 1920,

Pièces déposées :  
Acte d'état civil de  
la fiancée, Ducoux  
Jeanne.  
Certificats de publication  
à Gossigny, Druil-  
lier, St Léger & Ché-  
sorex.

Les époux :  
Jules Annon  
Jeanne Annon née Ducoux

Les témoins :  
J. Schuler auto garage à Hean  
P. Reynon Druillier

Communiqué aux officiers de  
l'état civil de Gossigny  
& St Léger

L'officier de l'état civil :  
J. Gantet

No 18.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

Baumgartner  
Robert Ernest  
et  
Kurzner, Gemmaise  
- Charlotte

1. Baumgartner, Robert Ernest,  
célibataire  
agriculteur,  
originaire de Signy domicilié à  
Signy, avant à Longirod né à  
Longirod le vingt-cinq juin  
mil huit cent soixante six fils de  
Baumgartner, Louis Emile, agriculteur, et de  
Françoise Colombe Belliard, à Longirod

2. Kurzner, Gemmaise Charlotte,  
célibataire  
sans profession,  
originaire de Monthorod domiciliée à  
Monthorod née à  
Monthorod le six août  
mil huit cent quatre vingt dix sept, fille de  
Charles Emile Kurzner, agriculteur, et de  
Charlotte Françoise Hubert, à Monthorod

Comme témoins :  
1. Aimé Pidoux, agriculteur à Longirod  
2. Emile Baumgartner, agri. à Longirod

Les publications ont eu lieu à Signy le vingt-trois et à  
Longirod, le vingt-trois août à Monthorod, le  
vingt-quatre août et à Signy le vingt-trois août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Longirod le dix Septembre 1920.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
deux fiancés - Certificats  
de publication à Signy,  
Longirod, Monthorod  
et Signy.

Les époux :

Robert Baumgartner  
Gemmaise Baumgartner Kurzner

Les témoins :

Aimé Pidoux, Longirod,  
Emile Baumgartner  
Longirod

L'officier de l'état civil :

H. Gantet

Communiqué aux officiers de  
l'état civil de Longirod et Signy

Registre des mariages A.

N° 111.

Ferre, Emile Vincent  
et  
Andornet Emma Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ferre, Emile Vincent  
célibataire  
agriculteur

originaire de Dammont-dessus, domicilié à  
Dammont-dessus, né à

Dammont-dessus, le trantème Octobre  
mil huit cent huitante huit fils de

Vincent Ferre, agriculteur à Dammont-dessus et de  
Marie Sophie Joséphine Jacquemont, décédée

2. Andornet, Emma Marie  
célibataire  
Cuisinière

originaire de Chésorex, domiciliée à  
Chésorex, née à

Chésorex le vingt Octobre  
mil huit cent quatre vingt onze fille de

Andornet, Jacques Albert Emile, agriculteur, et de  
Elise Joséphine Marguerite Geneykin, à Chésorex

Comme témoins :  
1. Ernest Lütke, agriculteur, Chésorex  
2. Hélène Lütke, Andornet, Chésorex

Les publications ont eu lieu à Dammont-dessus, le trois  
Avril et à Chésorex le quatrième Avril, soit  
soixant jours.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le 24 Septembre 1920.

Pièces déposées :  
Certificat de publication  
de la municipalité de  
Dammont-dessus et  
de la commune de  
Chésorex le troisième  
de l'état civil de Dammont-  
dessus, le 4 Avril 1920.

Les époux :  
Emile Ferre  
Emma Ferre née Andornet

Les témoins :  
Ernest Lütke Chésorex  
Hélène Lütke Chésorex

L'officier de l'état civil :  
A. Genet

Communiqué à l'état-civil  
d'Dammont-dessus.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.



N° 20.

Rocheaix, Louis  
- Rodolphe -  
et  
Jean Mairet, Marc  
Marguerite Aimée.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rocheaix, Louis Rodolphe

célibataire

agriculteur

originaire de Charmannes de Pégiv domicilié à

La Rippe, né à

Charmannes de Pégiv le dix-sept Juin

mil sept cent soixante deux fils de

Rocheaix, François Louis, décédé et de

Marcin Martin née Bielloumme, sa mère à

2. Jean Mairet, Marguerite Aimée

célibataire

sans profession

originaire de La Rippe et des Pents de Martel domiciliée à

La Rippe, à Grandjean, née à

Pents de Martel N° 13, le quatre Février

mil sept cent huitante-six - fille de

Jean Mairet, Paulinon, horloger, et de

Aimée née Debély, à La Rippe.

Comme témoins :

1. Alexandre Thomassin à La Rippe

2. Samuel Gantet, curé à Gingins.

Les publications ont eu lieu à La Rippe, le quinze à

La Rippe et Pents de Martel le quinze et à

Charmannes de Pégiv, le seize octobre mil neuf

cent vingt, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le vingt-quatre Novembre 1920.

Pièces déposées :

Actes d'état civil des deux fiancés certifiés de publications à La Rippe, La Rippe, Pents de Martel et Charmannes de Pégiv.

Les époux :

Louis Rocheaix

Marguerite Rocheaix  
née Jean Mairet

Les témoins :

A. Hamoyat.

S. Gantet

L'officier de l'état civil :

S. Gantet

Communiqué aux officiers de l'état civil de Charmannes de Pégiv et Pents de Martel.

Registre des mariages A.

N° 21.  
1. Barrilliet Charles  
- Julien  
et  
Quaxhaie, Alice  
- Emilie.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barrilliet, Charles Julien  
 célibataire  
 originaire de Gingins domicilié à Gingins  
 né à Gingins le trois Juin  
 mil laccēt quatrevingt trois fils de  
Barrilliet, Charles Auguste, Esquier et de  
Marguerite née Berthe, du fief de Gingins

2. Quaxhaie, Alice Emilie  
 célibataire  
 originaire de Fribourg domiciliée à Crésier  
 née à Boex le vingt cinq Juillet  
 mil laccēt quatrevingt trois fille de  
Quaxhaie Marie Francois Ami et de  
Barbotte Lucie née Sarah

Comme témoins :  
 1. Violette Barrilliet, cuisinière à Gingins  
 2. Samuel Gentet, Suisse à Gingins

Les publications ont eu lieu à Gingins, Fribourg et Crésier  
 le vingt huit octobre mil laccēt quatre vingt trois, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le vingt six Novembre mil  
laccēt quatre vingt trois

Pièces déposées :  
 Certificats de publi-  
 cations à Gingins,  
Fribourg et Crésier

Les époux :  
Barrilliet Julien  
Barrilliet Alice née Quaxhaie

Les témoins :  
Violette Barrilliet  
Samuel Gentet

L'officier de l'état civil :  
L. Coriolis

Communiqué

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 22.

Gander, Paul Daniel  
et  
Wenger Marie.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage: 2 -

1. Gander, Paul Daniel  
célibataire  
ouvrier de fabrique  
originaire de Géssey / Broye / domicilié à  
Ségny né à  
Porvilloux le vingt Décembre  
mil huit cent soixante-quatre fils de  
Gander, Geor. agriculteur, et de  
Charlotte Sabine Houde sée Prod'hom - Ségny

2. Wenger, Marie,  
sans profession  
célibataire  
originaire de Chivachère / Broye / domiciliée à  
Chivachère née à  
Chivachère le Saint Guillet  
mil huit cent soixante trois, fille de  
Friedrich Wenger, agriculteur et de  
Rudine sée Suttermaier, à Chivachère.

Comme témoins: 1. Jules Prod'hom, propriétaire à Ségny  
2. Roland Apollinaire à Ségny.  
Alice Prod'hom à Ségny

Les publications ont eu lieu à Ségny, le trois Novembre,  
à Géssey et à Chivachère. Le premier  
Décembre vingt-cinq sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le vingt-cinq le dix-huit Décembre vingt-cinq

Pièces déposées:

Actes d'état civil des  
fiancés. Certificats  
de publications à  
Ségny, Géssey  
& Chivachère.

Les époux:

Paul Gander  
Marie Gander-Wenger,

Les témoins:

Jules Prod'hom  
Roland Apollinaire  
Alice Prod'hom

L'officier de l'état civil:

L. Gantet

Communiqué aux officiers de  
l'état civil de Géssey  
& Chivachère.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Vu à Ségny le 20 Dec 1900  
L. Gantet

Registre des mariages A.

N°

et

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. Le numéro 22 a folio 96, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1920. Les deux doubles du présent registre sont originaire de ~~Courmayeur~~, ce que nous certifions, domicilié à

~~L'officier de l'état civil de Gingins~~ né à

~~Gingins~~ le cent 21 Décembre 1920 ~~fil de~~  
Un double a été remis le 8 Janvier 1921 et de  
à l'autorité cantonale à Lausanne en exé-

2. ~~certificat de l'article 2 de la loi.~~

~~L'officier de l'état civil de Gingins~~

originaire de ~~Gingins~~ le 8 Janvier 1921 domiciliée à

~~né à~~

le mil cent fille de

et de

Comme témoins : 1.  
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

1921.

No 1

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

André Robert Smith  
et Justine, Esther Aurélie

André Robert Smith

célibataire

agriculteur,

originaire de Gend.

Lesdins, à Bel-Air,  
Bexelle

domicilié à

né à

le dix-sept

mil neuf cent

ans,

André, Lucile Auguste Ami, agriculteur et de  
Lucie Lydie Spé Locant, à Bel-Air.

Justine, Esther Aurélie

célibataire

sans profession,

originaire de Beromunster, France,

domiciliée à

Lesdins

née à

Blansat

le premier octobre

mil neuf cent

ans

Auguste Amélie Duter, agriculteur et de  
Marie Adélaïde Chambore, à Gend.

Comme témoins :

- 1. Ami André, agriculteur à Lesdins
- 2. Francis André, agriculteur à Lesdins

Les publications ont eu lieu à Lesdins, le dix-huit décembre  
à Beromunster le dix-neuf décembre, et à Gend. le  
vingt décembre, mil neuf cent vingt et un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cinquante-cinq janvier mil neuf cent vingt et un.

Pièces déposées :

Actes d'état civil des deux fiancés  
Consentement au mariage  
des parents de la fiancée  
Actes d'état civil des conseils  
d'état de procédure aux publications  
Certificats de publications  
à Lesdins, Beromunster et  
Gend.

Les époux :

André Robert  
et Justine Aurélie

Les témoins :

Ami André Eugène  
Francis André Eugène

L'officier de l'état civil :

H. Gasset

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Communiqué à l'état civil de  
Beromunster, Gend. et de  
Chaux-de-Fonds à l'état  
de Lausanne.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 2,  
M<sup>onsieur</sup> Charles Louis  
et  
D<sup>emoiselle</sup> Blanche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. M<sup>onsieur</sup> Charles Louis,  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Grand-Signy,  
né à Grand le dix-huitième Décembre  
mil huit cent soixante six - fils de  
M<sup>onsieur</sup> Salomon M<sup>onsieur</sup> et de  
Julie Soc. Ostermann, décédée.

2. D<sup>emoiselle</sup> Blanche,  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Grand-prancy,  
née à Neuchâtel, Genève le onze Octobre  
mil huit cent soixante-dix, fille de  
D<sup>emoiselle</sup> Marie Suzanne et de  
Marguerite Louise Heu Ogier, décédée.

Comme témoins :  
1. Constant M<sup>onsieur</sup> agriculteur, Grand-prancy  
2. Fernand M<sup>onsieur</sup>, agriculteur, Grand-prancy

Les publications ont eu lieu à Grand-Signy et à Grand-prancy le septième jour du mois de novembre mil huit cent vingt-cinq, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le dix-huitième jour du mois de novembre mil huit cent vingt-cinq.

Pièces déposées :  
Actes d'état civil des  
deux fiancés -  
Certificats de publi-  
cation, à Grand-Si-  
gny et à Grand-prancy

Les époux :  
Charles M<sup>onsieur</sup>  
Blanche M<sup>onsieur</sup> Deminval  
Les témoins :  
E. de Estral  
Fernand M<sup>onsieur</sup>

Communiqué à l'officier  
de l'état civil de  
Grand-prancy

L'officier de l'état civil :  
L. Loretot

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 3.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

Mühlmann Jules  
et Ernest  
Polot née Guayzin  
Marie Robutis.

1. Mühlmann Jules Ernest  
veuf de Beatha Fusttler, née le vingt et un  
Polot née Guayzin Societ Guillet sergent 18  
originaire de Boerigen / Doune, domicilié à  
Cessiat / Prunay, né à  
St-Louis, Doune, le vingt et un Février  
mil huit cent quatre vingt sept fils de  
Mühlmann Jean et de  
Josie Anne née Paas, décédés.

2. Polot née Guayzin Marie Robutis  
veuve de Polot Emile née le vingt et un  
mil huit cent dix neuf, ménagère  
originaire de Biolley sur Saône / Prunay, domiciliée à  
Voiron - Cessiat / Saône, née à  
vingt et un mil huit cent dix sept fille de  
Jean Louis Guayzin et de  
Yvonne Louise née Faltner, décédés.

Comme témoins :  
1. Col. Duffon, instituteur, Cessiat-Doux  
2. Col. Guillet, Societ Guayzin.

Les publications ont eu lieu à Cessiat, Prunay, le  
vingt et un, à Biolley sur Saône, et à Voiron.  
le vingt et un, mil huit cent dix neuf, Saône.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le vingt et un Février mil huit cent  
vingt et un

Pièces déposées :  
Acte de naissance de  
Mühlmann Jules Ernest,  
de décès de Beatha Fusttler  
de décès de Polot  
Emile, certificats de pres  
bitution à Boerigen,  
Biolley sur Saône, à  
Cessiat, et à Voiron.

Les époux :  
Ernest Mühlmann  
Marie Muhlemann nee Guayzin

Les témoins :  
Col. Duffon  
Guillet

Communiqué aux officiers de  
l'état civil afflués à  
Prunay et Voiron.

L'officier de l'état civil :  
L. Guillet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 4.  
Prélat, Fernand  
et Alfred.  
Gogniat, Marie  
Cécile Constance.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage: 5

1. Prélat Fernand Alfred.  
célibataire  
agriculteur.  
originaire de Forez et de Lutry domicilié à  
Lysies. né à  
Lysies. le premier Janvier  
mil huit cent quatre vingt quinze fils de  
Prélat Alfred, agriculteur et de  
Amélie née Monnerat, à Lysies.

2. Gogniat, Marie Cécile Constance.  
célibataire  
sans profession.  
originaire de Chajoux Trossas. domiciliée à  
Lysies, précédemment à Dœllier. née à  
Dœllier le sept Août  
mil huit cent soixante six - fille de  
Stanislas Gogniat, Secouer. et de  
Amélie née Burguain, à Thémont, France.

Comme témoins: 1. Prélat Alfred, agriculteur à Lysies  
2. Bessaud John, agriculteur à Lysies.

Les publications ont eu lieu à Lysies et à Dœllier le dix  
sept, à Forez et à Lutry le dix neuf, et à Chajoux  
le vingt Février mil huit cent dix sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quinze le deux Août mil huit cent dix sept

Pièces déposées:

Actes d'état civil des  
deux fiancés,  
certificats de publi-  
cation à Lysies,  
Dœllier - Forez - Lutry  
et à Chajoux.

Les époux:

F. Prélat  
C. Prélat nee Gogniat

Les témoins:

Prélat Alfred  
Bessaud John

L'officier de l'état civil:

H. Garot

Communiqué aux officiers de  
l'état civil de Forez  
Lutry et Chajoux.



N° 5.  
Leuenberger Gottfried  
Fruer Rosa.

Par ordre du Département de Justice et Police du Canton de Vaud du 25 mai 1932, l'inscription ci-contre est rectifiée en ce sens que Rosa Leuenberger doit être désignée comme étant originaire de "Horb" et non pas de "Horbbrunn" de qui le premier prénom de son père Charles il doit substituer celui "Herrly".

Gingins le 27 mai 1932.

L'officier de l'état civil:

L. Aubry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Leuenberger, Gottfried, célibataire

journalier

originaire de Riederswil / Bernes, domicilié à

Gingins né à

Riederswil, Bernes, le dix Août mil huit cent quarante six

fils de

Georg Leuenberger, tailleur et habités, et de

Rosette née Heller, à Riederswil.

2. Fruer Rosa, célibataire

sans profession

originaire de Horb, C. H. Nord, Bernes, domiciliée à

ex. Ch. ex. née à

Neckigen, Bernes, le vingt six Juin

mil huit cent quarante trois, fille de

Charles Friedrich Fruer, agriculteur et de

Elisabeth née Schindler, à Ch. ex.

Comme témoins:

1. Rud. Leuenberger, orig. à Riederswil

2. S. Gentet, Fr. à Gingins

Les publications ont eu lieu à Gingins et à Ch. ex, le huit Août, à Riederswil et Nord, le onze Août, sans aucune opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le vingt sept Août mil neuf cent trente deux

Pièces déposées:

Actes d'état civil de Leuenberger Gottfried Fruer Rosa,

Certificats de publication, à Gingins à Ch. ex, à Riederswil et à Nord.

Les époux:

Gottfr. Leuenberger  
Rosa Leuenberger Fruer

Les témoins:

Rud. Leuenberger Riederswil  
S. Gentet

L'officier de l'état civil:

L. Gentet

Communiqué aux officiers de l'état civil de Riederswil et Nord.

N° 6  
Secor, Louis Henri  
et  
Zbinden Marguerite  
Charlotte,

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Secor Louis Henri  
célibataire  
maréchal  
originaire de Grand / Grand /  
Gingins  
Gingins \_\_\_\_\_ le vingt trois Janvier  
mil huit cent quatre vingt dix six fils de  
Henri Secor, maréchal à Gingins et de  
Justie Rosine Emma née Ruchy, décédée

2. Zbinden Marguerite Charlotte  
célibataire  
femme de chambre,  
originaire de Giggisberg / Dornel, \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Plainpail / Champol / Genève \_\_\_\_\_ née à  
Begnins \_\_\_\_\_ le dix Sept Avril  
mil huit cent quatre vingt dix sept fille de  
Lottfried Jean Zbinden, décédé, et de  
Philippine Charlotte Charbonnet née  
Bingins, à Dornel.

Comme témoins :  
1. Jean Secor maréchal à Gingins  
2. Marie Zbinden, cuisinière à Dornel.

Les publications ont eu lieu à Grand et Gingins, le cinq  
Juni, à Giggisberg et Plainpail, le  
sept Mai mil huit cent vingt six, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le vingt six Mai mil huit cent vingt six  
vingt six.

Pièces déposées :  
Acte de naissance  
de la fiancée.  
Certificats de pub-  
licité en, à Grand  
Gingins, Giggisberg  
et Plainpail.

Les époux :  
Louis Secor  
Marguerite Secor Zbinden

Les témoins :  
Jean Secor  
Marie Zbinden Berner

Communiqué à l'état civil  
de Giggisberg / Dornel.  
à son Bureau Canton de Genève.

L'officier de l'état civil :  
C. Gostet

Imprimerie Vaudaise, Lausanne, 3000 f. d.

No 1  
 Fecore François  
 et  
 Pagèse Léa -  
 -Alexandrine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fecore François  
 célibataire  
 originaire de Grand domicilié à  
La Rippe né à  
La Rippe le quatre Mars  
 mil-huit cent quatre-vingt-quatre fils de  
 Fecore, Charles François Louis, et de  
 Elise Fanny née Kroschel, décédée.

2. Pagèse Léa Alexandrine  
 célibataire  
 femme de chambre  
 originaire de Vièze domiciliée à  
La Redoute y. Neve née à  
La Redoute y. Neve, le deux Mars  
 mil-huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
 Louis Eugène Alexandre Pagèse et de  
 Emma José Kroschel, à La Redoute y. Neve.

Comme témoins :  
 1. Marc Kroschel, témoin  
 2. Ernest Kroschel, témoin

Les publications ont eu lieu à Grand et à La Rippe et  
Neve, le quatre Mars, et à Vièze, le cinq  
mil-huit cent quatre-vingt-cinq, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quinze la vingt-sept Mars mil-huit cent  
quatre-vingt-cinq

Pièces déposées :  
 Actes d'état civil  
 des deux fiancés  
 Certificats de publi-  
 cations, à Grand, La  
Rippe, Neve et à  
Vièze.

Les époux :  
François Fecore  
Léa Fecore Pagèse

Les témoins :  
Marc Kroschel, Chaux-de-Fonds  
Ernest Kroschel, Chaux-de-Fonds

Communiqué aux officiers  
 de l'état-civil de Grand  
 et Neve.

L'officier de l'état civil :  
L. Gassot

N<sup>o</sup> 1.

Messone, Charles Edmond  
et  
Diotolden Marianna

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

Messone, Charles Edmond

célibataire

Parisien

originaire de Leclercq / Paris, domicilié à

Lingins

domicilié à

né à

Lausanne, Charles Marguerite Pélissier  
l'vingt sixième jour du mois de mai cent soixante cinq fils de  
Charles Emile Messone, banquier et de  
Yvonne Adèle Pauline née Jacobine Lausanne

2. Diotolden Marianna

célibataire

sans profession

originaire de France, domiciliée à

domiciliée à

Lingins, Château Blanc

née à

Courmayeur, Alpes Maritimes, le trente un  
octobre mil huit cent quatre vingt quinze fille de  
Christophe Diotolden, docteur en médecine et de  
Suzanne Amélie Blavier, surnommée <sup>épicière</sup> Mouton

Comme témoins :

- 1. Ch. L. Messone, banquier Lausanne
- 2. J. Diotolden à Paris.

Les publications ont eu lieu à Leclercq & Courmayeur, le  
dix huitième jour du mois de lingins le soir  
dix huitième jour du mois de lingins, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lingins le dix huitième jour du mois de lingins  
cent vingt six

Pièces déposées :

Les époux :

Actes de naissance et de fin de vie  
Actes de décès et certificats de décès  
- cert de M. le Dr Diotolden sur l'identité  
de ses deux parents, y compris acte de  
mariage, Actes de naissance et de fin de vie  
aux parents et à ses certificats de  
publication, à Leclercq Courmayeur  
Lingins - déclaration de mariage  
- Suisse - Actes de naissance et de fin de vie  
- Actes de mariage  
Communiqué par l'état civil  
d'Leclercq et au Dr  
Messone, Charles Edmond  
- Actes de l'état civil de Lausanne

Ch. Messone  
Marianna Messone née Pélissier

Les témoins :

Messone  
Witkowski

L'officier de l'état civil :

J. Gerold

No 9.  
 Geoffroy. Jean  
 et  
 Hugon. Louise  
 Marguerite.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Geoffroy. Jean avec Louise

celibataire  
agriculteur, cantonnier  
originaire de Chêne Bourg, domicilié à  
Dulliat

le trois février  
mil huit cent soixante six  
fils de  
Jean avec Louise Geoffroy, et de  
Marie Louise Fournier, décédée.

2. Hugon. Louise Marguerite

celibataire  
sans profession,  
originaire de Giviers, domiciliée à  
Giviers

née à  
Giviers le quatre le décembre  
mil huit cent quarante quatre  
fille de  
Hugon. Louis Marguerite, décédé et de  
Sophie Marie née Héritier, à Giviers

Comme témoins :  
1. Jacques Dufour, agriculteur le même  
2. Lina Hugon, s. profession. Giviers

Les publications ont eu lieu à Chêne Bourg, Dulliat  
Giviers, le quatre février mil huit cent  
soixante six, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Giviers le vingt-cinq février mil huit cent  
soixante six

Pièces déposées :  
Actes d'état civil  
des deux fiancés.  
Certificat de publi-  
cation à Chêne Bourg,  
Dulliat & Giviers

Les époux :  
Louis Geoffroy  
Marguerite Geoffroy ne Hugon

Les témoins :  
Jacques Dufour Dujour. la. M. Hugon  
Lina Hugon Giviers

Communiqué aux fiancés  
par l'officier de l'état civil  
le même jour

L'officier de l'état civil :  
L. G. G. G.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 10.

Bally, Victor Charles.  
et  
Spring Rosa.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bally, Victor Charles  
célibataire  
originaire de Gingins domicilié à Chessex  
né à Chessex le sept mois trois  
mil-huit-cent-quatre-vingt-quinze fils de  
Bally, Charles Louis marier et de  
Barthelemy, Marie José Elmyris Chessex

2. Spring Rosa  
célibataire  
sans profession  
originaire de Letternans Boège domiciliée à Lugny  
neuve de Boège née à Marbais  
le vingt mois novembre  
mil-huit-cent-vingt-deux fille de  
Henri Spring disciple et de  
Rosine née Huber à Lugny

Comme témoins :  
1. Constant Huber de Gingins  
2. Samuel Gautet de Gingins

Les publications ont eu lieu à Gingins et à Chessex le  
vingt-huit mois novembre à Chessex ville et à Gingins  
ville et à Chessex ville et à Gingins  
ville et à Chessex ville et à Gingins

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le vingt-huit mois novembre à Chessex  
ville et à Gingins

Pièces déposées :  
Actes de l'état civil des  
deux fiancés  
Bally Victor Charles  
et Spring Rosa  
Certificats de publication  
à Gingins Chessex  
et à Chessex ville et à Gingins  
ville

Les époux :  
Victor Bally  
Rosa Bally née Spring  
Les témoins :  
Et Hubert Gingins  
et Gautet

Communiqué aux officiers de  
l'état civil de Chessex  
et à Gingins

L'officier de l'état civil :  
S. Gautet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

N° 11.  
Laurent Louis Alfred.  
et  
Fecou Charlotte  
Elisabetha.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

Laurent Louis Alfred  
employé C.F.F. directeur de Kropf, Marie Tra  
née de Boire Norembe, veuf sans enfant soix  
originaire de Porstbrunn domicilié à  
Orsorio né à  
Porstbrunn le vingt trois Décembre  
mil huit cent soixante fils de  
Jean David Laurent, décédé et de  
Marie Pottier, surnommée Rosent.

2. Fecou Charlotte Elisabetha  
célibataire  
sans profession  
originaire de Grand domiciliée à  
La Rippe née à  
La Rippe le vingt Mars  
mil huit cent quatre vingt fille de  
Fecou Charles François Louis, agriculteur de  
Leu Fanny Marie Horace, décédé, à La Rippe

Comme témoins :  
1. Jean Pottier, décédé à La Rippe  
2. Charles Fecou, agriculteur à La Rippe

Les publications ont eu lieu à Orsorio, Grand & La Rippe  
le six Août, à Porstbrunn le sept Août. sans  
aucun empêchement.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

vingt le vingt Août mil huit cent  
vingt

Pièces déposées :  
Acte de naissance de  
fiancé, Acte de mariage  
de fiancée, Acte de naissance  
de fiancée, Certificat de publication  
à Porstbrunn, Orsorio  
Grand et La Rippe

Les époux :  
Alfred Laurent  
Charlotte Laurent née Fecou

Les témoins :  
H. Pottier La Rippe  
Ch. Fecou La Rippe

Communiqué à l'état civil  
de Porstbrunn

L'officier de l'état civil :  
Le Gontat

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

Registre des mariages A.

N° 12.  
Gaccard Auguste Honoré  
et  
Gaillard Marguerite  
- L. 1890 -

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage: 5 -

1. Gaccard Auguste Honoré  
Célibataire  
Lutier  
originaire de Sainte-Croix domicilié à  
Gingins né à  
La Rippe le deux Sept  
mil cent fils de  
Gaccard Juste tailleur et de  
Elisa Julie née Elisa tailleuse à Gingins.

2. Gaillard Marguerite Honoré  
Célibataire  
Sans profession  
de Port-la-Ville, La Roche, Arve dorant Port  
originaire de Arve & Port en 1890. domiciliée à  
Gingins née à  
Trochoux, Siboury, le vingt-trois Novembre  
mil cent quatre vingt deux fille de  
Gaillard Jean tailleur et de  
Marie née Arve dorant, à Siboury.

Comme témoins :  
1. Jean Gentet, tailleur à Gingins  
2. Luc Gentet, tailleur à Gingins.

Les publications ont eu lieu à Gingins, le quatre Sept, à Sainte-Croix, le deux, à La Roche, Port-la-Ville le dix-sept, à Arve & Port le dix Sept mil cent quatre vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le deux Sept mil cent quatre vingt deux

Pièces déposées :  
Actes de naissance de Auguste Gaccard  
et Marguerite Gaillard  
à Sainte-Croix, La Roche, Port  
la-Ville, Arve dorant Port &  
Port en 1890.

Les époux :  
Auguste Gaccard  
Marguerite Gaccard née Gaillard  
Les témoins :  
Jean Gentet  
Luc Gentet

Communiqué aux actes civils  
de Sainte-Croix, La Roche,  
Port-la-Ville, Arve dorant Port & Port en 1890

L'officier de l'état civil :  
J. Gentet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.



N<sup>o</sup> 48.  
 Eberhard, Jean Louis  
 et  
 Moirier, Jeanne  
 Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eberhard, Jean Louis Eberhard,  
 célibataire  
 originaire de Brélex domicilié à  
Brélex né à  
Brélex le vingt six Mars

mil huit cent quatre vingt quatre fils de  
 Eberhard Jean Marie, ancien et de  
 Jeanne Marie née Solberger à Brélex

2. Moirier, Jeanne Marguerite,  
 célibataire  
 originaire de Châtence-d'Esp domiciliée à

Nyon née à

Châtence-d'Esp, mil huit cent quarante six fille de  
 Moirier Jacques Alfred, capitaine et de  
 Marguerite née Curcin, à Nyon

Comme témoins :  
 1. Jeanne Moirier, épouse de M. Moirier, à Nyon  
 2. Jean Prost, ingénieur, à Nyon

Les publications ont eu lieu à Brélex le cinq Mars à  
Châtence-d'Esp et Nyon le six Mars sans  
 opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

vingt trois septembre mil huit cent vingt deux

Pièces déposées :  
 Acte de naissance  
 de la fiancée  
 Certificats de liberté  
 en date de Châtence-d'Esp  
 et à Nyon

Les époux :  
E. Eberhard  
Jeanne Eberhard née Moirier

Les témoins :  
Frank Mestral  
Justin Jon

L'officier de l'état civil :  
H. Prost

Communiqué aux officiers de  
 l'état civil de Châtence-d'Esp  
 et de Nyon

Registre des mariages A.

N° 14.

Giannina Ernest  
Henri Nicolas  
et  
Hoffman Helene  
Alice.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Giannina Ernest Henri Nicolas  
célibataire

généraliste protestant.

originaire de Mollin, Suisse, domicilié à  
Gingins né à

Sudet Porquies le quatre-vingt  
sept mil deux cent quatre-vingt-quinze

fils de  
Giannina Baptiste Ernest généraliste protestant et de  
Henri Amélie Louise née à Gingins

2. Hoffman Helene Alice  
célibataire

originaire

originaire de Chessey, Suisse, domiciliée à  
Trélex née à

Porquies aux Allamants, le vingt  
sept mil deux cent

fille de  
Henri Adolphe Hoffman, protestant et de  
Alice née à Chessey.

Comme témoins :  
1. Giannina Victor Gingins  
2. Juliette Meystre Trélex

Les publications ont eu lieu à Gingins & Trélex le quinze  
sept mil deux cent quatre-vingt-quinze, sans off-  
ficiel.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le dix septembre mil deux cent  
quatre-vingt-quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance  
des fiancés, autorisés  
par le Conseil fédéral de  
protestant aux publications.  
Participation au mariage  
à Gingins, Trélex  
Chessey, Mollin  
Victor Hoffman et Juliette Meystre  
de procéder au mariage.  
Communiqué à la Chancellerie  
d'Etat à Lausanne  
et à l'Etat civil de Chessey

Les époux :

Ernest Giannina  
Helene Giannina Hoffman

Les témoins :

Giannina Victor  
Juliette Meystre Trélex

L'officier de l'état civil :

L. Perrotet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

N<sup>o</sup> 15,  
Melle. Henri Alfred  
et  
Mademoiselle Lolie  
Adèle dite Lilly.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Melle. Henri Alfred  
originaire de La Rippe domicilié à La Rippe  
La Rippe né à La Rippe le quint Novembre  
mil huit cent quatre vingt sept fils de  
Melle. Henri Charles Adolphe et de  
Françoise Charlotte sa femme décédée

2. Mademoiselle Lolie Adèle dite Lilly  
célibataire  
sans profession  
originaire de Chassat France domiciliée à Longevilles, Prussas, France née à Chassat, Prussas, France le sept  
octobre mil huit cent quatre vingt huit fille de  
Jacques Auguste Adolphe et de  
Marie Sophie née Meylan, à Longevilles Prussas

Comme témoins :  
1. Henri Leon Gignies  
2. Joseph Gentet

Les publications ont eu lieu à La Rippe, France le dix  
septembre mil huit cent quatre vingt huit à Longevilles Prussas le  
dix septembre mil huit cent quatre vingt huit en son  
apparence

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gignies le vingt deux septembre mil  
huit cent quatre vingt huit

Pièces déposées :  
Cote de naissance de  
la fiancée  
certificat de publication  
à La Rippe,  
France, Prussas,  
Longevilles Prussas  
France

Les époux :  
Alfred Melly  
Lily Melly née Audemar

Les témoins :  
Louis Leon Gignies  
J. Gentet

Communiqué aux officiers de  
l'état civil de Longevilles  
Prussas, France  
cellerie d'état Lausanne

L'officier de l'état civil :  
J. Gentet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 r. d.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 16,  
Bossard Friedrich  
Gentet, Marguerite  
- Lausanne -

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bossard, Friedrich  
célibataire  
suissais  
originaire de Prarona, Canton Lucerne, domicilié à  
Lucerne, né à

Lucerne, le vingt deux Mars  
mil neuf cent vingt sept, fils de  
S. Bossard, Friedrich, suissais de  
Katharine Frei, Lucerne

2. Gentet, Marguerite Lausanne  
célibataire  
suissais

originaire de Gingins domiciliée à  
Gingins née à  
Gingins le vingt trois Octobre  
mil neuf cent vingt huit, fille de

S. Gentet, Paul, sans profession de  
Léonie née Chapuis à Gingins

Comme témoins :  
1. Gentet, Albert ingénieur  
2. Sophie Bossard Lucerne

Les publications ont eu lieu à Lucerne, à Prarona le  
dix sept à Gingins le dix huit Sept-  
embre, soit soixant dix sept en soixant dix sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le trois Octobre mil neuf  
cent vingt huit

Pièces déposées :  
Certificat de pu-  
blications. Actes de  
on de l'officier de l'état  
civil de Lucerne du  
sept Octobre 1921.

Les époux :  
F. Bossard  
Marg. Bossard née Gentet.

Les témoins :  
Albert Gentet Gingins  
Sophie Bossard, Lucerne 10.

Communiqué aux officiers  
de l'état civil de  
Prarona Lucerne.

L'officier de l'état civil :  
C. Gentet

No 19.  
 Schneebeli,  
 Albert Auguste  
 et  
 Olivier, Odette  
 Aimée.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schneebeli, Albert Auguste  
 célibataire  
 frondeur  
 originaire de Ajotterra, Ep. Louis, Leuvier, domicilié à  
Vallandervilier, Aisa, France né à  
Darbois, Doubs, France le vingt-cinq jour  
sept mois quatre jours dix heures, fils de  
Emile Schneebeli, frondeur, cultivateur et de  
Henriette Schneebeli née Wittmann à Leyers.

2. Olivier, Odette Aimée  
 célibataire  
 sans profession  
 originaire de Leyers et Les Darses domiciliée à  
Leyers née à  
Leyers le trois août  
mil huit cent soixante jours, fille de  
Arnold Jules Olivier, agriculteur et de  
Geny Marie Louise née Tinguet à Leyers

Comme témoins :  
 1. Paul Martignier, habitant à Leyers  
 2. H. Schneebeli, cultivateur à Leyers

Les publications ont eu lieu à Leyers, le dix août, à  
Ajotterra Ep. Louis, et les Darses, le dix jour  
sept mois vingt heures, sans opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Leyers le trois octobre, mil huit  
cent jours

Pièces déposées :  
Acte de naissance des  
fiancés, Schneebeli, Albert  
Auguste,  
Certificats de publica-  
tions, à Leyers, Ajotterra  
Ep. Louis, et Les Darses

Les époux :  
Schneebeli  
Odette Schneebeli  
 Les témoins :  
Paul Martignier Leyers  
H. Schneebeli Leyers

Communiqué aux officiers de  
Ajotterra, Ep. Louis,  
et Les Darses.

L'officier de l'état civil :  
H. Carotet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

No 18.  
Currian Ami David  
et  
Décosterd, Auguste  
- Elise -

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage : 5 -

1. Currian, Ami David,  
chauffeur  
coelibataire  
originaire de Châtence-d'Oex domicilié à  
Genève né à  
L'Etivaz Grand, le vingt octobre,  
mil huit cent soixante dix, fils de  
Adolphe Currian, décédé et de  
Henri Societ, sa veuve, à Lysines Grand.

2. Décosterd, Auguste Elise  
reputée  
coelibataire  
originaire de Chiboures Grand, domiciliée à  
Yverne, née à  
Vallard Grand, le cinq Novembre  
mil huit cent soixante six - fille de  
Henri Décosterd, agriculteur et de  
Louise Pasche, domiciliés à Rolle.

Comme témoins :  
1. Emile Currian, agriculteur à Grand.  
2. Samuel Currian, agriculteur, Lysines

Les publications ont eu lieu à Genève, le treize octobre,  
à Châtence-d'Oex, le quatorze octobre, à Chiboures  
le dix sept, à Yverne, le quinze octobre, mil huit  
cent soixant six, dans l'oposétoir.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le quinze le dix novembre, mil huit cent soixant six

Pièces déposées :  
Certificat de publication  
triple, autorisation de  
coelibat et de mariage,  
délivrés par l'officier  
de l'état civil de l'arrondissement  
le 24 octobre 1921.

Les époux :  
Currian ami  
Auguste Currian né Décosterd  
Les témoins :  
Emile Currian  
Samuel Currian Lysines

Communiqué au Bureau Cantonal  
sup. à Genève, à Châtence  
d'Oex, à Yverne-la Ville  
à Yverne.

L'officier de l'état civil :  
H. Gerot

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 200 f. d.

No 14.

M. Curriani, Louis Alfred.  
et  
D. Derot, Marthe Henriette

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

M. Curriani, Louis Alfred, libre  
solitaire  
Concessionnaire d'automobiles.  
originaire de Châtillon-d'Œx, domicilié à  
Prebigny né à  
Œstivaz, route de la Chapelle, le vingt-cinq  
sept mil huit cent quatre-vingt-trois fils de  
Adolphe Curriani et de  
Henriette née Moriet, à Œstivaz.

M. Derot, Marthe Henriette, libre  
non mariée  
originaire de Sarriode, Canton de Yverdon, domiciliée à  
Œstivaz, route de la Chapelle née à  
Œstivaz le vingt-neuf octobre  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Joseph Adolphe Derot et de  
Henriette née Morillet, de Sarriode

Comme témoins :  
1. Curriani Ami, Chef de bureau à Genève  
2. Auguste Curriani, agriculteur à Œstivaz.

Les publications ont eu lieu à Œstivaz et Prebigny, le  
quatre octobre, à Châtillon-d'Œx, le quinze  
à Sarriode, le dix-sept octobre mil huit cent vingt-trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

vingt-trois le dix-neuf novembre, mil huit cent vingt-trois

Pièces déposées :  
Certificat de publication.  
Certificat de célébration  
de mariage, de l'officier de  
l'état civil de Prebigny du  
30 octobre 1921.

Les époux :  
Alfred Curriani  
Marthe Curriani née Derot

Les témoins :  
Curriani Ami  
William Favre 10 Genève

Communiqué à Œstivaz, Prebigny,  
Châtillon-d'Œx  
Sarriode.

Aug. Curriani, Esqns  
L'officier de l'état civil :  
Derot

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 20.

2 Chapuis, Charles  
et Alfred  
2 Turrian, Rose Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chapuis, Charles Alfred.  
célibataire  
garde frontière  
originaire de Sparlinges Grand, domicilié à  
Gando, Grand, né à  
Lausanne le sept Décembre  
mil huit cent quarante-trois. fils de  
Alfred Chapuis, et de  
Rosine Marie Joséphine Rogin à Châtillon.

2. Turrian, Rose Marie  
célibataire  
sans profession  
originaire de Chateaux-d'œx domiciliée à  
Petit Lysin, Lysin née à  
L'Etivaz, vers la Chapelle, le trois Octobre,  
mil huit cent huitante-huit, fille de  
Turrian, Adolphe, et de  
Louise née Nozier à Petit Lysin

Comme témoins :  
1. Alfred Turrian, employé à Puidgney  
2. Samuel Turrian, agriculteur, Lysin.

Les publications ont eu lieu à Gando, le dix Octobre, à Sparlinges, Chateaux-d'œx et Lysin, le dix-huit Octobre mil huit cent quarante-trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le vingt-septième Novembre, mil huit cent quarante-trois

Pièces déposées :  
Certificat de publi-  
cation, et l'ordonnance  
de célébrer le mariage  
de l'officier de l'état  
civil de Gando, du  
20 Octobre 43.

Les époux :  
Charles Chapuis  
Rose Chapuis née Turrian

Les témoins :  
Alfred Turrian  
Turrian Samuel Lysin

Communiqué à Gando, Spar-  
linges, Petit Chateaux  
d'œx.

L'officier de l'état civil :  
L. Goubet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.



N° 21.

1. Henri Louis Ernest Harce  
et  
2. Martine Adèle Posthe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henri Louis Ernest Harce  
célibataire  
employé de Bureau  
originaire de Yverdon / Suisse, domicilié à  
Yverdon, aux Damalesottes, né à  
Yverdon, aux Damalesottes, le six février  
mil huit cent soixante sept, fils de  
Henri Louis Harce, agriculteur, et de  
Henriette Emilie née Rogard, à Yverdon.

2. Martine Adèle Posthe  
célibataire  
sans profession.  
originaire de Sainte-Croix / Suisse, domiciliée à  
Céligny, Genève, née à  
Céligny, à Courfontaine dans le canton de Vaud,  
mil huit cent soixante six fille de  
Edouard Harce Martin agriculteur, et de  
Caroline née Bonnet, à Céligny.

Comme témoins :  
1. Jean Louis Gantet, cultivateur à Gignin,  
2. Rodolphe Posthe, cultivateur à Gignin.

Les publications ont eu lieu à Yverdon, Sainte-Croix, et  
à Céligny, le vingt cinq octobre, et à Yverdon  
le vingt six octobre, mil huit cent vingt un,  
sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Gignin, le vingt cinq Novembre mil huit cent  
vingt un

Pièces déposées :

Les trois banns de fiancée  
sont inscrites au Vol. 3. fo.  
163, 170 et 173, de l'arrondissement  
Acte de publication de la  
fiancée, - certificats de  
publication, à Yverdon,  
Sainte-Croix, à Céligny  
et Yverdon.

Les époux :

Ernest Harce  
Martine Adèle Posthe

Les témoins :

J. Gantet  
R. Posthe

L'officier de l'état civil :

J. Gantet

Communiqué à Yverdon  
Sainte-Croix, aux Damalesottes  
aux Damalesottes à Genève

Registre des mariages A.

N° 22.

Vinat Auguste  
et Henri  
Duboulet Louise  
- Alice.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vinat, Auguste Henri  
célibataire  
agriculteur,  
originaire de Yverlèx et de Vich domicilié à  
Yverlèx né à  
Yverlèx le trois Mars,  
mil-huit cent quatre-vingt quatre fils de  
Vinat Henri Louis, décédé et de  
Louise Jenny Nic Gode, surnommée Yverlèx

2. Duboulet, Louise Alice  
célibataire  
sans profession,  
originaire de Yverlèx domiciliée à  
Yverlèx née à  
Yverlèx le vingt neuf Juillet  
mil-huit cent quatre-vingt dix-huit fille de  
Duboulet Louis Ami agriculteur à Yverlèx et de  
Louise Fanny, surnommée D'Alie, décédée.

Comme témoins :  
1. Vinat Adèle s. profession Yverlèx  
2. Barvilliot Edmond, agricult. Gingins

Les publications ont eu lieu à Yverlèx le Sept Septembre  
et à Vich le huit Septembre mil-huit  
cent vingt une, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le neuf Décembre, mil-huit cent vingt

Pièces déposées :

Les actes de naissance  
des deux fiancés se  
trouvant inscrits dans  
les registres de l'un ou  
de l'autre,  
Certificats de publi-  
cation à Yverlèx et à  
Vich.

Communiqué à l'Etat civil  
de Pogrin.

Les époux :

Vinat Auguste  
Alice Vinat Duboulet.

Les témoins :

Adèle Vinat  
Edmond Barvilliot

L'officier de l'état civil :

L. Gasset

N° 23.

Gerard, Robert,  
Edmond Francois  
et  
Benjamin Jeanne  
Fournette.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gerard, Robert Edmond Francois,  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Bouge-Villars, domicilié à  
Crassier, né à  
Essalles le vingt-huit novembre  
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Julien Hector Gerard, décédé et de  
Henriette Mathilde née Perrinod, à Chancy -  
Portron.

2. Benjamin, Jeanne Fournette  
célibataire  
sans profession  
originaire de Blonay domiciliée à  
Crassier née à  
Borex, le quatre septembre  
mil neuf cent-dix fille de  
autorisée de Henri Louis Benjamin, restaurateur et de  
Elise Amélie, née Guayard, à Crassier.

Comme témoins :  
1. Alice Barrilliet, ménagère à Gingins  
2. Samuel Genet, Suisse à Gingins

Les publications ont eu lieu à Blonay, le vingt-huit, à  
Bouge-Villars et à Crassier, le vingt-neuf  
novembre mil neuf cent dix, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le seize Décembre, mil neuf cent dix

Pièces déposées :

Acte de naissance de  
Gerard, Robert Edmond  
Francois, celui de la fiancée  
de l'épouse dans les archives  
de l'arrondissement  
Certificats de publications  
à Blonay, Bouge-Villars  
et Crassier, constatation  
des bans et de la fiancée.  
Communiqué aux officiers de  
l'état civil d'Arbonne  
et de St Régier

Les époux :

Gerard Robert.  
Jeanne Germaine Benjamin

Les témoins :

Alice Barrilliet  
S. Genet

L'officier de l'état civil :

S. Genet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 24.

Langenstein, Marcel  
et Frey, Rosalie.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Langenstein, Marcel Louis  
célibataire  
sans profession  
originaire de Buillies domicilié à  
Buillies né à  
Buillies le deux Janvier  
mil huit cent soixante-sept, fils de  
Langenstein Jean, décodé et de  
Josephine nee Matringe, à Buillies.

2. Frey, Rosalie  
célibataire  
sans profession  
originaire de Röthenbach / Neuchâtel domiciliée à  
Neuchâtel née à  
Belligen, in Nidamundigen, le deux  
Janvier mil huit cent soixante-sept, fille de  
Edouard Frey, entrepreneur à Neuchâtel et de  
Emma nee Habegger, à Neuchâtel.

Comme témoins :  
1. Josephine Thierin, ménagère à Neuchâtel  
2. Samuel Goutet, Suisse à Gignin

Les publications ont eu lieu à Buillies et à Neuchâtel, le  
dix sept et à Röthenbach, le dix huit Novembre  
mil huit cent vingt-neuf, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le dix six Décembre mil huit cent vingt-neuf

Pièces déposées :  
Extrait de naissance de  
fiancé, se trouvant inscrit au  
Prot. 4 1877, N. de l'arrondissement  
Acte de naissance de la  
fiancée, Rosalie Frey.  
Certificats de publication  
à Buillies, Neuchâtel et  
Röthenbach.

Les époux :  
Langenstein Marcel.  
Rosalie Langenstein nee Frey

Les témoins :  
Josephine Thierin Neuchâtel  
S. Goutet Gignin

Communiqué aux officiers de  
l'état civil de Neuchâtel et  
de Röthenbach.

L'officier de l'état civil :  
S. Goutet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

No 25,  
Lude, Alfred Paul Henri  
et  
Krozi, Marie Julie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lude, Alfred Paul Henri,  
célibataire  
agriculteur,  
originaire de Château-d'Épex, domicilié à  
Dullier né à  
Dullier le vingt-quatre septembre  
mil huit cent quatre vingt-cinq fils de  
Lude, Marie Isaac, agriculteur et de  
Marie Louise née Hervey, à Dullier.

2. Krozi Marie Julie,  
célibataire  
sans profession  
originaire de Bolligen, Berne, domiciliée à  
Dullier née à  
Dullier le quatre Mars  
mil huit cent quatre vingt-deux fille de  
Krozi Adolphe et de  
Pauline Amélie née Paganon, décédée

Comme témoins :  
1. Charles Lude, agriculteur à Dullier  
2. Georgette Lude, tricongère à Dullier

Les publications ont eu lieu à Dullier et à Bolligen  
le trois, et à Château-d'Épex, le quatre Décembre  
mil huit cent vingt-neuf, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quinze le troisème Décembre, mil huit cent vingt-neuf

Pièces déposées :

Les actes de naissance  
des deux fiancés, de tout ont  
insérés au Registre de l'état  
de l'un et de l'autre  
Lude Henri, le 25/9/92 - Krozi  
Julie le 2/3/92 - Certificats  
de publications à Dullier,  
Bolligen & Château-  
d'Épex.

Communiqué aux officiers de l'état  
civil de Château-d'Épex &  
de Bolligen/Berne.

Les époux,

Henri Lude  
Julie Lude née  
Krozi

Les témoins :

Charles Lude, Dullier  
Georgette Lude, Dullier

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Le mariage a été célébré le 3 Janvier 1929, à  
Dullier, par l'officier de l'état civil soussigné.  
Les publications ont eu lieu à Dullier, Bolligen  
& Château-d'Épex, le 3 Décembre 1928, sans  
opposition.  
Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent  
se prendre pour mari et femme et reçu de l'un  
et de l'autre une réponse affirmative, l'officier  
de l'état civil les a déclarés légalement unis  
par le mariage.  
Quinze le troisème Décembre, mil huit cent  
vingt-neuf.



Registre des mariages A.

1922.

N° 1.

1. Fleuttet Albert.

et Genter, Marie Alice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fleuttet, Albert

célibataire

employé

originaire de St. Didier, H. Savoie, France, domicilié à  
Chaux-de-Fonds, rue des Plantureux, né à  
St. Didier le onze Mars

mil huit cent soixante-dix-huit fils de

Fleuttet, François cultivateur et de  
Yvonne Bêche, à St. Didier.

2. Genter, Marie Alice

célibataire

domestique

originaire de Gingins domiciliée à  
Genève, rue des Alpes, 2. née à  
Gingins le trois Août

mil huit cent soixante-trois. fille de

Genter, Paul Marie Suisse agriculteur de  
Lugensac à Champagny, Gingins.

Comme témoins :

- 1. Suisse Genter, Suisse à Gingins
- 2. Albert Ravonel employé à Genève

Les publications ont eu lieu à Chaux-de-Fonds, le vingt six  
à Gingins le vingt sept, à St. Didier, le vingt neuf  
à Genève le trente en Décembre, soit deux fois  
et une fois en Suisse.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le vingt trois Janvier, soit deux fois  
et une fois en Suisse.

Pièces déposées :

Actes de naissance de l'officier  
de l'état civil de Chaux-de-Fonds  
désigné par le décret du  
juin, daté de la date du  
mars 1922, le conseil de  
Genève, reconnaissant la  
validité du présent ma-  
riage.

Les époux :

Albert Fleuttet  
Alice Fleuttet Genter

Les témoins :

S. Genter  
Albert Ravonel Genève

L'officier de l'état civil :

S. Genter

Communiqué aux personnes con-  
cernées à la mairie de  
Chaux-de-Fonds et à  
Lausanne

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

No 4.  
Martin, Auguste  
Emile  
et  
Polomey, Marie Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Auguste Emile  
célibataire  
agriculteur.

originaire de Rossinière domicilié à  
Trélex né à

Dessord, des bords aux Plafferts le vingt cinq  
Février mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Louis Henri Martin et de  
Marie Louise née Louis, les deux décédés

2. Polomey, Marie Louise  
célibataire

femme de chambre  
originaire de Leetey et Forêt, Lausanne, domiciliée à  
Gingins née à

Gingins le vingt en octobre  
mil huit cent huitante-cinq fille de

Polomey, David Rodolphe, agriculteur de  
Jusépine femme Rose née Tissot Gingins.

Comme témoins :  
1. Louis Tissot, agriculteur à Gingins  
2. Louis Bocan, menuisier à Gingins.

Les publications ont eu lieu à Trélex, Gingins, Leetey et Forêt, Rossinière, le sept, et à Forêt, le  
huit Janvier mil neuf cent vingt deux, après appo-  
uement.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le trois Février, mil neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

Acte de naissance des  
fiancés, Martin Auguste  
Emile, Certificates de pu-  
blication à Trélex Gin-  
gins, Leetey, Rossinière  
et Forêt.

Les époux :

Auguste Martin  
Marie Martin Polomey

Les témoins :

Louis Tissot Gingins  
Louis Bocan Gingins

Communiqué aux officiers de  
l'état civil de Leetey,  
Rossinière et Forêt.  
Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Dr. Goret

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 3.

Ferdinand David  
Samuel  
et  
Caboissat, Louis  
Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ferdinand David Samuel  
célibataire,  
agriculteur,  
originaire de Château-d'Ép domicilié à  
Leysin, Petit-Leysin, né à  
l'Étiarx le vingt six  
Décembre mil huit cent quatre vingt neuf fils de  
Ferdinand Adolphe, décédé et de  
Louise Marie Noëlle, à Leysin.

2. Caboissat, Louis Marguerite  
célibataire  
sans profession,  
originaire de Gland et Puidoux domiciliée à  
Gland née à  
Gland le quatre sept  
septembre mil huit cent quatre vingt trois fille de  
Louis Auguste Caboissat et de  
Louise Sophie Marie Crestin, décédés.

Comme témoins :  
1. Ferdinand Caboissat, agriculteur  
2. Auguste Turrian, agriculteur

Les publications ont eu lieu à Leysin, le dix-sept, à  
Château-d'Ép, Gland et Puidoux, le  
dix-huit février, mil huit cent quatre vingt dix  
après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Georges Levesque, Leysin, dix-sept  
février mil huit cent quatre vingt dix

Pièces déposées :  
Actes d'état civil des  
deux fiancés, Ferdinand  
David Samuel et Ca-  
boissat Louis Marguerite  
Certificats de publication  
en Leysin, Château-  
d'Ép, Gland et Puidoux  
Suisse.

Les époux :  
Samuel Turrian  
Louis Turrian ne Caboissat  
Les témoins :  
Ferdinand Caboissat  
Aug Turrian Leysin

Communiqué aux officiers de  
l'état civil de Château-  
d'Ép, Puidoux et Gland

L'officier de l'état civil :  
L. Gerstet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 r. d.



N° 4.

Duruz, Edouard  
et Alphonse  
Gentet, Liliiane  
Gabrielle.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duruz Edouard Alphonse  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Dofflens / France, domicilié à  
Korrens / Faiberg, né à  
Cortailly, le deux Septembre  
mil neuf cent deux et huit fils de  
Henri Alphonse Duruz et de  
Berthe José Huet, décédés.

2. Gentet, Liliiane Gabrielle  
célibataire  
s. profession  
originaire de Gingins domiciliée à  
Vevey, Yverna, née à  
Gingins le trois Février  
mil neuf cent deux et sept fille de  
Marc Elie Gentet et de  
et de Elisabeth née Fétighe et Gingins.

Comme témoins :  
1. Gentet Marc, agriculteur à Gingins  
2. Gentet, Philippe, agriculteur à Gingins.

Les publications ont eu lieu à Korrens, le vingt-huit Janvier  
à Dofflens & Gingins, le vingt-huit Février  
le onze Février, vingt-cinq et vingt deux jours  
après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le quatre Mars, mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :  
Certificat de publica-  
tion, autorisation de  
célibataire, etc. etc.  
par l'officier de l'état civil  
de Korrens le 28 Février  
1922.

Les époux :  
Edouard Duruz  
Gabrielle Duruz née Gentet  
Les témoins :  
Marc Gense  
Ph Gentet.

Communiqué aux officiers de  
l'état-civil de Korrens  
Noms et prénoms de ces derniers  
Cantons de Yverna

L'officier de l'état civil :  
Fr. Gentet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 5.

1. Blanchard Georges  
et - Albert  
2. Ansermet Jeanne  
- Alice.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanchard Georges Albert  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Lesvins domicilié à  
Brölax né à  
Gigny le dix-sept Février  
mil-huit-cent-soixante-six, fils de  
Emile Auguste Blanchard agriculteur et de  
Juliette Portay, sa femme, à Gigny.

2. Ansermet Jeanne Alice  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Chésery domiciliée à  
Commugny née à  
Chésery le vingt-sept Avril  
mil-huit-cent-soixante-trois fille de  
Auguste Albert Ansermet agriculteur et de  
Elise Julie Marguerite dite Elina Guignard - Chésery

Comme témoins :  
1. Albert Ansermet agriculteur  
2. Ernest Lüthy agriculteur

Les publications ont eu lieu à Lesvins, Chésery, Brölax  
et Commugny, le huit Mars, huit heures  
sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quinze-vingt-trois Mars, huit heures  
vingt-deux

Pièces déposées :  
Certificats de publi-  
cations à Lesvins,  
Chésery, Brölax  
et Commugny,

Les époux :  
Blanchard Georges  
Jeanne Blanchard nee Ansermet

Les témoins :  
Albert Ansermet  
Ernest Lüthy  
L'officier de l'état civil  
L. D. [Signature]

Communiqué à l'état civil  
de Copjot.

N° 6.  
Forestier, Marius.  
et  
Bicon, Genevieve Alice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis, par le mariage :

1. Forestier, Marius.  
célibataire  
originaire de Cully, Lutry, Riex & Jongny. domicilié à  
Lausanne. né à  
Chardonne le vingt-neuf septembre  
1866 mil huit cent soixante six, — fils de  
Gustave Forestier, vigneron, — et de  
Antoinette Louise née Bonnet, à Chardonne

2. Bicon, Genevieve Alice  
célibataire

originaire de Dorcy domiciliée à  
Dorcy née à  
Dorcy le premier décembre  
1868 mil huit cent soixante-huit fille de  
Claude Bicon, vigneron et de  
Jenny Marie Sophie née Guichard à Dorcy

Comme témoins :  
1. Bicon Henri, vigneron à Dorcy  
2. Gentet Samuel, cultivateur à Gingins

Les publications ont eu lieu à Lausanne le six, à Lutry,  
le sept, à Jongny, Riex, Cully et Dorcy le huit  
novembre, mil-huit-cent-soixante-dix

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le sept Novembre mil-huit-cent-soixante-dix

Pièces déposées :  
Certificat de publication  
Autorisation de célébration de  
mariage, délivrée par  
l'officier de l'état civil de  
Lausanne le 28 Mars -  
1872.

Les époux :  
Forestier Marius  
Alice Forestier née Bicon

Les témoins :  
Bicon Henri  
S. Gentet

L'officier de l'état civil :  
S. Gentet

Communiqué aux officiers de l'état-civil de Lausanne,  
Lutry, Cully, Riex et  
Jongny.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 7.

Desponds Ulrich  
- charles -  
et  
Galé, Adèle Alice.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desponds, Ulrich Charles  
célibataire  
employé postal  
originaire de Hübsry / Prunay domicilié à  
Trélex né à  
Chéserex le vingt-cinq Mars  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de  
Desponds, Charles Auguste, agriculteur et de  
Jenny Louise Emma née Guay à Trélex

2. Galé, Adèle Alice  
mariée  
originaire de Trélex domiciliée à  
Trélex née à  
Trélex le cinq septembre  
mil huit cent soixante-sept. fille de  
Galé, Jean Louis, agriculteur et de  
Marie Elise Emma née Moray, à Trélex

Comme témoins :  
1. A. Eberhard, agriculteur à Trélex  
2. Marquise Galé, ménagère, Trélex

Les publications ont eu lieu à Trélex le dimanche de Lussery  
le dix neuf Mars neuf cent vingt-deux,  
soixante-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

vingt-cinq Mars mil huit cent vingt-deux

Pièces déposées :  
Certificats de publi-  
cations à Trélex &  
à Hübsry.  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Communiqué à l'Etat civil  
de La Sarraz.

Les époux :  
Ulrich Desponds  
Adèle Desponds née Galé  
Les témoins :  
A. Eberhard Trélex  
Marquise Galé Trélex  
L'officier de l'état civil :  
H. Gerodet

No 8.  
Haller Fernand  
et  
Boujour Louise  
- clementine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Haller, Fernand  
célibataire  
employé comptable aux fortifications  
originaire de Gontenschwyl, Argovie domicilié à  
Dex né à  
Villeneuve le cinq Avril  
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Jacob Adolphe Haller, négociant et de  
Elise Nancy née Freymond, veuve de Dex

2. Boujour, Louise Clementine  
célibataire  
sans profession  
originaire de Blonay domiciliée à  
Chébovex née à  
Lausanne le quatorze Mai  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Louis Rodolphe Boujour, jardinier et de  
Suzette Prévost, veuve de à Chébovex

Comme témoins :  
1. Rodolphe Boujour, à Chébovex  
2. Gustave Henri Chamin, à Blonay

Les publications ont eu lieu à Dex, le seize, à Gontenschwyl, à Blonay et à Chébovex, le dix-sept Mars mil huit cent vingt-deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cinquante et deux Avril, mil huit cent vingt-deux

Pièces déposées :  
Certificat de publication autorisation de célébrer le mariage solennel par l'officier de l'état civil de Dex, le 20 Avril 1922.

Communiqué aux officiers de l'état civil de Dex, Gontenschwyl & Blonay.

Les époux :  
J. Haller.  
Louise Haller, née Boujour

Les témoins :  
H. Boujour, Chébovex.  
Chamin Blonay  
L'officier de l'état civil :  
L. Gerat

Registre des mariages A.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

N° 1.  
1. Olivier Julien Eugène  
et  
2. André Marguerite  
- Valentine

1. Olivier, Julien Eugène  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Eysins, La Courvaux & Crand domicilié à  
Eysins né à  
Eysins le neuf Août  
mil huit cent quatre vingt six fils de  
Olivier, Juste Joseph Adrien Juge de Paix et de  
Henriette Marie Flattet, à Eysins

2. André, Marguerite Valentine  
célébataire  
sa profession  
originaire de Yverdon domiciliée à  
Eysins née à  
Eysins le vingt neuf Août  
mil huit cent quatre vingt six fille de  
André Jules Samuel Landol, agriculteur et de  
Charlotte Marie Lucet, sa femme à Eysins.

Comme témoins :  
1. Alfred André, agriculteur à Eysins  
2. Emma Olivier, ménagère à Eysins

Les publications ont eu lieu à Eysins & Crand le dix huit  
à La Courvaux & Yverdon, le dix neuf Août  
mil huit cent quatre vingt six sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le vingt cinq Mai mil huit cent vingt deux

Pièces déposées :  
Certificats de publica-  
tion, à Eysins, Crand  
La Courvaux et Yverdon

Les époux :  
Julien Olivier  
Marg. Olivier André

Les témoins :  
Alfred André Eysins  
Emma Olivier Eysins

Communiqué aux officiers de  
l'état civil de Crand,  
La Courvaux & Yverdon,  
Yverdon

L'officier de l'état civil :  
L. Gerotet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 10.

Morax, Jules Alfred  
et  
Borey, Alice Hélène

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morax, Jules Alfred  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Mex/ruand domicilié à  
Trélex né à  
Trélex le dix sept mai  
mil huit cent soixante huit fils de  
Morax Louis Eugène, agriculteur, et de  
Julie Linac née Lequinot, à Trélex

2. Borey, Alice Hélène  
célibataire  
sa profession  
originaire de Mexélex domiciliée à  
Mexélex née à  
Mexélex le vingt sept mai  
mil soixant fille de  
Borey, Louis Eugène, agriculteur et de  
Louise Felise née Pichon décédée

Comme témoins :  
1. Albert Morax, agriculteur à Trélex  
2. Blaise Languetin, menuisier à Trélex

Les publications ont eu lieu à Trélex le dix huit, et à  
Mex le dix neuf mai mil huit cent vingt  
deux, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

vingt le six mai mil huit cent vingt deux

Pièces déposées :

Certificats de publi-  
cation, à Trélex &  
Mex

Les époux :

Alfred Morax.  
Alice Morax née Borey.

Les témoins :

Albert Morax Trélex  
Blaise Languetin Trélex

L'officier de l'état civil :

H. Goret

Communiqué à l'officier de  
l'état civil de Soul-  
lent.

Registre des mariages A.

N° 11.

1. Chiebaud Fritz

et

2. Chieff. Marie Clémentine  
- Julia -

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chiebaud, Fritz  
célibataire

ouvrier de fabrique  
originaire des Forges de Monthel et de Prost-Besson domicilié à  
Nyon, avant à Leybied,

né à  
La Chaux-de-Fonds le quatorze Février  
mil huit cent quatre vingt fils de  
Allyste Chiebaud, ouvrier tisserand, et de  
Elise Annasie Bauer, de la Ligue, d'occupation

2. Chieff, Marie Clémentine Julia

dirigée de l'Institut Abel-Francourt, de la section  
Femmes, soit tout court dix sept jours journalière  
originaire de origine française domiciliée à

Nyon, avant à Leybied née à  
Berlaimont le sept novembre  
mil huit cent soixante six fille de

Jean Nicolas Chieff, ouvrier agricole, sans de  
domicile connu de son mariage

Comme témoins :  
1. Jules Girone négociant, de Monthel  
2. Ami Cecou père tisserand de Gingins

Les publications ont eu lieu à Nyon, le vingt-quatre, aux  
Forges de Monthel le vingt-cinq et Rochepout le  
Leybied, le vingt six Avril soit tout court vingt deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le dix huit de mai, soit tout court vingt-  
sept

Pièces déposées :

Certificat de publica-  
tion, Actes d'union de  
Célibat et de mariage, de  
livrés par l'officier de  
l'état civil de Nyon,  
le 19 mai 1928.

Les époux :

Fritz Chiebaud  
Julia Chiebaud

Les témoins :

Jules Girone de Monthel  
Ami Cecou Gingins

L'officier de l'état civil :

L. Gentet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Communiqué aux officiers  
de l'état civil de Nyon  
Forges de Monthel, de Rochepout  
et de la Chaux-de-Fonds  
le 19 mai 1928.



N° 12.

*Kesselt, Alfred Henri*  
et  
*Rassut, Frieda Emma*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Kesselt, Alfred Henri*  
célibataire  
employé, ouvrier de fabrique  
originaire de *Grüssingen, Thurgovie* domicilié à  
*Crastis, Thurgovie* né à  
*Crastis* le dix-sept Mars  
mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de  
*Kesselt, Georges*, agriculteur et de  
*Emma Lucie née Rassut, à Paldiez*

2. *Rassut, Frieda Emma*  
célibataire  
mariée  
originaire de *Sollers* domiciliée à  
*Forstquins, canton de Neuchâtel* née à  
*Crastis, Thurgovie* le treize Décembre  
mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ fille de  
*Rassut, Maurice*, agriculteur et de  
*Elie Robine née Richard, à Forstquins*

Comme témoins :  
1. *Lucretia Gianina, épouse de P. Ginguin*  
2. *Alfred Simon, à Ginguin*

Les publications ont eu lieu à *Crastis, Neuchâtel* le \_\_\_\_\_  
à *Grüssingen & Forstquins, Neuchâtel* le \_\_\_\_\_  
le \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

*Ginguin de seize Juin mil neuf cent vingt deux*

Pièces déposées :

*Actes de naissance des deux fiancés, Autorisation des parents de la fiancée, Acte de naissance de l'enfant commun, Autorisation du Conseil d'état, - Certificat de publication, à Crastis, Neuchâtel, Grüssingen, Forstquins et Sollers.*

Communiqué aux officiers de l'état civil de *Neuchâtel, Grüssingen, Gilly & Sollers.*

Les époux :

*A. Kesselt*  
*F. Rassut née Rassut*

Les témoins :

*G. Gianina Ginguin*  
*A. Simon Ginguin*

L'officier de l'état civil :

*L. Gantet*

Par ordre du Département de Justice & Police du Canton de Vaud du 26 février 1916, l'acte de mariage ci-dessus est rectifié en ce sens, que le nom patronymique de l'époux soit orthographié "Kesselt" à l'exclusion de toute autre orthographe.  
L'officier de l'état civil :  
*A. Ginguin*



*Geneve & Grüssingen et Sollers et au Dept. de Justice & Police à Lausanne.*

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 13.

Hautier, Charles Louis

et  
Schneebeli, Emma  
- Martta

Par jugement du tribunal du district de Lausanne, déclaré définitif et exécutoire le 14 mai 1937, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Dès cette date un délai d'un an a été fixé, pendant lequel la femme ne pourra se remarier.

Le 24 mai 1937.

L'Officier de l'état-civil :  
L. Saly.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hautier, Charles Louis,  
célibataire

agriculteur.

originaire de Gensières (Suisse), domicilié à

Leysin, aux Pânes-ettes, né à

Leysin, aux Pânes-ettes, le quinze

juin, mil neuf cent soixante six, fils de

Hautier, Ami Louis, agriculteur et de

Lucie Louise née Pajon, à Leysin.

2. Schneebeli, Emma Martta,

célébraire

sans profession

originaire de Appolton, Albis, Suisse, domiciliée à

Neve, née à

Arbez, sur Neve, le vingt deux

mil neuf cent dix. fille de

Emile Schneebeli, laitier, et de

Lucie née Britten, au fermage, à Neve.

Comme témoins :  
1. Alga Tritton, à Neve  
2. Emil Hautier, à Neve,

Les publications ont eu lieu à Leysin, Neve, le douze,  
à Gensières & Appolton, à Albis, Suisse, le  
trois juin mil neuf cent vingt-dix, sans

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le quinze le trois juillet, mil neuf cent vingt-dix

Pièces déposées :

Acte de naissance de la  
fiancée, Emma Schneebeli,  
acte de naissance de la  
fiancée, Emma Schneebeli,  
certificat de publication  
à Leysin, Neve, Gensières  
& Appolton, Albis,  
Suisse.

Les époux :

Hautier

Emma Hautier Schneebeli

Les témoins :

Alga Tritton Neve

Emil Hautier Neve.

L'officier de l'état civil :

L. Saly

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 14.  
Schopfer Marc  
et  
Hoffmann Sophie.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schopfer Marc  
célibataire  
courant

originaire de Chantelat, Saanen, Prusse, domicilié à  
Lysins, Prusse, né à  
Lysins, Prusse, le vingt-deux  
juillet mil huit cent soixante dix-sept, fils de  
Marc Simon Schopfer, charpentier et de  
Marie Joséphine née Ferrat, sœur, décédée

2. Hoffmann Sophie,  
divorcée de Jean Broz, dès le dix septembre  
mil neuf cent vingt, ménagère  
originaire de Corcelles-Courmoulez et Courchâtel domiciliée à  
Lysins, Prusse, née à  
Haut, Fribourg, le dix-huit août  
mil huit cent huitante-deux, fille de  
Auguste Paul Hoffmann et de  
Marie Louise née Seydler, décédée.

Comme témoins :  
1. Samuel Gentet, Juvigny, à Gingins  
2. Ami Cecor, surveillant, à Gingins.

Les publications ont eu lieu à Lysins, le huit juin, à Lysins,  
Lysins, & Corcelles-Courmoulez & Courchâtel  
le treize juin mil neuf cent vingt-deux, dans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le vingt-deux juillet, mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance de  
Schopfer Marc, et  
Hoffmann Sophie  
Acte de divorce Broz &  
Hoffmann, - Certificats  
de publication à Lysins  
Corcelles-Courmoulez &  
Courchâtel & Lysins S. S.

Les époux :

Marc Schopfer  
Sophie Hoffmann née Hoffmann

Les témoins :

Samuel Gentet  
Ami Cecor

Communiqué aux officiers de l'état  
civil de Lysins S. S. Corcelles-  
Courmoulez & Courchâtel

L'officier de l'état civil :

Samuel Gentet

Registre des mariages A.

N° 15.

Humbert, Alphonse  
et  
Arbormet, Anna  
- Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Humbert, Alphonse  
célibataire  
employé de banque  
originaire de Marchissy domicilié à  
Gingins né à  
Gingins le vingt-deux  
juillet mil deux cent soixante-quinze fils de  
Humbert, Alphonse, décédé et de  
Anna Marie née Schüb à Gingins.

2. Arbormet, Anna Louise  
célébraire  
sans profession  
originaire de Chéserex domiciliée à  
Chéserex née à  
Chéserex le vingt-neuf  
juin mil deux cent deux fille de  
Arbormet, Jacques Albert Emile, agriculteur, de  
Lise Julie Perrenot dite Lise née à Chéserex

Comme témoins: 1. Sophie Mayet, trinitaire à Chéserex  
2. Marie Berthod née Humbert, à Gingins

Les publications ont eu lieu à Gingins et à Chéserex le vingt-  
sept et à Marchissy le vingt-neuf juillet, soit  
vingt-neuf et vingt-deux, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le deux Septembre, mil deux cent  
soixante-dix

Pièces déposées:  
Certificat de publica-  
tion, de Gingins  
Chéserex  
& Marchissy

Les époux:  
Alphonse  
Louise Humbert  
née Arbormet  
Les témoins:  
Sophie Mayet S<sup>t</sup>-Cergue  
Marie Berthod Nyon.

Communiqué à l'officier de  
l'état civil à Longvignin

L'officier de l'état civil:  
L. Genot

N° 16.

Battaglia Robert  
Padef. Ernestine -  
- Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Battaglia Robert  
célibataire  
bourgeois  
originaire de Grand / Grisons, domicilié à  
Girardin né à  
Lauchaux le dix Septembre  
mil huit cent soixante-huit fils de  
Rodolphe Battaglia, bourgeois et de  
Emmanuelle Specker, à Girardin

2. Padef. Ernestine Louise  
célibataire  
Cuisinière  
originaire de Passiers domiciliée à  
Girardin née à  
Passiers le cinq Août  
mil huit cent soixante fille de  
Henri Padef Specker et de  
Rosalie dite Formance née Marten, à

Comme témoins :  
1. Laydu Jakob, domestique à Bâle  
2. Battaglia William, domestique à Girardin

Les publications ont eu lieu à Girardin, le vingt-huit Septembre,  
à Passiers et à Grand, le vingt-huit  
Septembre, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Girardin, le vingt Septembre, mil huit cent soixante-dix

Pièces déposées :

Actes de naissance  
1. de Battaglia Robert  
2. de Padef. Ernestine Louise  
3. Certificats de publication  
à Girardin, Passiers,  
& Grand / Grisons.

Les époux :

Battaglia Robert  
Ernestine Battaglia née Bâle

Les témoins :

Laydu Jakob domestique Bâle  
Battaglia William domestique Girardin

L'officier de l'état civil :

L. Goret

Communiqué aux officiers de  
l'état civil de Grand  
& de Pegny.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. c.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 17  
MORONAT, Charles  
Gustave  
et  
TERRY, Cécile Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. MORONAT, Charles Gustave  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Cully et de Lutry, domicilié à  
Grand né à  
Grand le six Septembre

mil huit cent soixante-huit fils de  
MORONAT, François Henri, agriculteur de  
Lucie née CRUCHON, à Grand.

2. TERRY, Cécile Louise  
célibataire  
sans profession,  
originaire de St Georges domiciliée à  
St Georges née à  
St Georges le sept Mai  
mil huit cent soixante

deux fille de  
TERRY, Alphonse Louis Marie, agriculteur et de  
Marie Caroline Sophie née ROBERT, à St Georges.

Comme témoins :  
1. Louis Terry, agriculteur, à St Georges  
2. Roger Terry, agriculteur à St Georges.

Les publications ont eu lieu à Grand, le six et sept, à Cully,  
Longirois et Lutry, le six et sept Septembre mil  
huit cent soixante-dix sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le sixième de septembre mil huit cent soixante-dix

Pièces déposées :  
Actes de naissance de  
MORONAT Charles Gustave  
TERRY Cécile Louise  
Certificats de publication  
à Grand, Cully, Lutry  
et Longirois.

Les époux :  
Charles MORONAT  
Louise TERRY née Terry

Les témoins :  
Louis Terry, agriculteur St Georges  
Roger Terry agriculteur St Georges  
René Terry agriculteur St Georges  
L'officier de l'état civil :

A. Gerstel

Communiqué aux officiers de l'état civil de Cully, Lutry et Longirois.

Enregistré le 8 Novembre  
Le Préfet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 18.

Gubler Eugène Ernest  
 et  
Quayzin Marcelle Louisa  
 Elise.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gubler Eugène Ernest,  
 célibataire,  
 ferblantier,  
 originaire de Müllheim (Thurgovie), domicilié à  
Dibonne (Ain, France), né à  
Dibonne le trois mars  
mil huit cent norante-sept, fils de  
Guillaume Gubler, ferblantier et de  
Louise Emma née Zinder à Dibonne.

2. Quayzin Marcelle Louisa Elise,  
 sans profession,  
 célibataire,  
 originaire de Trélex, domiciliée à  
Boreo, née à  
Boreo le quinze janvier  
mil huit cent norante-huit, fille de  
Quayzin Ferdinand Louis Félix, agriculteur et de  
Elise Henriette née Picot à Boreo.

Comme témoins :  
 1. Gubler Henri, ferblantier à Dibonne.  
 2. F. Quayzin, agriculteur à Boreo.

Les publications ont eu lieu à Trélex & Boreo, le sept octobre à Müllheim le dix à Dibonne le onze octobre mil neuf cent vingt-deux, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le premier décembre mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

Actes de naissance de:  
 1. Gubler Eugène Ernest,  
 2. Quayzin Marcelle Louisa Elise.  
 Certificats de publication à  
Trélex, Boreo, Müllheim (Thurgovie) & à Dibonne les Hautes,  
(Ain, France).

Les époux :

Eugène Gubler  
MO Gubler née Quayzin

Les témoins :

Gubler Henri Ferblantier Dibonne les Hautes  
F. Quayzin Boreo.

L'officier de l'état civil :

L. Goret

Communiqué à l'Etat-Civil de Müllheim (Thurgovie) & à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

## Registre des mariages A.

N° 19.

Mestral Constant

et

Chappuis née Stutzmann

Louise.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mestral Constant, agriculteur, \_\_\_\_\_  
 veuf de Elise Julie née Zehrlen, des le dix mars mil neuf  
 cent sept, \_\_\_\_\_  
 originaire de Gingins, \_\_\_\_\_ domicilié à  
Gingins, au Martinet, \_\_\_\_\_ né à  
Gingins \_\_\_\_\_ le deux mai \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-trois, \_\_\_\_\_ fils de  
Mestral Antoine Jules Emile, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Lucie née Body, sa femme à S<sup>t</sup> Georges. \_\_\_\_\_

2. Chappuis née Stutzmann Louise, sans profession,  
 veuve de Jean Pierre Louis Chappuis des le dix-huit  
 juillet mil neuf cent vingt, \_\_\_\_\_  
 originaire de Pevey et de Ribraz, \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Pevey, rue du Torrent, \_\_\_\_\_ née à  
aux Eaux-Froides (Genève), le onze mars \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-neuf \_\_\_\_\_ fille de  
Stutzmann Joseph Mathias \_\_\_\_\_ et de  
Blanchine Barret, sa femme, décédés. \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Stehler Arnold, cuisinier à Leysin,  
 2. Poppo Marie, ménagère à Pevey.

Les publications ont eu lieu à Gingins, le vingt-un novembre à  
Pevey et à Ribraz le vingt-trois novembre mil neuf cent  
 vingt-deux sans opposition. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le quatre décembre mil neuf cent vingt-deux.

## Pièces déposées :

Actes de naissance de Mestral Constant et de Louise Chappuis née  
 Stutzmann, acte de décès de  
Jean Pierre Louis Chappuis.  
 Certificats de publication, à Gingins,  
Pevey et à Ribraz. - L'acte de décès  
 de Elise Julie Zehrlen de homologation  
 inscrit au registre.

Communiqué aux officiers de l'état  
 civil de Pevey et de Chevres.

## Les époux :

C<sup>t</sup> Mestral  
L<sup>le</sup> Mestral née Stutzmann

## Les témoins :

Stehler Arnold cuisinier Leysin.  
Marie Poppo Pevey

L'officier de l'état civil :

L. Gantet

Sur jugement du tribunal de  
 première instance de Genève du 11  
 octobre 1923, le mariage des signés ci-  
 contre a été dissous par le divorce  
 prononcé entre les époux.

Ce jugement a été exécuté en force  
 de chose jugée le 28 novembre 1923.

Gingins 29 novembre 1923.

L'officier de l'état civil.

L. F. B. G. G.

Transmis dans le document

Communiqué aux bureaux de l'  
 état civil de Pevey et de Chevres.



N°

et

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Le numéro 19 à folio 141 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1922; les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions. originaire de domicilié à

L'officier de l'état-civil de Gingins. né à

le 31 décembre 1922. fils de et de

Un double a été transmis le 8 janvier 1923

2. à l'autorité cantonale en exécution de l'article de la loi.

L'officier de l'état-civil de Gingins.

originaire de domiciliée à

Gingins le 8 janvier 1923. née à

le mil cent fille de et de

Comme témoins: 1. 2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Bally, Etc. Bally ni Villiger Emilie.

Les témoins :

Edouard Boff Jardinier Gingins Eloy Troundorff Cultivateur Genève

Communiqué

L'officier de l'état civil :

## Registre des mariages A.

N° 1.

Berlie Louis Ami

Schild Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berlie Louis Ami,  
 célibataire,  
 agriculteur,  
 originaire de Gingins et de La Rippe, domicilié à  
 Gingins, né à  
 Gingins le treize avril  
 mil huitcent quatre-vingt quinze fils de  
 Berlie Jules François Ami et de  
 Alphondine Morier née Cardinaux, sa femme,

2. Schild Marie,  
 célibataire,  
 sennelière,  
 originaire de Brienz (Sylar) (Berne), domiciliée à  
 Genève, rue de la Cité 9, née à  
 Cornette-Pulver sur Boudesilliers, truchâtel, le cinq  
 mai mil huitcent quatre-vingt dix-sept fille de  
 Schild Albert et de  
 Marie Elisabeth Susanne née Thudloman.

Comme témoins :  
 1. Jaccard Juste, bûcheron à Gingins,  
 2. Tissot Louis, agriculteur à Gingins.

Les publications ont eu lieu à Gingins et à La Rippe le 26, à  
 Genève le 27 et à Brienz le 29 décembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le treize janvier mil neuf cent vingt-trois.

## Pièces déposées :

1. acte de naissance de la fiancée,
2. acte de publication de mariage  
à Gingins,
3. acte de publication de mariage à  
La Rippe,
4. acte de publication de mariage  
à Genève,
5. acte de publication de mariage à Brienz.

Communiqué au Bureau de l'état-  
 civil de Brienz et au Bureau  
 cantonal d'état-civil à Genève.

## Les époux :

Louis Berlie  
 Marie Berlie née Schild

## Les témoins :

J. Jaccard Gingins  
 Louis Tissot

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 2.

Bally Samuel Elie  
et  
Villiger Frida Emilie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bally Samuel Elie,  
célibataire,  
agriculteur,  
originaire de Gingins, domicilié à  
Gingins, né à  
Carouge, Genève, Grand Bureau 478, le vingt-sept mars  
mil huit cent nonante-deux, fils de  
Bally Louise Sophie. et de

2. Villiger Frida Emilie,  
célibataire,  
domestique,  
originaire de Dietikon (Zürich), domiciliée à  
Petit-Saconnex (Genève) Rue de Lyon 61 bis, née à  
Dietikon, Zürich, le onze juillet  
mil neuf cent un, fille de  
Villiger Arnold Johann et de  
Emilie née Alleiner, décédée.

Comme témoins :  
1. Höpf Edouard, jardinier à Evangins,  
2. Freundorfer Elsy, couturière à Genève.

Les publications ont eu lieu à Gingins le 13 à Dietikon et au  
Petit-Saconnex le 15 février 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le trois mars mil neuf cent vingt-huit.

Pièces déposées :

- 1 et 2. Actes de naissance des fiancés,
- 3 et 4. Promesses de mariage des fiancés,
5. Acte de publication de mariage à Gingins,
6. Acte de publication de mariage à Dietikon,
7. Acte de publication de mariage au Petit-Saconnex.

Communiqué au Bureau de l'état-civil de Dietikon et au Bureau cantonal d'état-civil à Genève.

Les époux :

Bally Elie.  
Bally née Villiger Emilie Frida

Les témoins :

Edouard Höpf, jardinier  
Elsy Freundorfer, Couturière  
Genève.

L'officier de l'état civil :

L. G. [Signature]

## Registre des mariages A.

No 3.

Pareias Louis Auguste

et

Chambrier née Berdrivat

Eustine dite Célestine.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pareias Louis Auguste,  
 veuf de Charlotte Joséphine Hélène née Liard, des le 29 novembre 1909,  
 agriculteur,  
 originaire de Dullit, domicilié à  
 Gingins, né à  
 Gingins le douze mai  
 mil huit cent septante-deux, fils de  
 Pareias François Louis, décédé et de  
 Elise née Berger, sa femme.

2. Chambrier née Berdrivat Eustine dite Célestine  
 veuve de Chambrier Jules Henri des le 7 mai 1914,  
 cuisinière,  
 originaire de Arrier le Duc, domiciliée à  
 Chésères, Le Fief, née à  
 Champé Grébins vers Brans le vingt-un décembre  
 mil huit cent huitante, fille de  
 Berdrivat François, décédé et de  
 Louise née Duc, sa femme.

Comme témoins :  
 1. Berlie Edouard, agriculteur à Gingins,  
 2. Gentet Samuel, huissier municipal à Gingins.

Les publications ont eu lieu à Gingins et à Chésères le 27 à Arrier  
 le 28 février et à Dullit le 1<sup>er</sup> mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le sixe mars mil neufcent vingt-trois

## Pièces déposées :

- 1 et 2. Actes de naissance des fiancés,
- 3 et 4. Actes de décès des 1<sup>ers</sup> époux et épouses  
des fiancés,
5. Brevé de mariage des fiancés,
6. Acte de publication de mariage à Gingins,
7. Acte de publication de mariage à Chésères,
8. Acte de publication de mariage à Arrier,
9. Acte de publication de mariage à Dullit.

Communiqué aux Bureaux de l'état-  
civil de Gilly et d'Arrier.

## Les époux :

Louis Pareias  
 Eustine Pareias née Berdrivat

## Les témoins :

Edouard Berlie Gingins  
 S. Gentet & Co

L'officier de l'état civil :

L. Gentet

N° 4.

Disorne Henri Auguste  
 et  
Rerck née Blanc  
 Laure Emma.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Disorne Henri Auguste,  
 célibataire,  
 agriculteur,  
 originaire de Château d'Vez, domicilié à  
Gingins, né à  
Gingins le vingt-trois mars  
mil huit cent septante-quatre, fils de  
Disorne Charles César et de  
Annette Eugénie Lapsueur, sa femme, décédés.

2. Rerck née Blanc Laure Emma,  
 veuve de Rerck Léon Arthur déc. le 9 décembre 1918,  
 ménagère,  
 originaire de Neuchâtel (Borne), domiciliée à  
Neuchâtel, née à  
Coubet (Neuchâtel), le dix-neuf juin  
mil huit cent quatre-vingt-huit, fille de  
Blanc Charles Célestin et de  
Flore Zulma née Etienne.

Comme témoins :  
 1. Berlié Edouard, agriculteur à Gingins,  
 2. Tecouctoni, maréchal à Gingins.

Les publications ont eu lieu à Gingins le 22 à Château d'Vez  
 et à Neuchâtel le 23 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le sept avril mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

- 1 et 2. Actes de naissance des fiancés,
  3. Acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de la fiancée,
  - 4 et 5. Brouillons de mariages fiancés,
  6. acte de publication de mariage à Gingins,
  7. acte de publication de mariage à Château d'Vez,
  8. acte de publication de mariage à Neuchâtel.
- Communiqué aux Bureaux de l'état-civil de Château d'Vez et de Neuchâtel (Borne),

Les époux :

Henri Disorne  
Laure Disorne née Blanc

Les témoins :

Edouard Berlié Gingins  
Armi Léon Gingins

L'officier de l'état civil :

L. Goret

Par jugement du tribunal du district de Neuchâtel rendu le 11 novembre 1925 déclaré définitif et exécutoire le 15 novembre 1925, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par la divorce.  
 Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.  
 Inséré le 13 avril 1926.  
 L'officier de l'état civil.  
 r. Ritzmann  
 Communiqué au Département de Justice et Police le même jour.

## Registre des mariages A.

N° 5.

Sprecher Erwin

et

Steffen Eva Aline.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sprecher Erwin,  
 célibataire,  
 mécanicien,  
 originaire de Aesch, Bâle Campagne, domicilié à  
Crusier, né à  
Nollingen près Rheinfelden le trente août  
mil huit cent nonante-huit fils de  
Sprecher Felix Josef et de  
Joséphine née Laner

2. Steffen Eva Aline,  
 célibataire, sans profession,  
 originaire de Gefpenry (Berne), domiciliée à  
Crusier, née à  
Crusier le deux septembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, fille de  
Steffen Henri Frédéric, et de  
Jenny Aline née Ansermet, sa femme.

Comme témoins :  
 1. Steffen Gustave, charbon à Crusier,  
 2. Gubler Ernest, comptable à Crusier.

Les publications ont eu lieu à Crusier le 26, à Gefpenry le 27  
 et à Aesch le 28 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

vingt le treize avril mil neuf cent vingt-trois.

## Pièces déposées :

- 1 et 2. Actes de naissance des fiancés,
3. Promesse de mariage,
4. Acte de publication de ma-
- 5.riage à Crusier à Gefpenry
6. et à Aesch.

## Les époux :

Sprecher Erwin  
Eva Sprecher née Steffen

## Les témoins :

G. Steffen charbon à Crusier  
E. Gubler, comptable, Crusier

## L'officier de l'état civil :

L. Genot

Communiqué aux Bureaux de l'état  
 civil d'Aesch, Bâle Campagne  
 et de Gefpenry, (Berne).

N° 6.

Meichtry Jean

et

Mermeyjat Marguerite

Alice.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meichtry Jean,  
 agriculteur,  
 célibataire,  
 originaire de Louèche-les-Bains, (Balais), domicilié à  
 Les Rippe, né à  
 Beyrins le vingt-un décembre  
 mil huit cent quarante-quatre, fils de  
 Meichtry Jean Joseph Laurent et de  
 Maria née Frautchi.

2. Mermeyjat Marguerite Alice,  
 célibataire,  
 sans profession,  
 originaire de Les Rippe, domiciliée à  
 Les Rippe, née à  
 Les Rippe le vingt novembre  
 mil neuf cent un, fille de  
 Mermeyjat Louis Edouard et de  
 Léonie Lubiane née Chouet.

Comme témoins :  
 1. Mermeyjat Ferrate, agriculteur à Les Rippe  
 2. Barmelin Blanche à Beyrins.

Les publications ont eu lieu à Les Rippe le 11 et à Louèche-les-Bains le 13 avril 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Beyrins le douze mai mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1. acte de naissance des fiancés,
2. promesse de mariage,
- 3 et 4. actes de publication de mariage à Les Rippe et à Louèche-les-Bains.

Les époux :

Meichtry Jean.  
Marguerite Meichtry née Mermeyjat

Les témoins :

Frank Mermeyjat agriculteur Les Rippe  
Blanche Barmelin Beyrins

L'officier de l'état civil :

L. J. en tot

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

Communiqué au Bureau de l'état-civil de Louèche-les-Bains, (Balais).

Registre des mariages A.

\* Form. 3.

N° 7.

Henriou Emil Charles

et

Birel Jane Alice Berthe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henriou Emil Charles,  
 célibataire,  
 agriculteur,  
 originaire de Longirod, domicilié à  
 Gingins, né à  
 Gingins le vingt-trois août  
 mil huit cent nonante-quatre, fils de  
 Henriou Jacques, décédé et de  
 Anna Barbara née Bern.

2. Birel Jane Alice Berthe,  
 Célibataire,  
 sans profession,  
 originaire de Châtannes des Bois, domiciliée à  
 Genolier, née à  
 Genolier le premier avril  
 mil huit cent nonante-sept, fille de  
 Birel Alfred Louis, boulanger et de  
 Elise Caroline née Genova.

Comme témoins :  
 1. Birel Pierre à Genolier, menuisier.  
 2. Charles Bair à Gingins, marchand de bois.

Les publications ont eu lieu à Gingins le quatre mai, à Longirod le 7 mai à Genolier le neuf mai et à Châtannes des Bois le 8 mai mil neuf cent vingt-trois sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le deux juin mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1. acte de naissance des fiancés,
  2. acte de naissance de la fiancée,
  3. acte de publication de mariage à Gingins,
  4. acte de publication de mariage à Longirod,
  5. acte de publication de mariage à Genolier,
  6. acte de publication de mariage à Châtannes des Bois.
7. Brevet de mariage.  
 Communiqué aux officiers de l'état civil de Longirod, Coppet et Gingins.

Les époux :

Charles Henriou  
 Jane Henriou née Birel

Les témoins :

Birel Pierre Genolier  
 Charles Bair Gingins

M. L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 8.

Auberson René Louis  
et  
Goncerut Hélène Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Auberson René Louis,  
célibataire,  
mécenier,  
originaire de Spartines sur Yverdon et de Gressy, domicilié à  
Gingins, Moulin de Chiblin, né à  
Spartines sur Yverdon, le quatre janvier  
mil huit cent nonante-sept, fils de  
Auberson Fuoma et de  
Marie née Bodey, sa femme, les deux décédés.

2. Goncerut Hélène Marie,  
célibataire,  
sans profession,  
originaire de Grené et de Genève, domiciliée à  
Grené, Les Chigerendes, née à  
Grené, le des-sept octobre  
mil huit cent nonante-six, fille de  
Goncerut Alfred Samuel, agriculteur et de  
Armande Jacoblin, sa femme, les deux aux Chigerendes.

Comme témoins :  
1. Goncerut Albert, agriculteur au Ruisseau à Grené.  
2. Barrilliet Edmond, agriculteur à Gingins.

Les publications ont eu lieu à Gingins et Grené le 18 à Spartines sur Yverdon et à Genève le 19 et à Gressy le 21 mai 1923 sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le treize juillet mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1. acte de naissance du fiancé.
2. Promesse de mariage.
3. actes de publication de mariage à  
a) Gingins, Grené, Spartines sur Yverdon,  
b) Genève et Gressy.

Les époux :

René Auberson

Hélène Auberson née Goncerut

Les témoins :

Ab. Goncerut Savary Agriculteur à Grené

Ed. Barrilliet Agriculteur Gingins

L'officier de l'état civil :

S. Lehmann  
suppl.

Communiqué aux Bureaux de l'état-civil de Yverdon et de Belmont ainsi qu'au Bureau cantonal d'état-civil à Genève.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 9.

Rémund Paul Charles  
 et  
Meyer née Chevalley  
 Marie Hélène.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rémund Paul Charles,  
 veuf de Clarise Marie Louise née Rémund des le 2 février 1919,  
 agriculteur,  
 originaire de Mühleberg (Berne), domicilié à  
 La Rippe,  
 Grapier, le huit octobre  
 mil huitcent quatre-vingt-trois, fils de  
 Rémund James Jules et de  
 Jenny Lina née Giroud, les 2 décembre,
2. Meyer née Chevalley Marie Hélène,  
 veuve de Meyer Henri François des le 1<sup>er</sup> mars 1919,  
 sans profession,  
 originaire de Hirschdorf (Berne), domiciliée à  
 La Rippe, née à  
 Bréberenged, le sept juillet  
 mil huit cent quatre-vingt-trois, fille de  
 Chevalley Ferdinand et de  
 Jeanne Louise Sabine née Bresson, les 2 du Châtehard à Bréberenged.

Comme témoins :  
 1. Berlié Henri, syndic,  
 2. Berlié Bertha née Rémund, les 2 de La Rippe à Grapier.

Les publications ont eu lieu à Mühleberg et à Hirschdorf (Berne)  
 et à La Rippe le 21 juillet 1923, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Givry le dix huit mil neufcent vingt-trois.

## Pièces déposées :

1. acte de naissance de la fiancée,
2. acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de la fiancée,
3. Promesse de mariage.
4. actes de publication de mariage  
 à Mühleberg, Hirschdorf et  
 La Rippe.

## Les époux :

Rémund Paul Charles  
 Rémund Hélène Marie

## Les témoins :

H. Berlié  
 B. Berlié

L'officier de l'état civil :

J. Sahyvon  
 suppl.

Communiqué au distributeur de l'état-  
 civil de Mühleberg et de Hirschdorf.

N° 10.

Genoud Félix Sidore  
et  
Gaudin Julie Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genoud Félix Sidore  
célibataire,  
entrepreneur,  
originaire de Remaufens, (Fribourg), domicilié à  
Tréles né à  
Fesey le vingt-neuf mai  
mil huit cent vingt-quatre fils de  
Jenis Emile Genoud, charpentier et de  
Marie Célestine née Monney, les 2 de Remaufens à Tréles.

2. Gaudin Julie Marguerite  
célibataire,  
couturière,  
originaire de Chevilly, domiciliée à  
Ler Rippe, née à  
Ler Rippe le deux décembre  
mil huit cent vingt-quatre, fille de  
Jules Louis Gaudin, agriculteur et de  
Elise Julie née Choquet, les 2 de Chevilly à Ler Rippe.

Comme témoins :  
1. Genoud Louis, architecte  
2. Genoud Jeanne née Custer, les 2 de Remaufens à Lyon.

Les publications ont eu lieu à Chevilly, Tréles et Ler Rippe le 6  
et à Remaufens le 7 juin 1928 sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le onze août mil neuf cent vingt-huit.

Pièces déposées :

1. acte de naissance du fiancé.
2. Promesse de mariage.
3. Actes de publication de mariage  
à Chevilly, Tréles, Ler Rippe et  
Remaufens.

Les époux :

Félix Genoud  
Julie Gaudin née Gaudin  
Les témoins :  
J. Genoud à NYON  
J. Genoud. à NYON.

L'officier de l'état civil :

J. Prétynat  
suppl.

Communiqué aux Bureaux de l'état-  
civil de Remaufens et de Ler  
Rippe.

## Registre des mariages A.

N° 11.

Sorbi Marcel Louis  
et  
Guibert Elise Constance

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sorbi Marcel Louis,  
veuf d'Ada née Michoud dès le 20 mai 1922,  
instituteur,  
originaire de Chardonney sur Allonges, domicilié à  
Gingins, né à  
Puitteboeuf, le trente avril  
mil huit cent nonante-cinq, fils de  
Sorbi Jean François Louis Samuel, décédé et de  
Amélie née Ficolard, de Chardonney à Puitteboeuf.

2. Guibert Elise Constance,  
célibataire,  
sans profession,  
originaire de Chéseres, domiciliée à  
Gingins, née à  
Gingins, le vingt-sept août  
mil neuf cent deux, fille de  
Guibert Louis Etienne Ami, décédé et de  
Eugénie Marie née Pittoz, de Chéseres à Gingins, maîtresse de hôtel.

Comme témoins : { 1. Eugénie Marie Guibert, mère de l'épouse,  
2. Louis Pittoz, docteur en (droit) domicilié à Meyrin.

Les publications ont eu lieu à Gingins le 31 août, à Chéseres  
le 1<sup>er</sup> et à Chardonney le 4 septembre 1923, sans opposi-  
tion.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le vingt sept septembre mil neuf cent vingt trois.

## Pièces déposées :

1. acte de naissance du fiancé,
2. acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme du fiancé,
3. Promesse de mariage,
4. } actes de publication de mariage
5. } à Gingins, Chéseres et Chardonney.
6. }

## Les époux :

M. Sorbi  
Elise Sorbi née Guibert

## Les témoins :

Eng. Guibert  
à Gingins  
Pittoz et à Meyrin.

L'officier de l'état civil :

J. Fichry  
suppl.

Communiqué au Bureau de l'état-  
civil de Villars sous Yver.

N<sup>o</sup> 12.

Quayzin Edouard Louis  
Charles

et

Chardon Emma Marguerite  
-ite.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Quayzin Edouard Louis Charles,  
célibataire,  
cantonnier,  
originaire de Tréles domicilié à  
Craspier, né à  
Tréles le trente juillet  
mil huit cent huitante-un, fils de  
Quayzin Jacques Henri, décédé et de  
Marie Louise née Honguenter, de Tréles à Craspier, ménagère.

2. Chardon Emma Marguerite,  
célibataire,  
ménagère  
originaire de Chêches et Chardonne, domiciliée à  
Craspier, née à  
La Chêscar, vers les douze, le vingt-quatre octobre  
mil huit cent cinquante-deux, fille de  
Chardon Jean Paul Louis, décédé et de  
Elisée Guignet, de Chêches et Chardonne à St-Léger, La Chêscar, ménagère.

Comme témoins :  
1. Edmond Amacher, agriculteur,  
2. Hélène Amacher née Berliet, les 2 domiciliés à La Rippe.

Les publications ont eu lieu à Tréles le vingt-huit, à Chardonne le vingt-neuf, à Craspier le trente septembre et à Chêches le deux octobre mil neuf cent vingt-trois, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le vingt octobre mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

- 1. acte de naissance de la fiancée,
- 2. Promesse de mariage
- 3. actes de publications de mariage :  
a) à Tréles, Chardonne, Craspier  
b) et Chêches.

Les époux :

Quayzin Edouard.  
Emma Quayzin née Chardon

Les témoins :

Amacher. ag. La Rippe  
M<sup>me</sup> Amacher La Rippe

L'officier de l'état civil :

Y. Artygnot

Communiqué aux Bureaux de l'état-civil de St-Saphorin et de Corsier sur Vevey.

N° 13.

Andernnet John Benjamin  
et  
Bedinge Lina Emilie.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Andernnet John Benjamin,  
célibataire,  
agriculteur  
originaire de Chésères, domicilié à

Chésères, né à  
Chésères le dix-neuf février  
mil huit cent quarante-deux, fils de  
Andernnet Louis Marc, agriculteur et de  
Louise Françoise née Hermerjat, sa femme, les 2 de et à Chésères.

2. Bedinge Lina Emilie,  
célibataire,  
sans profession,  
originaire de Gibrins, domiciliée à

Gibrins, née à  
Gibrins le deux juillet  
mil huit cent quarante-quatre, fille de  
Bedinge Jean Jules François, agriculteur et de  
Annette née Badel, sa femme, les 2 de et à Gibrins.

Comme témoins :  
1. Julie Andernnet à Chésères,  
2. Jules Bedinge, agriculteur à Gibrins.

Les publications ont eu lieu à Chésères, le vingt-huit et à  
Gibrins, le vingt-neuf septembre mil neuf cent vingt-  
trois sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gibrins le vingt-trois octobre mil neuf cent  
vingt-trois.

Pièces déposées :

- 1. Bronse de mariage,
- 2. Actes de publications demandés  
à Chésères et Gibrins.

Les époux :

John Andernnet  
Lina Andernnet née Bedinge

Les témoins :

Julie Andernnet à Chésères  
Jules Bedinge à Gibrins. agr.

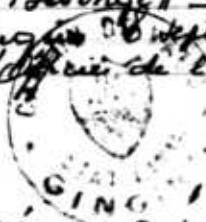
L'officier de l'état civil :

L. Pélissier

Communiqué

Par décision du 14 septembre  
de 1954, le Département de  
Justice et Police du canton de  
Vaud, a ordonné la rectifica-  
tion de l'acte ci-dessus  
en ce sens que le nom pa-  
tronymique des intéressés soit  
orthographié "Bedinge" et  
non "Besinge".

Le vingt-neuf septembre 1954  
L'Officier de l'état civil  
J. Pélissier



Composé au Dept. de J. & P.

N° 14.

Dubout Marius René Jean

et

Berrier Yvonne Antoinette.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubout Marius René Jean,  
 célibataire,  
 agriculteur,  
 originaire de Beseney, Ain, France, domicilié à  
 Crupy, commune de Beseney, né à  
 Beseney le trente octobre  
 mil huit cent vingt-quatre fils de  
 Dubout Adolphe Alexandre, décédé et de  
 Sophie Camille née Goudard à Crupy.

2. Berrier Yvonne Antoinette,  
 célibataire,  
 sans profession,  
 originaire de Chéseres et Berroy domiciliée à  
 Chéseres née à  
 Chéseres le onze avril  
 mil neuf cent deux fille de  
 Berrier Henri Samuel, agriculteur et de  
 Louise Adèle Hortense née Sugrandpierre à Chéseres.

Comme témoins :  
 1. Olé Léon, sans profession à Les Four de Peils  
 2. Chambrier Madeleine, sans profession à Chéseres.

Les publications ont eu lieu à Chéseres le 6 à Berroy le 7 et à  
 Beseney, Ain, le 3 septembre 1923, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins deux novembre mil neuf cent vingt-trois.

## Pièces déposées :

1. Promesse de mariage,
  - 2 et 3. actes de naissance des fiancés,
  - 4 à 6. actes de publications de mariage  
 à Berroy, Chéseres et Beseney,
  - 7 à 9. attestations de nationalité, domicile  
 et légalité du mariage de la Mairie de Beseney,
  10. Acte du Consulat de France à Beseney,
  11. autorisations de publication et de célébration  
 du mariage par le Département de Justice et d'Alsace.
- Communiqué à la Chancellerie et  
 Exet à Gerbainne et au Bureau  
 de l'état-civil de Rolle.

## Les époux :

René Dubout  
 Yvonne Dubout née Berrier

## Les témoins :

L. Olé Les Four de Peils  
 Madeleine Chambrier Chéseres

L'officier de l'état civil :

J. Rhyrog

## Registre des mariages A.

N° 15.

Matti Hans Christian  
et  
Burgdorfer Louise.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Matti Hans Christian,  
seul de Martha Sophie née Hillen des le 23 janvier 1921,  
pâtissier,  
originaire de Eschikonnen, (Berne), domicilié à  
Tranchepied vers La Rippe, né à  
Berne, le deux-sept octobre  
mil huit cent vingt-un, fils de  
Matti Hans Christian et de  
Elise née Dietschi, décédée,
2. Burgdorfer Louise,  
célibataire,  
ménagère,  
originaire de Eggiswil, (Berne), domiciliée à  
Sersion, née à  
Sersion, le quatre juin  
mil huit cent vingt-un, fille de  
Burgdorfer Jacob Rodolphe, cordonnier et de  
Louise née Deleport à Sersion.

Comme témoins :  
1. Gentet Samuel huissier municipal à Gingins  
2. Robertey Gustave, conducteur d'automobile à  
Frym.

Les publications ont eu lieu à La Rippe le 29 à Eschikonnen  
aussi le 29 et à Eggiswil également le 29 et à Sersion le  
30 octobre 1928 sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le deux novembre mil huit cent vingt-  
trois.

## Pièces déposées :

1. Promesse de mariage,
2. acte de naissance des fiancés,
3. acte de décès de Martha Sophie  
Mattinée Hillen,
4. acte de naissance de la fiancée,
5. actes de publication des mariages à  
Eschikonnen, La Rippe, Eggiswil  
et Sersion.

Communiqué aux Bureaux de l'état-  
civil de Eschikonnen, Eggiswil  
et Ortic.

## Les époux :

Jean Matti  
Louise Matti née Burgdorfer

## Les témoins :

S. Gentet huissier  
Gustave Robertey officier

L'officier de l'état civil :

S. Fabry



No 16.

Kaech Emile

et

Bythou Lucie Josephine.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kaech Emile, boulanger,  
célibataire,

originaire de Tribourg domicilié à  
Girins né à

Petit-Jacomes, (Genève), le cinq octobre  
mil neufcent deux fils de

Kaech Philippe Joseph Antoine, décédé et de  
Anne Marie née Curty, cuisinière à Cranterre, Seine, France,

2. Bythou Lucie Josephine, cuisinière,  
célibataire,

originaire de Ecuwillens, (Tribourg), domiciliée à  
Girins, née à

Les Roche, Fille, (Tribourg), le vingt-un mai  
mil neuf cent fille de

Bythou Jean Emile, décédé et de  
Marie Philomène née Holby, ménagère à St<sup>e</sup> Appoline, Pillard  
sous Glare, (Tribourg).

Comme témoins : 1. Charbonnier Etienne, huissier de puis à Gingins  
2. Genoud Marcel, boulanger à Girins.

Les publications ont eu lieu à Tribourg, Girins et Ecuwillens  
le 6 novembre 1920 sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le vingt trois novembre mil neufcent vingt deux.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage,
- 2 et 3. Actes de naissance des fiancés,
- 4. acte de publication de mariage
- 5. à Tribourg, Girins et Ecu-
- 6. willens.

Les époux :

Kaech Emile  
Lucie Kaech Bythou

Les témoins :

Etienne Charbonnier  
Marcel Genoud.

L'officier de l'état civil :

J. Pichynne

Communiqué aux bureaux de l'état-civil de Tribourg et d'Ecuwillens.

Le numéro 16 à folio 158 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1923; les 2 doubles du présent registre étant conformes, ce que nous certifions.

L'officier de l'état civil de Gingins

J. Pichynne

Gingins 31 décembre 1923.

Un double a été transmis à l'autorité cantonale aujourd'hui 10 janvier 1924.

L'officier de l'état civil de Gingins

J. Pichynne

Gingins 10 janvier 1924.

## Registre des mariages A.

N° 7.

Simond Ami Alfred  
et  
Mattenberger Emma.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Simond Ami Alfred,  
célibataire,  
entrepreneur,  
originaire de Chéret, domicilié à  
Gingins, né à  
Gingins le vingt-quatre août  
mil huit cent nonante-huit fils de  
Simond Etienne Christ, entrepreneur et de  
Elise Jenny née Berliet.
2. Mattenberger Emma,  
célibataire,  
sans profession,  
originaire de Birr (Argovie), domiciliée à  
Chésery, Le Tief, née à  
Birr le treize août  
mil neuf cent, fille de  
Mattenberger Albert, charron à Birr et de  
Emma née Frey, décédée.

Comme témoins :  
1. Gentet Samuel, huissier à Gingins.  
2. Baer Charles, marchand de bois à Gingins.

Les publications ont eu lieu au Brépud et à Birr le 22 janvier  
à Gingins et à Chésery le 2 février 1924 sans oppo-  
sition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le treize février mil neuf cent vingt-  
quatre.

## Pièces déposées :

1. Brevet de mariage,  
2. Acte de mariage des fiancés,  
3. Actes de publication de ma-  
riage au Brépud, à Birr,  
6. à Gingins et à Chésery.

## Les époux :

Simond Ami.  
Emmy Simonet née Mattenberger

## Les témoins :

Gentet S.  
Charles Baer

L'officier de l'état civil :

J. F. H. J. M.

Communiqué aux Bureaux de l'état  
civil du Brépud et de Birr le 14  
février 1924.

N<sup>o</sup> 2.

Wagnon Karl Heinrich Roman  
et  
Trappaz Marie Eugénie.

Par décision du Département de Justice et Police du Canton de Fribourg du 17 avril 1924, l'acte de mariage ci-coté de "Wagnon Karl Heinrich Roman et de Trappaz Marie Eugénie" doit être rectifié en ce sens que l'épouse est fille de "Trappaz François Maurice et de Angèle Marie Marguerite de la Belle Bernabole."  
Girgins 25 avril 1924.  
L'officier de l'état civil.

*G. Fabry*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wagnon Karl Heinrich Roman,  
célibataire,  
Commiss de gare,  
originaire de Bortelban, (Fribourg), domicilié à  
Loèche-Touste, (Valais), né à  
Fribourg le vingt-huit mai  
mil huit cent norante-neuf, fils de  
Wagnon Heinrich, chef de gare retiré, et de  
Anna Maria née Luy, à Montrey, (Valais);
2. Trappaz Marie Eugénie,  
célibataire,  
sans profession,  
originaire de Eysins, domiciliée à  
Eysins, née à  
Eysins le vingt-trois janvier  
mil huit cent norante-trois, fille de  
Trappaz Franz, agriculteur et de  
Angèle Marie Bernabole, à Eysins.

Comme témoins :  
1. Trappaz Georges, agriculteur,  
2. Trappaz Anne née DiBorne, les 2 de et à Eysins.

Les publications ont eu lieu à Eysins et à Delley le 28 janvier et à Loèche le 26 janvier 1924 sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Girgins le vingt-deux février mil neuf cent vingt-quatre.

Pièces déposées :

certificat de publication-authorization de célébration délivré ce jour 22 février 1924 par l'officier de l'état civil de Loèche.

Les époux :

*Wagnon*  
*M. Wagnon et Trappaz*

Les témoins :

*G. Trappaz*  
*Trappaz*

L'officier de l'état civil :

*G. Fabry*

Communiqué aux Bureaux de l'état civil de Delley, (Fribourg) et de Loèche-la-Pille, (Valais) le 25 avril 1924.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 3.Baër Charles John Louis

et

Froserrer Berthe.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baër Charles John Louis,  
 célibataire,  
 marchand de bois,  
 originaire de Rothrist, (Argovie) et Genève, domicilié à  
 Gingins, né à  
 Gryon le vingt janvier  
 mil neuf cent, fils de  
 Baër Ernest Louis, délégué et de  
 Caroline Elise née Boubtiff, maîtresse d'hôtel à Gingins.

2. Froserrer Berthe,  
 célibataire,  
 sans profession,  
 originaire de Cully et Lutry, domiciliée à  
 Gress, née à  
 Gress le six février  
 mil neuf cent, fille de  
 Froserrer François Henri, agriculteur et de  
 Lucie née Gruchon, les deux à Gress.

Comme témoins :  
 1. Gentet Samuel, huissier municipal à Gingins,  
 2. Simonet Ami, entrepreneur à Gingins.

Les publications ont eu lieu à Gingins et Gress le 11 à Cully et  
 Lutry le 12 à Rothrist et à Genève le 13 mars 1924 sans  
 opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins, le vingt-trois mars mil neuf cent vingt-  
 quatre.

## Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
2. actes de publication de mariage à  
 a) Gingins, Gress,  
 b) Cully, Lutry, Rothrist et  
 Genève.

## Les époux :

Charles Baër  
B. Baër née Novemaz

## Les témoins :

Gentet S. mp.  
Simonet Ami

L'officier de l'état civil :

X. Rhyner

Communiqué au Bureau de l'état civil de  
 Rothrist, Cully, Lutry et au Bureau  
 cantonal de l'état civil à Genève le 3  
 avril 1924.

N° 4.

Boray Robert Louis

et

Meyon Marie Caroline Lina.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boray Robert Louis,  
 célibataire,  
 serrurier,  
 originaire de Charnéaz, domicilié à  
Tryon, né à  
Chabornay le vingt-cinq juillet  
mil huit cent quatre-vingt douze fils de  
Mlyse Boray, agriculteur et de  
Robine Susanne née Berret à Gibrins;

2. Meyon Marie Caroline Lina,  
 célibataire,  
 sans profession,  
 originaire de Gibrins, domiciliée à  
Gibrins, née à  
Gibrins le dix-huit novembre  
mil huit cent quatre-vingt treize, fille de  
Louis Auguste Meyon, décédé et de  
Sophie Zélie née Gétaz à Gibrins.

Comme témoins :  
 1. Diborne Jules, négociant au Muidb,  
 2. Bally Constant, agriculteur à Gibrins.

Les publications ont eu lieu à Tryon le treize, à Charnéaz et à Gibrins le quatorze mars mil neuf cent vingt-quatre sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gibrins, vingt-neuf mars mil neuf cent vingt quatre.

Pièces déposées :

Certificat de publication - autori-  
ation de célébration délivré en  
date d'hier par l'officier de l'état  
civil de Tryon.

Les époux :

Robert Boray  
Lina Boray née Meyon

Les témoins :

Jules Diborne  
Constant Bally

L'officier de l'état civil :

S. F. Meyon

Communiqué aux Bureaux de l'état civil  
 de Molondin et de Tryon, le 4  
avril 1924.

## Registre des mariages A.

N° 5.

Wampfler David

et

Sollet Olise Berthe.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wampfler David,  
 célibataire,  
 vétérinaire,  
 originaire de Lenk, (Berne), domicilié à  
 Crispier, né à  
 Partigny le vingt-neuf août  
 mil huit cent nonante-un, fils de  
 David Wampfler, bûcher et de  
 Suzanne née Beller, les deux à Crispier;

2. Sollet Olise Berthe,  
 célibataire,  
 sans profession,  
 originaire de Arroz sur Lyon, domiciliée à  
 Arroz, née à  
 Arroz le six mars  
 mil neuf cent un fille de  
 Ami Julien Sollet, agriculteur et de  
 Saline née Bopsey, les deux à Arroz.

Comme témoins :  
 1. Jean Louis, maréchal à Gingins,  
 2. Jean Ami, fils aîné maréchal à Gingins.

Les publications ont eu lieu à Lenk à Crispier et à Arroz  
 le 14 mai 1924 sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le trente-un mai mil neuf cent vingt  
 quatre.

## Pièces déposées :

1. Acte de naissance du fiancé,
  2. Acte de naissance de la fiancée,
  3. Promesse de mariage,
  4. Actes de publication de mariage
- à Crispier, Arroz et Lenk.

## Les époux :

Wampfler David  
Olise Wampfler née Sollet

## Les témoins :

Louis Leon  
Ami Jean

L'officier de l'état civil :

J. Fichet

Communiqué aux Bureaux de l'état  
 civil de Lenk et de Grand-Lancy  
 1924.

N° 6.

Bélipsier Nazaire Joseph

et

Seyenèbe Cécile Jeanne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bélipsier Nazaire Joseph, cultivateur, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_

originaire de Orcier (Haute-Savoie, France), \_\_\_\_\_ domicilié à

Orcier, \_\_\_\_\_ né à

Orcier \_\_\_\_\_ le dix-huit janvier \_\_\_\_\_

mil huit cent vingt-cinq, \_\_\_\_\_ fils de

Bélipsier Pierre, décédé \_\_\_\_\_ et de

Sylvie née Chovel-Pullier, ménagère à Orcier. \_\_\_\_\_

2. Seyenèbe Cécile Jeanne, sans profession, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_

originaire de Orcier, (Haute-Savoie, France), \_\_\_\_\_ domiciliée à

Ruisseau sur le Grand, \_\_\_\_\_ née à

Ruisseau \_\_\_\_\_ le vingt-huit octobre \_\_\_\_\_

mil huit cent vingt-sept, \_\_\_\_\_ fille de

Seyenèbe Joseph, marchand de bois \_\_\_\_\_ et de

Elisabeth Charlotte née Emquet au Ruisseau sur le Grand.

Comme témoins : { 1. Françoise Seyenèbe, marie à Orcier, \_\_\_\_\_  
2. Jean Louis Bélipsier, cultivateur à Orcier.

Les publications ont eu lieu à Grand le 10 et à Orcier le 18 septembre 1924 sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

vingt le trois octobre mil neuf cent  
vingt-quatre.

Pièces déposées :

- 1. Brouille de mariage, \_\_\_\_\_
  - 2 et 3. Actes de naissance des fiancés,
  - 4 et 5. Actes de publication à Grand et Orcier,
  - 6 et 7. Certificats de nationalité, de résidence et de bonnes mœurs de la commune d'Orcier,
  - 9 et 10. Actes de résidence et de bonne conduite de la commune de Grand, \_\_\_\_\_
  - 11. Certificat de capacité matrimoniale du Consulat de France
  - 12 et 13. Autorisation de publication et de mariage du département de l'Ain.
- Communiqué à la Chancellerie d'état à Lausanne le 11 octobre 1924. \_\_\_\_\_

Les époux :

Nazaire Joseph  
Cécile née Seyenèbe

Les témoins :

Quenivier  
J. Peltier

L'officier de l'état civil :

S. Rebryner

## Registre des mariages A.

N° 7.

Jeanet Célestin Claudius Joseph

et

Maulet Marie Madeleine.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jeanet Célestin Claudius Joseph,  
célibataire,  
entrepreneur,originaire de Crans Gebrier (Haute-Savoie, France), domicilié à  
Signy, né àCrans Gebrier le vingt-quatre septembre  
mil neuf cent deux, fils deJeanet Amédée, décedé et de  
Marie Guillermina née Chaboud, ménagère à Crans Gebrier,2. Maulet Marie Madeleine,  
célibataire,  
couturière,originaire de Reignier, (Haute-Savoie, France), domiciliée à  
Grens, née àGrens le quatre décembre  
mil neuf cent trois, fille deMaulet François Joseph, agriculteur et de  
Lydiène Tappier à Grens.Comme témoins :  
1. Bally Constant, agriculteur à Gingins,  
2. Guibert Étienne, agriculteur à Gingins.Les publications ont eu lieu à Grens le 23 à Signy et Crans Gebrier  
le 24 et à Reignier le 27 septembre 1924, sans opposition.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Gingins le vingt-trois octobre mil neuf cent  
vingt-quatre.

Pièces déposées :

1. Brouillon de mariage,
- 2 et 3. Actes de naissance des fiancés,
- 4 et 5. Certificats d'origine et de domicile des fiancés,
6. Acte de décès du père du fiancé,
7. Consentement à mariage de la mère du fiancé,
8. Déclaration de domicile de la fiancée,
9. Consentement à mariage des père et mère de la fiancée,

10. Certificats de publication à Grens, Signy, Crans Gebrier, Reignier
14. Certificat de capacité matrimoniale du Consulat de France,
15. Actes de publication des fiancés de célébration  
du mariage par le département de justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'état à  
Lausanne le 25 octobre 1924.

Les époux :

Jeanet  
M. Jeanet née Maulet

Les témoins :

Constant Bally  
Étienne Guibert

L'officier de l'état civil :

F. Schynog



N° 8.

Ticon Henri  
et  
Olivier Berthe Amélie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ticon Henri,  
célibataire,  
agriculteur,  
originaire de Borez, domicilié à  
Borez, né à  
Borez le trois décembre  
mil huitcent nonante-deux, fils de  
Ticon Clément, décédé et de  
Jenny Lucie Sophie née Guicherd à Borez;

2. Olivier Berthe Amélie,  
célibataire,  
sans profession,  
originaire de Eysins, Grand et La Sarras, domiciliée à  
Eysins, née à  
Eysins le trois juillet  
mil huit cent nonante-neuf, fille de  
Olivier Juste John Adam, juge de paix à Eysins et de  
Louisa Julie née Popet, décédée.

Comme témoins :  
1. Olivier Juste John Adam, juge de paix à Eysins.  
2. Olivier Somma, repenseur à Eysins.

Les publications ont eu lieu à Borez et à Eysins le 2 à Grand et La Sarras le 3 octobre 1924 sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Eysins le vingt-quatre octobre  
mil neuf cent vingt-quatre.

Pièces déposées :

- 1. Boniface de mariage,
- 2. actes de publications de ma-  
riage à Borez, Eysins, Grand  
et La Sarras.

Les époux :

Ticon Henri  
Berthe Ticon née Olivier

Les témoins :

J. P. ...  
Emma Olivier

L'officier de l'état civil :

J. P. ...

Communiqué aux Bureaux de l'état  
civil de Grand et La Sarras le 20  
octobre 1924.

N° 9

Lequint Armand Maurice

et

Michot Sophie Louise.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lequint Armand Maurice,  
 célibataire,  
 agriculteur,  
 originaire de Gibrins, domicilié à  
Gibrins, né à  
Gibrins le premier avril  
 mil huit cent huitante-neuf, fils de  
Lequint Jules Alfred, décédé et de  
Jenny Elise née Breischpard à Gibrins;

2. Michot Sophie Louise,  
 célibataire,  
 institutrice,  
 originaire de Baulion, domiciliée à  
Gibrins, née à  
Mollondin le vingt-neuf janvier  
 mil huit cent huitante-neuf, fille de  
Michot Henri Ami, directeur de l'école des Brillaux et de  
Henriette Pauline née Moser à Begnins.

Comme témoins :  
 1. Cornaz Henri, industriel à Allaman,  
 2. Cornaz Adèle au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Gibrins le 10 et à Baulion le 11  
 octobre 1924 sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gibrins le vingt-cinq octobre mil neuf  
 cent vingt-quatre.

Pièces déposées :

- 1. Brosche de mariage,
- 2. acte de naissance de la fiancée
- 3. actes de publication de mariage
- 4. à Gibrins et à Baulion.

Les époux :

Maurice Lequint  
Sophie Lequint née Michot

Les témoins :

H. Cornaz  
A. Cornaz

L'officier de l'état civil :

J. Schuyser

Communiqué au Bureau de l'état civil  
 de Baulion le 25 octobre 1924.

N° 10.

Ansermet Jules Ernest  
et  
Jeanneret Nelly Mathilde

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ansermet Jules Ernest,  
célibataire,  
agriculteur,  
originaire de Chésères, domicilié à  
Chésères, né à  
Chésères le vingt-neuf avril  
mil huit cent vingt-deux fils de  
Ansermet Louis Adolphe, décédé et de  
Adèle Mariée Rogard à Chésères;

2. Jeanneret Nelly Mathilde,  
célibataire,  
sans profession,  
originaire de Trarès, (Neuchâtel), domiciliée à  
Gingins, née à  
L'Abbaye de Tréyon le vingt-un mai  
mil huit cent vingt-neuf, fille de  
Jeanneret François Henri, agriculteur et de  
Berthe Celina née Meylan à Gingins.

Comme témoins :  
1. Jeanneret Henri, chapelain, 7 rue Chappé à Paris,  
2. Jeanneret Marcel, maître d'hôtel à Cannes, (France)

Les publications ont eu lieu à Chésères et Gingins le 14 et à Trarès  
le 15 octobre 1924 sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le vingt-sept octobre mil neuf  
cent vingt-quatre.

Pièces déposées :

- 1. Bonnet de mariage,
- 2. acte de naissance de la fiancée,
- 3. actes de publication de mariage à
- 5. Chésères, Gingins et Trarès.

Les époux :

Ernest Ansermet  
Nelly Ansermet née Jeanneret

Les témoins :

Jeanneret  
Jeanneret

L'officier de l'état civil :

L. Pichy

Communiqué au Bureau de l'état civil  
de Trarès le 27 octobre 1924.

Registre des mariages A.

N° 11.

Deschamps Albert Jules

et

Frankhauser Olga Juliette

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deschamps Albert Jules, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 forestier de triage, \_\_\_\_\_  
 originaire de Givrins, \_\_\_\_\_ domicilié à  
Givrins, \_\_\_\_\_ né à  
Givrins \_\_\_\_\_ le trois août \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent vingt-sept, \_\_\_\_\_ fils de  
Deschamps Eugène Henri, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Julie Louise née Bruyon à Givrins; \_\_\_\_\_

2. Frankhauser Olga Juliette, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 sans profession, \_\_\_\_\_  
 originaire de Trub, (Berne), \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Remens, \_\_\_\_\_ née à  
Les Buis \_\_\_\_\_ le dix-sept septembre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil neuf cent cinq, \_\_\_\_\_ fille de  
Frankhauser Friedrich, employé à Remens et de  
Alice Isabelle née Mange, décédée. \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Jayet Paul, employé de banque à Lausanne,  
 2. Jayet Louise aussi à Lausanne. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Givrins le 20 à Trub le 21 et à Remens le 22 novembre 1924 sans opposition. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Givrins le 20 décembre mil neuf cent vingt-quatre. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1. acte de naissance de la fiancée, \_\_\_\_\_
2. Brevet de mariage de la fiancée, \_\_\_\_\_
3. Consentement du père de la fiancée, \_\_\_\_\_
4. Brevet de mariage du fiancé. \_\_\_\_\_
5. actes de publication de mariage \_\_\_\_\_
6. à Givrins, Trub et Remens. \_\_\_\_\_
7. \_\_\_\_\_

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Communiqué aux Bureaux de l'état civil de Trub et de Romanel le 6 décembre 1924. \_\_\_\_\_

Les époux :

J. Deschamps  
O. Frankhauser

Les témoins :

Jayet  
L. H. Jayet

L'officier de l'état civil :

T. Aubry

N° 12.

Gautier Henri François

et

Munkeler Dora Elisabeth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gautier Henri François,  
 célibataire,  
 agriculteur,  
 originaire de La Rippe, domicilié à  
La Rippe, né à  
La Rippe le vingt-sept décembre  
mil huit cent quarante-neuf fils de  
Gautier Marc Louis, syndic à La Rippe et de  
Julie Saline née Bero, décédée;

2. Munkeler Dora Elisabeth,  
 célibataire,  
 aide buroaliste postale,  
 originaire de Brausvil, (Lucerne), domiciliée à  
Fribourg, née à  
Reuchätel le vingt-cinq juillet  
mil neuf cent trois fille de  
Munkeler Jacob, chef de trainaux Chemins de fer fédéraux et de  
Marguerite née Fontenay à Fribourg.

Comme témoins :  
 1. Perli René, agriculteur à La Rippe,  
 2. Munkeler Marguerite, couturière à Fribourg.

Les publications ont eu lieu à La Rippe et à Brausvil le 20  
 et à Fribourg le 21 novembre 1924 sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

vingt le dix-neuf décembre mil neuf  
cent vingt-quatre

Pièces déposées :

1. acte de naissance de la fiancée,
  2. Brevet de mariage,
  3. actes de publication de mariage
- à La Rippe, Brausvil et Fribourg.

Les époux :

Henri Gautier  
Elisabeth Munkeler née Munkeler  
Gautier

Les témoins :

R. Pulic  
M<sup>re</sup> Munkeler

L'officier de l'état civil :

V. Schyns

Communiqué aux Bureaux de l'état civil de Brausvil et de Fribourg le 20 décembre 1924.

Registre des mariages A.

N° 13.

Bfeiffer Albert Henri Julien  
 et  
Olisier Elisabeth Adèle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bfeiffer Albert Henri Julien,  
 célibataire,  
 agriculteur,  
 originaire de Signy, domicilié à  
 Signy, né à  
 Neuchâtel le vingt-trois novembre  
 mil neuf cent deux, fils de  
 Bfeiffer Emile Albert,arpenteur décorateur et de  
 Marguerite Susanne née Lüss à Lausanne;

2. Olisier Elisabeth Adèle,  
 célibataire,  
 sans profession,  
 originaire de Eysins, La Sarraz et Crans, domiciliée à  
 Eysins, née à  
 Eysins le six février  
 mil neuf cent un, fille de  
 Olisier Constant Alphonse, agriculteur et de  
 Louise Henriette Marie née Bory à Eysins.

Comme témoins :  
 1. Baudouin Alfred, agriculteur à Signy  
 2. Olisier Eveline, sans profession à Eysins.

Les publications ont eu lieu à Signy et La Sarraz le 3 à  
 Signy le 4 à Eysins et à Crans le 5 décembre 1924  
 sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Signy le dix-neuf décembre mil neuf  
 cent vingt-quatre.

Pièces déposées :  
 1. acte de naissance du fiancé,  
 2. Bromesse de mariage,  
 3. actes de publication de mariage  
 à Signy, La Sarraz, Signy,  
 4. Eysins et Crans.

Les époux :  
Bfeiffer Julien  
Adèle Bfeiffer née Olisier

Les témoins :  
Baudouin Alfred  
Olisier Eveline

Communiqué aux Bureaux de l'état  
 civil de Signy, La Sarraz et Crans  
 le 20 décembre 1924.

L'officier de l'état civil :  
S. Baudouin

Le numéro 13 à page 171 est celui  
 de la dernière inscription faite  
 dans l'arrondissement de 1924. - Les deux  
 doubles de ce présent registre sont  
 conformes. Les que nous certifions.  
 L'officier de l'état civil de  
 Signy.

S. Baudouin  
 Signy le 31 décembre 1924.

un double a été transmis à l'  
 autorité cantonale aujourdhui  
 10 janvier 1925.

L'officier de l'état civil de Signy.

S. Baudouin  
 Signy le 10 janvier 1925.

Imprimerie Vaudoise Lausanne, 300 Y. d.

N<sup>o</sup> 1.

Goncercut Georges Emmanuel  
 et  
 Galé Marguerite Louise.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goncercut Georges Emmanuel,  
 célibataire,  
 agriculteur,  
 originaire de Grens et Genève, domicilié à  
Grens, Le Ruisseau, né à  
Grens le vingt-deux juillet  
mil huit cent nonante-huit, fils de  
Goncercut Alfred Samuel, agriculteur et de  
Anna née Juslin à Grens, Les Cligères;

2. Galé Marguerite Louise,  
 célibataire,  
 ménagère,  
 originaire de Trélex, domiciliée à  
Trélex née à  
Trélex le quinze décembre  
mil huit cent nonante-neuf fille de  
Galé John Louis, agriculteur et de  
Marié Elise Emmanuèle Clorin à Trélex.

Comme témoins :  
 1. Goncercut Louis, agriculteur aux Cligères  
 2. Galé Fiolette, ménagère à Trélex.

Les publications ont eu lieu à Grens et à Trélex le 22 et à Genève  
 le 23 décembre 1924 sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le seize janvier mil neuf  
cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage,
2. Acte de publication à
- 45 Grens, Trélex et Genève.

Les époux :

Georges Goncercut  
Marguerite Goncercut née Galé

Les témoins :

Louis Goncercut  
Fiolette Galé

L'officier de l'état civil :

r. F. B. J. W. S.

Communiqué au Bureau de l'état civil  
 soit au Bureau cantonal de l'  
 état civil de Genève le 24 janvier  
1925.

156.

## Registre des mariages A.

N° 2.

Ruegger Oscar Frédéric  
et  
Meier Elisabeth Luise Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ruegger Oscar Frédéric, \_\_\_\_\_  
veuf de Marie née Rykart des le 26 mars 1920, \_\_\_\_\_  
artiste peintre, \_\_\_\_\_  
originaire de Rothrist, (Argovie), \_\_\_\_\_ domicilié ac-  
tuellement à Châtennes près Lausanne et auparavant à Bois-Bouzy, Eysins, né à  
Bont, Commune de l'Abbaye, le six juillet \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-deux \_\_\_\_\_ fils de  
Ruegger Albert, charbon \_\_\_\_\_ et de  
Emilie Elise née Rochat à Villorbe; \_\_\_\_\_
2. Meier Elisabeth Luise Marie, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
gouvernante, \_\_\_\_\_  
originaire d'Allemagne, \_\_\_\_\_ domiciliée ac-  
tuellement à Châtennes près Lausanne, auparavant à Bois-Bouzy et auparavant à Sornay, née à  
Druemath, Staffburg, Alsace, le dix-neuf novembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent septante-sept \_\_\_\_\_ fille de  
Meier Carl Auguste \_\_\_\_\_ et de  
Friederike Wilhelmine née Hildebricht, décédés. \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Rochat Louis, jardinier à Bouzy sul, Trugy,  
2. Badoche Charles, agriculteur à Eysins. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Eysins le 18 à Rothrist le 19 à  
Genève le 23 et à Cologne le 30 décembre 1924 sans oppo-  
-sition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Giorgino le treize février mil neuf cent vingt-cinq.

"Meier", ce nom doit être écrit de cette manière à la 11<sup>e</sup> ligne.

Pièces déposées :

1. Acte de naissance du fiancé,
  2. Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme du fiancé,
  3. Acte de naissance de la fiancée,
  4. Promesse de mariage,
  5. Certificat de capacité matrimoniale  
de la fiancée,
  6. Autorisation de publication du Département,
  - 7 à 10. Actes de publication à Eysins, Rothrist,  
Genève et Cologne,
  11. Autorisation de célébration du Département.
- Communiqué aux Bureaux de l'état  
civil de Rothrist et d'Eublen ainsi qu'  
à la Chancellerie d'Etat à Lausanne  
le 17 février 1925.

Les époux :

O. Ruegger  
Louise Ruegger née Meier

Les témoins :

L. Rochat  
Ch. Badoche.

L'officier de l'état civil :

r. Subyng



N° 3.

Barriat Louis Victor  
et  
Karli Marie.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barriat Louis Victor, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 agriculteur, \_\_\_\_\_  
 originaire de Borez, \_\_\_\_\_ domicilié à  
Eysins, \_\_\_\_\_ né à  
Eysins \_\_\_\_\_ le vingt-sept mars \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil neuf cent un, \_\_\_\_\_ fils de  
Barriat Louis, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Julie Marie née Jeantet à Signy; \_\_\_\_\_

2. Karli Marie, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 sans profession, \_\_\_\_\_  
 originaire de Zufikon, (Argovie), \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Syon, \_\_\_\_\_ née à  
Zürich \_\_\_\_\_ le vingt-quatre août \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil neuf cent un, \_\_\_\_\_ fille de  
Karli Franz Josef \_\_\_\_\_ et de  
Anna Christiana née Fuglistahler, décédée. \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Edorne Edmond, agriculteur à Gingins,  
 2. Guibert Etienne, agriculteur au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Eysins et à Borez le 25 à Borez et à Zufikon le 26 février 1925 sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins, le dix Mars mil neuf cent vingt-cinq.

1. " Syon" remplace le premier des mots "Borez", à la vingt deuxième ligne

Pièces déposées :

1. acte de naissance de la fiancée,
  2. Brevet de mariage de la fiancée,
  3. Brevet de mariage du fiancé,
  4. actes de publication de mariage
- à Eysins, Syon, Borez et Zu-  
-fikon.

Les époux :

Louis Barriat  
Marie Barriat née Karli

Les témoins :

Edorne Edorne  
Etienne Guibert.

L'officier de l'état civil :

J. Babynoz

Communiqué aux Bureaux de l'état civil de Zufikon et de Syon le 11 mars 1925.

## Registre des mariages A.

N° 4.

Gubler Ernst

et

Meier Martha Hélène.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gubler Ernst, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 directeur de scierie, \_\_\_\_\_  
 originaire de Gündisau-Ruspikon, (Zürich), domicilié à  
 Crispier, \_\_\_\_\_ né à  
 Gündisau-Ruspikon le vingt-trois janvier \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de  
 Johann Jakob Gubler, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
 Anna Barbara née Meier à Gündisau-Ruspikon

2. Meier Martha Hélène, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 couturière, \_\_\_\_\_  
 originaire de Unter Embrach, (Zürich), \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Château de Crispy, Besenex, Ain, France, \_\_\_\_\_ née à  
 dit Besenex \_\_\_\_\_ le vingt-neuf juin \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de  
 Johann Ulrich Meier, jardinier \_\_\_\_\_ et de  
 Anna née Michel au Château de Crispy.

Comme témoins : { 1. Bradan Jacques, négociant à Crispy, \_\_\_\_\_  
 2. Meier Lucie, sans profession au Château de Crispy.

Les publications ont eu lieu à Crispier le 26 à Ruspikon et à Unter Embrach le 27 et à Besenex le 28 février 1925 sans opposi-  
 -tion.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Givry le quatorze mars mil neuf cent  
 vingt-cinq.

Pièces déposées :

1. acte de naissance du fiancé,
2. acte de naissance de la fiancée,
3. actes de publication à
  - a. Crispier, Ruspikon, Unter Embrach et Besenex.

Les époux :

Gubler  
 et Meier

Les témoins :

Brad  
 L. Meier

L'officier de l'état civil :

L. F. [Signature]

Communiqué aux Bureaux de l'état civil de Ruspikon, d'Unter Embrach et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne, le 16 mars 1925.

N° 5.

Eberhard Ami Louis  
 et  
 Biller Elisabetha dite Elise.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eberhard Ami Louis,  
 célibataire,  
 conducteur d'automobile,  
 originaire de Trélex, domicilié à  
 Trélex, né à  
 Trélex le neuf novembre  
 mil huit cent quarante-sept, fils de  
 Eberhard Julien Louis Samuel, boulanger et de  
 Emilie Augusta née Chambardon à Trélex;

2. Biller Elisabetha dite Elise,  
 célibataire,  
 ménagère,  
 originaire de Rechthalten (Triboung), domiciliée à  
 Trélex, née à  
 Rechthalten le vingt-quatre décembre  
 mil huit cent quarante-neuf, fille de  
 Biller Friedrich, agriculteur et de  
 Rosa née Scherfer à Courmillens (Triboung).

Comme témoins :  
 1. Bally Samuel, secrétaire municipal à Gingins  
 2. Barrilliet Julien, boudier communal à Gingins.

Les publications ont eu lieu à Trélex le 10 et à Rechthalten le 11  
 mars 1925 sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le onze avril mil neuf cent  
 vingt-cinq.

Pièces déposées :

- 1. Acte de mariage avec acte de la fiancée,
- 2. Promesse de mariage,
- 3. Actes de publication à Trélex
- 4. et à Rechthalten.

Les époux :

Ami Eberhard  
 Elise Eberhard, née Biller

Les témoins :

S. Bally  
 Barrilliet Julien

L'officier de l'état civil :

J. F. Bagnard

Communiqué au Bureau de l'état  
 civil de Rechthalten, le 14 avril  
 1925.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 6.

Morax Albert Louis  
 et  
 Languetin Aline Julie.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morax Albert Louis,  
 célibataire,  
 agriculteur,  
 originaire de Mes, domicilié à  
Fréles, né à  
Fréles le trois avril  
mil neuf cent fils de  
Morax Louis Eugène, agriculteur et de  
Julie Lina née Lequint à Fréles.

2. Languetin Aline Julie,  
 célibataire,  
 ménagère,  
 originaire de Le Braud et Lignerolle, domiciliée à  
Le Braud au moulin, née à  
Le Braud au moulin le trois novembre  
mil neuf cent trois, fille de  
Languetin Jules Alfred, menuisier à Le Braud au moulin et de  
Marie Louise née Brun, décédée.

Comme témoins :  
 1. Morax Louis, agriculteur à Fréles.  
 2. Morax Elise, sans profession à Fréles.

Les publications ont eu lieu à Fréles le 2 à Lignerolle et à Le Braud le 3 et à Mes le 4 avril 1925 sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Givryns le vingt-cinq avril mil neuf  
cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

1. acte de naissance de la fiancée,
2. Brevet de mariage,
3. actes de publication à Fréles,
- a) Lignerolle, Le Braud et à
- b) Mes.

Les époux :

Albert Morax  
Aline Morax née Languetin

Les témoins :

Louis Morax  
Elise Morax

Communiqué aux Bureaux de l'état civil de Gullens, Reynirs et Lignerolle le 2 mai 1925.

L'officier de l'état civil :

H. Fichynog

N° 7.

Henri Charles Henri  
 et  
 Beaubire Wilma Alice.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henri Charles Henri,  
 célibataire,  
 agriculteur,  
 originaire de Boltigen, (Bern) domicilié à  
 L'y vière Duillier, né à  
 Auby sur Gléretan, (Fribourg) le vingt-deux février  
 mil neuf cent deux, fils de  
 Henri Adolphe Henri, agriculteur et de  
 Robina née Wenger à L'y vière Duillier.

2. Beaubire Wilma Alice,  
 célibataire,  
 sans profession,  
 originaire de Grandson, domiciliée à  
 aux Bualies vière Duillier, née à  
 Echichens le neuf décembre  
 mil huit cent nonante-huit fille de  
 Beausire Edouard Louis, décédé et de  
 Fanny Marie née Annon, ménagère aux Bualies.

Comme témoins :  
 1. Reyrenn Julia née Annon, ménagère aux Prats,  
 2. Annon Louis, agriculteur à Duillier.

Les publications ont eu lieu à Boltigen et à Grandson le 2 et à  
 Duillier le 3 mai 1925 sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

vingt-cinq le vingt-trois mai mil neuf  
 cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

1. acte de naissance du fiancé,
2. dit de la fiancée,
3. Brevet de mariage,
4. } actes de publication de mariage
5. } à Boltigen, Grandson et Duillier.

Les époux :

Henri Charles  
 Beaubire Wilma née Annon

Les témoins :

Reyrenn Julia  
 Annon Louis

L'officier de l'état civil :

L. Fabry

Communiqué aux Bureaux de l'état civil  
 de Boltigen et de Grandson le 23  
 mai 1925.

## Registre des mariages A.

N° 8.

Groubel François Albert

et

Olivier Emma Henriette.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Groubel François Albert,  
 célibataire,  
 buraliste postal,  
 originaire de Gland et de Rich, domicilié à  
 Eysins, né à  
 Beynins le douze janvier  
 mil huit cent nonante-cinq, fils de  
 Marc François Groubel, décédé et de  
 Susanne née Buynet, ménagère à Beynins

2. Olivier Emma Henriette,  
 célibataire,  
 repueuse,  
 originaire de Eysins, Grand et La Sarraz, domiciliée à  
 Eysins, née à  
 Eysins le quatorze novembre  
 mil neuf cent un, fille de  
 Juste John Adam Olivier juge de paix à Eysins et de  
 Louise Julie née Ropet, décédée.

Comme témoins :  
 1. Linois Charles, négociant à Beynins,  
 2. Fieron Eveline, sans profession à Eysins.

Les publications ont eu lieu à Eysins, Grand et La Sarraz le 1<sup>er</sup>  
 à Gland et Rich le 2 juin 1925 sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Girgins, le vingt-sept juin mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

1. acte de naissance du fiancé,
2. Bromesse de mariage,
3. actes de publication de ma-
- a) riage à Eysins, Grand, La
- 7) Sarraz, Gland et Rich.

Les époux :

Albert Groubel  
 Emma Groubel née Olivier

Les témoins :

Charles Linois  
 Eveline Fieron

L'officier de l'état civil :

P. Felhry

Communiqué aux Doyens de l'état civil  
 de Beynins, Grand et La Sarraz,  
 le 29 juin 1925.

N° 9.

Falquet Edouard Ferdinand  
 et  
 Bouclaz Hélène Esra.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Falquet Edouard Ferdinand,  
 célibataire,  
 agriculteur,  
 originaire de Les Buis, domicilié à  
Gingins, né à  
Les Buis le quinze février  
mil huit cent quarante huit, fils de  
Falquet Anolet, agriculteur et de  
Eugénie Françoise née Bonnard à Les Buis,
2. Bouclaz Hélène Esra,  
 célibataire,  
 couturière,  
 originaire de Bremier et Romarinnotier, domiciliée à  
Guernens, née à  
Guernens le cinq août  
mil neuf cent trois, fille de  
Bouclaz Emile François, maréchal et de  
Elisabeth Girardet à Guernens.

Comme témoins :  
 1. Bouclaz Marguerite, couturière à Guernens,  
 2. Guibert Eugénie, aubergiste à Gingins.

Les publications ont eu lieu à Gingins le 18, à Les Buis, Bremier,  
Romarinnotier et Guernens le 20 août 1925 sans  
 opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le neuf septembre mil neuf cent  
vingt-cinq.

Pièces déposées :

1. acte de naissance du fiancé,
2. acte de naissance de la fiancée,
3. Promesse de mariage,
4. actes de publication de mariage  
 a) à Gingins, Les Buis, Bremier,  
 b) Romarinnotier et Guernens.

Les époux :

Edouard Falquet  
H. Falquet née Bouclaz

Les témoins :

Marguerite Bouclaz  
Eug Guibert

L'officier de l'état civil :

J. Pichy

Communiqué aux Bureaux de l'  
 état civil de Romarinnotier  
 et de l'Isle le 9 septembre 1925.

Fa. de 11 Sept. 1925

N° 10.

*Bolay William Albert*  
 et  
*Mouroud Alice.*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Bolay William Albert,* \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 agriculteur, \_\_\_\_\_  
 originaire de *Bampigny,* \_\_\_\_\_ domicilié à  
*Signy, Avenez,* \_\_\_\_\_ né à  
*Bampigny* \_\_\_\_\_ le *vingt-trois novembre*  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent *huitante-huit,* \_\_\_\_\_ fils de  
*Bolay Gustave Marc Louis* \_\_\_\_\_ et de  
*Eugénie Elise née Aubert, décédée* \_\_\_\_\_

2. *Mouroud Alice,* \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 ménagère, \_\_\_\_\_  
 originaire des *Thioleyres,* \_\_\_\_\_ domiciliée à  
*Eysins,* \_\_\_\_\_ née à  
*Corcelles-près-Bayona* le *deux septembre*  
 \_\_\_\_\_ mil neuf cent *deux,* \_\_\_\_\_ fille de  
*Mouroud Charles Alfred, agriculteur* \_\_\_\_\_ et de  
*Lucie née Rospier à Eysins.* \_\_\_\_\_

Comme témoins :  
 1. *Bally Constant, agriculteur à Gingins*  
 2. *Craudaz Eugène, député à Signy.*

Les publications ont eu lieu à *Signy et Eysins* le *5 à Bampigny*  
 le *6* et aux *Thioleyres* le *8 septembre 1925* sans oppo-  
 -sition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

*Gingins* le *vingt-neuf septembre* mil  
 neuf cent *vingt-cinq.*

Pièces déposées :

1. acte de naissance du fiancé,
  2. acte de naissance de la fiancée,
  3. Promesse de mariage,
  4. actes de publication de mariage
- a) à *Signy, Eysins, Bampigny*  
 f) et aux *Thioleyres.*

Les époux :

*Bolay William*  
*Alice Bolaynie Mouroud*

Les témoins :

*Constant Bally*  
*Eug Craudaz*

L'officier de l'état civil :

*L. Babynaz*

Communiqué aux bureaux de l'état civil  
 de *Bampigny et d'Oron,* le *30 septem-*  
*-bre 1925.*



N° 11.

Gianina Victor Pierre  
et  
Meyste Juliette Louise.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gianina Victor Pierre,  
célibataire,  
gypcier peintre,  
originaire de Mollia, (province, Italie), domicilié à  
Gingins né à  
Gingins le vingt deux septembre  
mil huit cent norante sept, fils de  
Gianina Baptiste Emile, gypcier peintre à Gingins et de  
Marie Amélie Louise née Olier, décédée

2. Meyste Juliette Louise,  
célibataire,  
sans profession,  
originaire de Thierrens, domiciliée à  
Trélex, née à  
Trélex le vingt-huit septembre  
mil huit cent norante-neuf, fille de  
Meyste Charles, cantonnier au Chemin de fer Nyon-Chaux et de  
Marie Albertine née Royibue à Trélex.

Comme témoins :  
1. Gianina Georges, gypcier peintre à Gingins,  
2. Guilbert Etienne, agriculteur à Gingins.

Les publications ont eu lieu à Gingins le 17 à Trélex le 18 à Thierrens  
le 19 août et à Mollia le 6 septembre 1925 sans opposi-  
-tion.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le treize octobre mil neuf cent vingt  
cinq.

Pièces déposées :

1. 2. actes de naissance des fiancés,
3. Promesse de mariage,
4. 5. actes de publication à Gingins,  
à Trélex, Thierrens et Mollia, en  
dernier muni des sceaux du Consulat  
d'Italie à Lausanne.
6. attestations d'origine de domicile et  
de célibat du fiancé par la municipalité  
de Gingins, (fin de l'avis par le département)
7. autorisation de publication et de célébration  
Communiqué à la Chancellerie d'Etat  
à Lausanne et au Bureau de l'état  
civil de St-Cierges le 16 octobre 1925.

Les époux :

Gianina Victor  
Juliette Gianina vic Meyste

Les témoins :

Gianina Georges  
Guilbert Etienne

L'officier de l'état civil :

A. Schryver

## Registre des mariages A.

N° 12.

Hochstrasser Robert  
 et  
 Gautier Marie Julia.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hochstrasser Robert,  
 célibataire,  
 agriculteur,  
 originaire de Hürzgringen, (Argovie), domicilié à  
 La Rippe, né à  
 La Rippe le dix-sept novembre  
 mil huit cent nonante-cinq, fils de  
 Hochstrasser Jacob, cordonnier à La Rippe et de  
 Sophie née Frauchchi, décédée.

2. Gautier Marie Julia,  
 célibataire,  
 ménagère,  
 originaire de La Rippe, domiciliée à  
 La Rippe, née à  
 La Rippe le neuf mars  
 mil huit cent nonante-huit, fille de  
 Gautier Marc Louis, syndic à La Rippe et de  
 Julia Maline née Föll, décédée.

Comme témoins :  
 1. Melly Armand, agriculteur à La Rippe,  
 2. Ferdinand Riba, instituteur à La Rippe.

Les publications ont eu lieu à Hürzgringen et à La Rippe le  
 19 septembre 1925, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Givry, le seize octobre mil neuf cent vingt-cinq

## Pièces déposées :

1. Brouillon de mariage,
2. Actes de publication de mariage
3. à Hürzgringen et à La Rippe.

Les époux :

Hochstrasser Robert  
 Marie Hochstrasser  
 née Gautier

Les témoins :

Melly  
 Riba

L'officier de l'état civil :

F. Riba

Communiqué au Bureau de l'état  
 civil d'Hürzgringen le 16 octobre  
 1925.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N°

et

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.

originaire de

domicilié à

né à

le

mil cent

fils de

et de

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

Comme témoins : { 1.  
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 13.

*Innobersteig Henri Théophile*  
et  
*Baudruz Marie Louise*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Innobersteig Henri Théophile,*  
célibataire,  
agriculteur,  
originaire de *S<sup>t</sup> Stephan, (Berne),* domicilié à  
*Céligny, (Genève),* né à  
*Genthod, (Genève),* le *vingt-un septembre*  
*mil huit cent norante-neuf,* fils de  
*Théophile Innobersteig* et de  
*Suzanne Delphine Torneron à Céligny*

2. *Baudruz Marie Louise,*  
célibataire,  
ménagère,  
originaire de *Arges et Suchy,* domiciliée à  
*Signy,* née à  
*Sédeilles* le *onze janvier*  
*mil neuf cent deux,* fille de  
*François Emuel Baudruz* et de  
*Aimée née Moratel.*

Comme témoins : 1. *Baudruz Alfred, agriculteur à Signy*  
2. *Durupel Madeleine, femme de chambre à Genève.*

Les publications ont eu lieu à *Céligny et Signy* le *16 à Arges,*  
*Suchy et S<sup>t</sup> Stephan* le *17 octobre 1925.*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

*vingt-cinq,* sept novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

*Certificat de publication (autorisation de célébrer le mariage) délivré par l'officier de l'état civil de Céligny le 22 novembre 1925.*

Les époux :

*Henri Innobersteig*  
*Marie Innobersteig née Baudruz*

Les témoins :

*Alfred Baudruz*  
*Madeline Durutel*

L'officier de l'état civil :

*A. Suchy*

Communiqué aux Bureaux de l'état civil de *S<sup>t</sup> Stephan, Céligny, Arges et Belmont.*

N° 14.

Sahy Louis  
 et  
 Berney Marthe Eugénie.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sahy Louis,  
 célibataire,  
 employé de bureau,  
 originaire de Gingins, domicilié à  
Gingins, né à  
Gingins le premier mars  
 mil neuf cent un, fils de  
Sahy Louis Adolphe, notaire et de  
Ida née Arniquet à Gingins.

2. Berney Marthe Eugénie,  
 célibataire,  
 ménagère,  
 originaire de l'Abbaye, domiciliée à  
Trélex, née à  
Trélex le premier août  
 mil neuf cent deux, fille de  
Berney Ami Louis, agriculteur et de  
Ida Elisabeth née Zeberle à Trélex.

Comme témoins :  
 1. Berney Jean agriculteur à Trélex.  
 2. Berney Thérèse, sans profession à Trélex.

Les publications ont eu lieu à Gingins et Trélex le 23 et à l'Abbaye le 24 novembre 1925 sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins, le onze décembre mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

1. Brouillon de mariage,
- 2) actes de publication à
- 4) Gingins, Trélex et l'Abbaye.

Les époux :

Louis Sahy  
Marthe Sahy née Berney.

Les témoins :

Jean Berney  
Thérèse Berney.

L'officier de l'état civil :

Jay Barillet suppl eepnd

Communiqué au Bureau de l'état civil de l'abbaye, le 11 décembre 1925.

## Registre des mariages A.

N° 15.

Dunoyer John Henri  
 et  
 Zimmermann Clara Marie.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dunoyer John Henri,  
 célibataire,  
 agriculteur,  
 originaire de Drullier, domicilié à  
Drullier, né à  
Drullier le vingt-trois février  
mil huit cent nonante, fils de

Dunoyer Marie François Henri, décédé et de  
Albertine Henriette née Troblot à Drullier

2. Zimmermann Clara Marie,  
 célibataire,  
 couturière,  
 originaire de Campigny et Hattenwil, (Berne), domiciliée à  
Eaux-Vives, (Genève), Chemin du Square 11, née à  
Campigny le vingt-deux juillet  
mil huit cent nonante-trois, fille de

Zimmermann Paul Adrien, agriculteur, et de  
Marie Louise née Meylan à Campigny.

Comme témoins :  
 1. Sauter Jules, agriculteur à Drullier  
 2. Sautier Louise à Drullier, femme du précédent.

Les publications ont eu lieu à Campigny, Hattenwil et eaux  
Eaux-Vives le 2 et à Drullier le 3 décembre 1925 sans  
opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le vingt-cinq  
le dix-huit décembre mil neuf cent  
vingt-cinq.

Pièces déposées :

1. Brouillon de mariage,
2. Acte de naissance de la fiancée,
3. Actes de publication de mariage
- a) à Campigny, Hattenwil, eaux
- b) Eaux-Vives et à Drullier.

Les époux :

Dunoyer John  
Clara Dunoyer née Zimmermann

Les témoins :

Jules Sauter  
Louise Sautier

L'officier de l'état civil :

P. Sauter

N° 16.

Cujean Fernand Charles Marius  
et  
Diborne Germaine Louise.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cujean Fernand Charles Marius, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
gante-frontière, \_\_\_\_\_  
originaire de Arrier le Duc, \_\_\_\_\_ domicilié à  
Trois torrents, Morgins, (Palais), \_\_\_\_\_ né à  
Montant rive Arrier le Duc le deux décembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-huit, \_\_\_\_\_ fils de  
Cujean Marc Louis noble décédé \_\_\_\_\_ et de  
Anna Caroline née Ruffet à Le Duc \_\_\_\_\_

2. Diborne Germaine Louise, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
couturière, \_\_\_\_\_  
originaire de Château d'Os, \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Gingins, \_\_\_\_\_ née à  
Gingins \_\_\_\_\_ le trente juin \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux, \_\_\_\_\_ fille de  
Diborne Charles Louis décédé \_\_\_\_\_ et de  
Rosa née Heber à Gingins. \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Feon Mathilde à Gingins, \_\_\_\_\_  
2. Diborne Edmond, agriculteur à Gingins. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Trois torrents le 15 à Château d'Os et  
Gingins le 17 et à Arrier le 18 novembre 1925. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le vingt-trois décembre mil neuf cent vingt-  
cinq. "Trois" remplace "huit" ligne précédente. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Certificat de publication (autori-  
sation de célébrer le mariage)  
délivré par l'officier de l'état civil  
de Trois torrents le 5 décembre 1925.

Les époux :

Fernand Cujean.  
Germaine Cujean née Diborne

Les témoins :

Mathilde Feon.  
Edmond Diborne

L'officier de l'état civil :

F. Achyng

Le n° 16 à page 188 est  
celui de la dernière inscription  
fait dans l'année 1925. \_\_\_\_\_  
Les deux doubles du présent  
registre sont conformes, ce que  
nous certifions. \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil de Gingins  
F. Achyng  
Gingins le 20 décembre 1925.



## Registre des mariages A.

N° 1.

Christe Célestin Auguste dit Joseph  
 et  
 Barbier Josephine Anna.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Christe Célestin Auguste dit Joseph,  
 célibataire,  
 facteur postal,  
 originaire de Pendlincourt, (Berne), domicilié à  
Choinder-Courrendlin, (Berne), né à  
Pendlincourt le deux-neuf mars  
mil huit cent vingt-quatre, fils de  
Christe Honoré et de  
Julie née Fleury, tous deux décédés

2. Barbier Josephine Anna,  
 célibataire,  
 domestique,  
 originaire de Charmoille, (Berne), domiciliée à  
Eysins, née à  
Charmoille le seize décembre  
mil neuf cent, fille de  
Barbier Louis, ouvrier à Charmoille et de  
Aline Anna née Bader, décédée.

Comme témoins :  
 1. Barbier Louis, ouvrier à Charmoille,  
 2. Bader Louis, tailleur à Yvon.

Les publications ont eu lieu à Courrendlin le 7, à Charmoille,  
Pendlincourt et Eysins le 9 janvier 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

vingt-neuf janvier mil neuf cent  
vingt-six.

Pièces déposées :

Certificat de publication (autorisation  
de célébrer le mariage), délivré par  
l'officier de l'état civil de Courren-  
dlin le 29 janvier 1926.

Les époux :

Jo. Christe  
Josephine Christe née Barbier

Les témoins :

Louis Barbier  
L. Bader

L'officier de l'état civil :

L. Bader

Communiqué aux Bureaux de l'état  
 civil de Pendlincourt, Courren-  
dlin et Charmoille le 30 janvier  
1926.



N° 2.

Gonthier Francis Samuel

et

Lütthi Marie.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gonthier Francis Samuel,  
 agriculteur,  
 célibataire,  
 originaire de Sainte-Croix, domicilié à  
Chésères, né à  
Chésères le quatre janvier  
mil huit cent nonante-neuf fils de  
Gonthier Julien Albert, agriculteur et de  
Louise Sophie née Dally à Chésères.

2. Lütthi Marie,  
 sans profession,  
 célibataire,  
 originaire de Innerbirnmoo, Hurrenberg, (Berne), domiciliée à  
Les Bièca vièrè Les Rippe, née à  
Höriz, Haldegg, (Berne), le huit février  
mil neuf cent un, fille de  
Lütthi Adolf, agriculteur et de  
Louise née Hiltbrunner à Les Bièca vièrè Les Rippe.

Comme témoins : { 1. Dally Samuel, secrétaire municipal à Gigny,  
 2. Séchaud Berthe, employée de commerce à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Chésères le 5 à Sainte-Croix, Innerbir-  
moo et Les Rippe le 6 janvier 1926 sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gigny, le vingt-neuf janvier mil neuf cent  
vingt-six.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage,
- 2. acte de naissance de la fiancée,
- 3. acte de publication à Chésères,
- 4. Sainte-Croix, Innerbirnmoo et
- 5. Les Rippe.

Les époux :

Francis Gonthier  
Marie Gonthier née Lütthi

Les témoins :

S. Dally  
B. Séchaud

L'officier de l'état civil :

V. Fabry

Communiqué aux Bureaux de l'état civil de Sainte-Croix et de Hurrenberg le 1<sup>er</sup> février 1926.

Registre des mariages A.

N° 3.

Saint-André Raoul Baul  
 et  
 Deyenède Mathilde Germaine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Saint-André Raoul Baul,  
 célibataire,  
 boucher,  
 originaire de S<sup>t</sup>-Laurent du Bape, Ardèche, France, domicilié à  
dit S<sup>t</sup>-Laurent du Bape, né à  
même lieu le dieu-sept novembre  
mil neuf cent deux, fils de  
Saint-André Baul Pierre, boucher et de  
Uranie Mathilde née Bachard au s<sup>t</sup> à S<sup>t</sup>-Laurent du Bape

2. Deyenède Mathilde Germaine,  
 célibataire,  
 sans profession,  
 originaire d'Orcier, (Haute-Savoie, France), domiciliée à  
Grenô, Le Ruiferau née à  
même lieu le quatre octobre  
mil neuf cent fille de  
Deyenède Joseph, marchand de bois et de  
Elisa Charlotte née Emguel à Grenô, Le Ruiferau.

Comme témoins :  
 1. Saint-André Urbain à Charnes, Ardèche, France  
 2. Saint-André Eva au s<sup>t</sup> à Charnes.

Les publications ont eu lieu à Grenô le 6 à Orcier le 11 et à S<sup>t</sup>-Laurent du Bape le 13 janvier 1926 sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le vingt le huit février mil neuf cent  
vingt-trois.

- Pièces déposées :
1. Brouillon de mariage,
  - 2 et 3. Actes de naissance des fiancés,
  - 4 et 5. Certificats de domicile des fiancés,
  6. Consentement à mariage des père et mère du fiancé,
  - 7 à 9. Actes de publication à Grenô, Orcier et S<sup>t</sup>-Laurent du Bape,
  10. Déclaration de capacité matrimoniale des fiancés par le Consulat de France,
  11. Actes de publication et de célébration par le Département de Justice et Police.
- Communiqué à la Chancellerie d'Etat à Lausanne le 9 février 1926.

Les époux :  
Saint André  
Saint André née  
Wagnere

Les témoins :  
S<sup>t</sup> André  
S<sup>t</sup> André

L'officier de l'état civil :  
S. Fabry

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 4.

Baudraz Alfred Louis  
 et  
 Durussel Madeleine Jeanne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baudraz Alfred Louis,  
 célibataire,  
 agriculteur,  
 originaire de Ayiez et de Suchy, domicilié à  
la Laiterie de Signy, né à  
Sédailles le vingt-quatre décembre  
mil neuf cent deux, fils de  
Baudraz François Samuel, héritier et de  
Simée née Morattel à la Laiterie vers Signy.

2. Durussel Madeleine Jeanne,  
 célibataire,  
 femme de chambre,  
 originaire de Dufry sur Clondon, domiciliée à  
Genève, rue des Granges 2, née à  
Charmont le vingt-un juin  
mil neuf cent trois, fille de  
Durussel Jacques Henri et de  
Aléone Marie née Burret décédée.

Comme témoins :  
 1. Baudraz Fernand, maréchal vers Signy,  
 2. Goumaz Mathilde, couturière à Bagnes.

Les publications ont eu lieu à Signy le 6 à Ayiez, Suchy, Dufry sur Clondon et Genève le 8 février 1926 sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le cinq mars mil neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :

- 1 } actes de naissance des
- 2 } fiancés,
- 3 } Promesses de maria-
- 4 } ge,
- 5 } actes de publication à Signy,
- 6 } Ayiez, Suchy, Dufry sur Clon-
- 7 } don et Genève.

Les époux :

Alfred Baudraz  
Madeleine Baudraz née Durussel

Les témoins :

Fernand Baudraz  
Mathilde Goumaz

L'officier de l'état civil :

J. Babynog

Communiqué aux Bureaux de l'état civil de :  
Ayiez, Belmont sur Yverdon et Clondon ainsi  
qu'au Bureau cantonal de l'état civil à  
Genève le 11 mars 1926.

## Registre des mariages A.

N° 5.

Corthésy Edmond  
 et  
 Corthésy née Duboisin  
 Edith Marguerite.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corthésy Edmond,  
 célibataire,  
 agriculteur,  
 originaire de Dompierre, (Soud), domicilié à  
Boves, né à  
Seigneur le huit juin  
mil huit cent quarante-un fils de  
Corthésy Alfred, agriculteur et de  
Marie Louise née Senthorey à Boves.

2. Corthésy née Duboisin Edith Marguerite,  
 veuve de Corthésy Berul Ernest décédé le 9 octobre 1923,  
 ménagère,  
 originaire de Dompierre, (Soud), domiciliée à  
Boves, née à  
Loche, (Neuchâtel), le trois juillet  
mil huit cent quarante-un, fille de  
Duboisin Arnold Constant, rentier et de  
Amie Pauline née Sandoz à Bove.

Comme témoins :  
 1. Corthésy Alfred, agriculteur à Boves,  
 2. Duboisin Arnold, rentier à Boves.

Les publications ont eu lieu à Boves le 20 et à Dompierre le 21  
février 1926 sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins, le onze Mars mil neuf cent vingt-six.

## Pièces déposées :

1. Actes de naissance des
2. fiancés.
3. Promesse de mariage,
4. Actes de publication à
5. Boves et Dompierre.

## Les époux :

E. Corthésy  
M. Corthésy née Duboisin

## Les témoins :

Alfred Corthésy  
Arnold Duboisin

## L'officier de l'état civil :

J. Aubry

Communiqué au Bureau de l'état  
 civil de Suceub, le 17 février 1926.

N° 6.

Melley Marc Ferdinand

et

Munkeler Bertha Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Melley Marc Ferdinand,  
 célibataire,  
 agriculteur,  
 originaire de La Rippe, domicilié à  
La Rippe, né à  
La Rippe le vingt-trois octobre  
mil huit cent nonante-trois, fils de  
Melley Emile Ferdinand décédé et de  
Jenny Louise née Melley à La Rippe;

2. Munkeler Bertha Louise,  
 célibataire,  
 téléphoniste,  
 originaire de Braustil, (Lucerne), domiciliée à  
Fribourg auparavant à Lausanne, née à  
Bettenb le vingt janvier  
mil neuf cent, fille de  
Munkeler Jacob, employé aux chemins de fer fédéraux et de  
Marguerite née Fontanovaz à Fribourg.

Comme témoins :  
 1. Berli René, agriculteur à La Rippe,  
 2. Munkeler Marguerite, couturière à Fribourg.

Les publications ont eu lieu à La Rippe, Braustil et Fribourg le 6 et à Lausanne le 8 février 1926, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le vingt-neuf février mil neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :

1. Acte de naissance de la fiancée,
2. Brevet de mariage,
3. Actes de publication à La Rippe,
4. Braustil, Fribourg et Lausanne.
5. ne.
6. ne.

Les époux :

Ferdinand Melley.  
Bertha Melley Munkeler.

Les témoins :

René Berli,  
Marguerite Munkeler

L'officier de l'état civil :

J. B. ...

Registre des mariages A.

N° 7.

Martignier Paul Albert

et

Champion Marguerite Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martignier Paul Albert,  
 célibataire,  
 agriculteur,  
 originaire de Eclépens et Saclion, domicilié à  
Eysins, né à  
Morges, Longevaye, le onze février  
mil huit cent nonante-sept fils de  
Martignier Henri Louis, décédé et de  
Charlotte Jeanne née Deléchet à Eysins.

2. Champion Marguerite Louise,  
 célibataire,  
 sans profession,  
 originaire de Gimel, domiciliée à  
Gimel, née à  
Gimel le dix-neuf mai  
mil huit cent nonante-neuf, fille de  
Champion Adrien Eugène, décédé et de  
Sophie Marie Julie née Rousson à Gimel.

Comme témoins :  
 1. Tappaz Georges, agriculteur à Eysins.  
 2. Eschler Jean, agriculteur à Eysins.

Les publications ont eu lieu à Eclépens, Saclion, Eysins et Gimel  
 le 24 mars 1926 sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins, dix avril mil neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :

- 1 et 2, actes de naissances des fiancés,
- 3, Borne de mariage,
- 4, } actes de publication à Eclépens,
- 7, } Saclion, Eysins et Gimel.

Les époux :

Martignier Paul  
Marguerite Martignier née Champion

Les témoins :

Georges Tappaz  
J. Eschler.

L'officier de l'état civil :

J. Fabry

Communiqué aux Prévôts de l'état civil  
de La Sarraz, Saclion et Gimel,  
 le 12 avril 1926.

N° 8.

Baréaz dit Barian Henri Louis  
et  
Gaud née Roubière Edith Pauline  
Alice.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baréaz dit Barian Henri Louis,  
divorcé d'Alina Louisa née Olivier depuis le 22 octobre 1915,  
seieur,  
originaire de Dullit, domicilié à  
La Rippe, né à  
L'Aperrière Fryon, le des-sept novembre  
mil huit cent septante-six, fils de  
Baréaz dit Barian Jean Marie et de  
Marie Louise née Chapallier, décédés

2. Gaud née Roubière Edith Pauline Alice,  
veuve d'Henri Gaud dès le 29 août 1914,  
sans profession,  
originaire de La Roche, (Haute-Savoie, France), domiciliée à  
Mies, née à  
Mies le vingt-sept  
mil huit cent huitante-quatre, fille de  
Roubière Louis et de  
Françoise née Jacquillard, décédés.

Comme témoins : } 1. Martin François, oubergiste à Gingins,  
2. Tecou Marguerite à Gingins.

Les publications ont eu lieu à La Rippe le 6 à Bully, Mies et  
La Roche le 8 Mars 1926 sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

A Gingins, le seize avril mil neuf cent vingt six.  
1. sept, ce mot est ajouté après celui de vingt, à la dixième ligne.

Pièces déposées :

- 1 et 2, Acte de naissance des fiancés,
- 3, Acte de mariage avec mention dudit acte des fiancés,
- 4, Acte de décès d'un mari de la fiancée,
- 5, Certificat d'origine et domicile de la fiancée,
- 6, Actes de publication à La Rippe, Dully,
- à Mies et La Roche et certificat de publi-
- 10, - cation indépendant de cette localité,
- 11, Certificat de capacité matrimoniale de la fiancée,
- 12, Autorisations de publication et de célébration du mariage,
- 13, Brousses de mariage.

Communiqué aux Directeurs de l'état civil  
de Bully et Coppet et à la Chancellerie  
d'Etat à Lausanne, le 16 avril 1926.

Les époux :

Hen. Baréaz  
Edith Gaud née Roubière

Les témoins :

François Martin  
Marguerite Tecou

L'officier de l'état civil :

J. R. Fryon

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

non plus à la famille  
1<sup>er</sup> mai acte de mariage  
8

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 9.

Tecon Charles Maurice dit John  
 et  
 Hermanjat Berthe Charlotte.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tecon Charles Maurice dit John,  
 célibataire,  
 maréchal,  
 originaire de Grens, domicilié à  
 Gingins, né à  
 Bormont vers Chésères le vingt-un mars  
 mil huit cent huitante-neuf, fils de  
 Tecon Arni, maréchal à Gingins et de  
 Julie Rosine Emma née Rouffy, décédée

2. Hermanjat Berthe Charlotte,  
 célibataire,  
 couturière,  
 originaire de Brangins, domiciliée à  
 Vuillier, née à  
 Vuillier le vingt-sept octobre  
 mil huit cent norvante-sept, fille de  
 Hermanjat Jules Marc Louis, agriculteur et de  
 Lionel Clémentine née Heridel à Vuillier.

Comme témoins :  
 1. Tecon Albert, employé aux Chemins de fer fédéraux à Tryon  
 2. Tecon Maria née Romanzini à Tryon.

Les publications ont eu lieu à Gingins le 11 à Brangins et à Grens  
 le 12 et à Vuillier le 13 mars 1926 sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins, vingt quatre avril mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage,
- 2. actes de publication à
- à } Gingins, Brangins,
- 5 } Grens et Vuillier.

Les époux :

John Tecon  
 Berthe Tecon née Hermanjat

Les témoins :

Alphonse J.  
 Maria Tecon Romanzini

L'officier de l'état civil :

r. F. Brynos

Communiqué au Bureau de l'état civil  
 de Tryon le 26 avril 1926.



N° 10.

Chollet Adrien Werlther  
et  
Hochstrasser Anna

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chollet Adrien Werlther, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
menuisier, \_\_\_\_\_  
originaire de Murazcon, \_\_\_\_\_ domicilié à  
La Rippe, \_\_\_\_\_ né à  
Tich \_\_\_\_\_ le sept avril \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent un, \_\_\_\_\_ fils de  
Chollet Henri François, menuisier à Doullens et de  
Lisette née Glaud, décédée; \_\_\_\_\_

2. Hochstrasser Anna, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
ménagère, \_\_\_\_\_  
originaire de Hergglingen, (Argovie), \_\_\_\_\_ domiciliée à  
La Rippe, \_\_\_\_\_ née à  
La Rippe \_\_\_\_\_ le vingt-quatre septembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent vingt-trois, \_\_\_\_\_ fille de  
Hochstrasser Jacob, colonnier à La Rippe et de  
Sophie née Fuzutshi, décédée. \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Hochstrasser Robert, agriculteur à La Rippe,  
2. Mestral Constant, agriculteur à Hergglingen.

Les publications ont eu lieu à Murazcon, La Rippe et Hergglingen le 4 novembre 1926 sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Hergglingen le vingt-trois novembre mil neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :  
1. acte de naissance du fiancé,  
2. promesse de mariage, \_\_\_\_\_  
3) actes de publication à Murazcon \_\_\_\_\_  
à } La Rippe et \_\_\_\_\_  
5) Hergglingen. \_\_\_\_\_

Les époux :  
Walter Chollet  
Anna Chollet née Hochstrasser

Les témoins :  
Robert Hochstrasser.  
St Mestral

L'officier de l'état civil :  
L. Schryver

Communiqué aux Bureaux de l'état civil de Baléziens et d'Hergglingen le 29 novembre 1926. \_\_\_\_\_

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

## Registre des mariages A.

N° 11.

Steiner Paul  
et  
Crausaz Madeleine.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Steiner Paul,  
célibataire,  
originaire de Thunbotten, (Berne), domicilié à  
Signy, Aboens, né à  
Céligny, (Genève), le treize décembre  
mil huit cent huitante huit, fils de  
Steiner André, décédé et de  
Lina née Boratard, ménagère à Signy, Aboens;

2. Crausaz Madeleine,  
célibataire,  
femme de chambre,  
originaire de Frey, domiciliée à  
Bayerne auparavant à Signy, Aboens, née à  
Bayerne Blotigny le seize février  
mil neuf cent cinq, fille de  
Crausaz Daniel Elie, décédé et de  
Emma née Alorattel, couturière à Bayerne.

Comme témoins :  
1. Baudraz Fernand, maréchal à Signy,  
2. Martin François, aubergiste à Gingins.

Les publications ont eu lieu à Signy le 3 à Thunbotten, Bayerne  
et Frey le 4 novembre 1926 sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le vingt-six novembre mil neuf cent  
vingt-six.

Pièces déposées :

- 1 } actes de naissance des  
2 } fiancés,  
3. Brousses de mariage,  
4 } actes de publication à Signy,  
5 } Thunbotten, Bayerne et Frey.

Les époux :

Paul Steiner  
Madeleine Steiner née Crausaz

Les témoins :

Baudraz Fernand.  
Martin François

L'officier de l'état civil :

r. Pichyroz

Communiqué aux Bureaux de l'état civil  
de Thunbotten, Frey & Bayerne le  
29 novembre 1926.

N° 12.

Delédavant John Emile  
et  
Leiser Marie.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delédavant John Emile,  
célibataire,  
manoeuvre,  
originaire de Bettend, domicilié à  
Chésères, né à  
Lausanne le premier février  
mil huit cent norante-sept, fils de  
Emma Delédavant fille elle-même de Jean Louis Delédavant et de  
Seréna née Wittwer, sa mère ménagère à Chésères;

2. Leiser Marie,  
célibataire,  
cuisinière,  
originaire de Seedorf, (Berne), domiciliée à  
Berne auparavant à Apples, née à  
Berne le vingt janvier  
mil neuf cent deux, fille de  
Marie Leiser fille elle-même de Benedict Leiser et de  
Margaritha née Ruschi, sa mère à Horben, (Berne).

Comme témoins :  
1. Rochat Ulysse, employé de bureau à Chorges,  
2. Baudraz Jenny, à Chésères.

Les publications ont eu lieu à Chésères le 11 à Apples, Seedorf et Bettend le 12 et à Berne le 16 octobre 1926 sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le vingt-sept novembre mil neuf cent  
vingt-six.

Pièces déposées :

- 1 } actes de naissance des fian-
- 2 } -cés.
- 3. Promesse de mariage,
- 4 } actes de publication à Chésères,
- 5 } Apples, Seedorf, Bettend et
- 6 } Berne.

Les époux :

John Delédavant  
Marie Delédavant - Leiser.

Les témoins :

Rochat  
Jenny Baudraz

L'officier de l'état civil :

J. Fabry

Communiqué aux Bureaux de l'état civil  
de Gullend, Seedorf, Berne et Apples  
le 29 novembre 1926.

Ce volume se termine par le numéro  
12 des inscriptions de l'année 1926,  
ce que nous certifions.  
La suite se trouve dans le volume  
5 commencé par le numéro 13 de  
l'année 1926, ce que nous certifions.  
L'officier de l'état civil de Gingins  
J. Fabry  
Gingins le 27 novembre 1926.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 L. d.

Ch. Gingins lui avec 2<sup>e</sup> double.

Je suis le 29 Nov 1926  
de. D. Fabry

N° 12.

Delédavant John Emile  
et  
Leiser Marie.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delédavant John Emile,  
célibataire,  
manoeuvre,  
originaire de Bettend, domicilié à  
Chésères, né à  
Lausanne le premier février  
mil huit cent norante-sept, fils de  
Emma Delédavant fille elle-même de Jean Louis Delédavant et de  
Seréna née Wittwer, sa mère ménagère à Chésères;

2. Leiser Marie,  
célibataire,  
cuisinière,  
originaire de Sectorf, (Berne), domiciliée à  
Berne auparavant à Apples, née à  
Berne le vingt janvier  
mil neuf cent deux, fille de  
Marie Leiser fille elle-même de Benedict Leiser et de  
Margaritha née Ruschi, sa mère à Horben, (Berne).

Comme témoins :  
1. Rochat Ulysse, employé de bureau à Chorges,  
2. Baudraz Jenny, à Chésères.

Les publications ont eu lieu à Chésères le 11 à Apples, Sectorf et  
Bettend le 12 et à Berne le 16 octobre 1926 sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gingins le vingt-sept novembre mil neuf cent  
vingt-six.

Pièces déposées :

- 1 } actes de naissance des fian-
- 2 } -cés.
- 3. Promesse de mariage,
- 4 } actes de publication à Chésères,
- 5 } Apples, Sectorf, Bettend et
- 6 } Berne.

Les époux :

John Delédavant  
Marie Delédavant - Leiser.

Les témoins :

Rochat  
Jenny Baudraz

L'officier de l'état civil :

J. Fabrynoy

Communiqué aux Bureaux de l'état civil  
de Gullend, Sectorf, Berne et Apples  
le 29 novembre 1926.

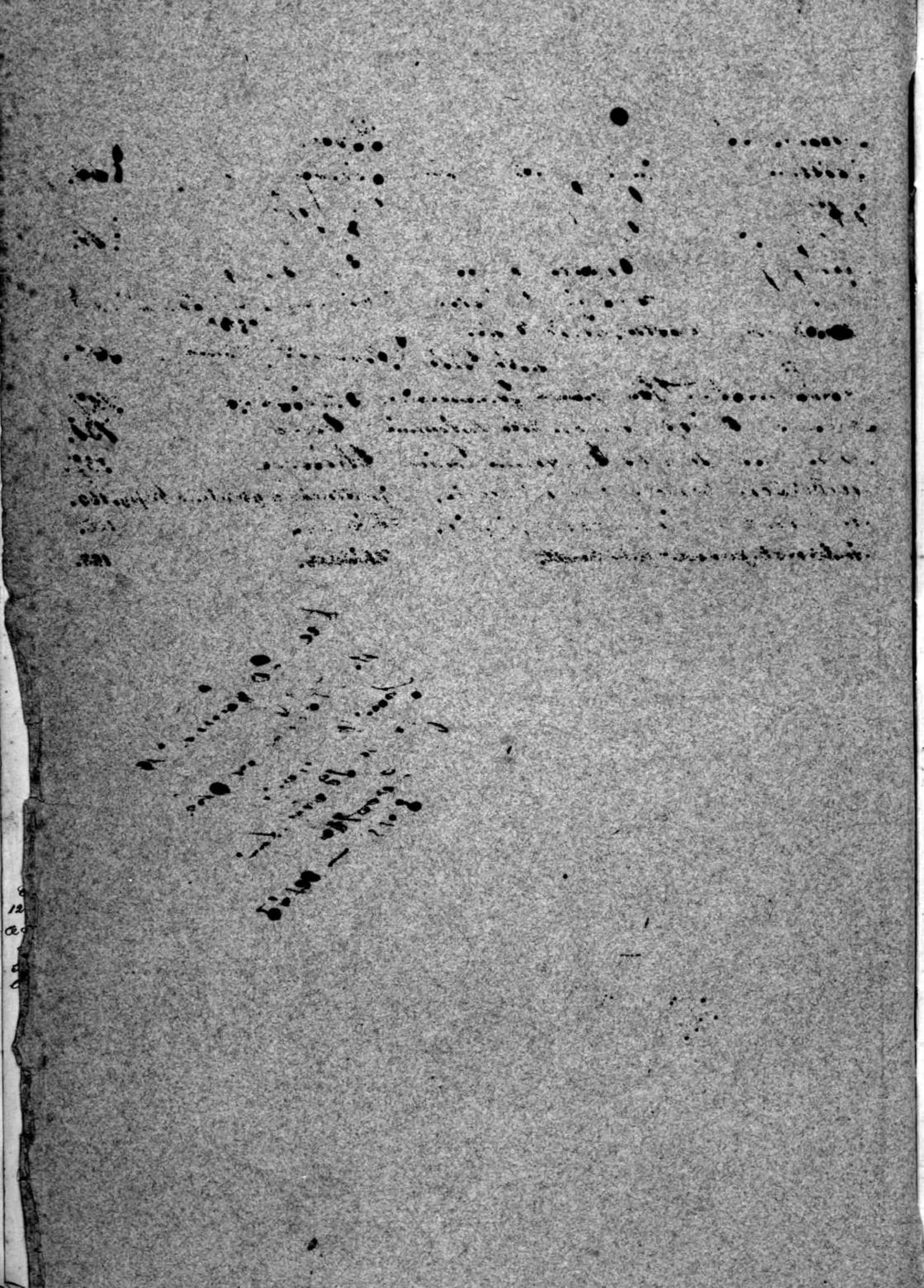
Ce volume se termine par le numéro  
12 des inscriptions de l'année 1926,  
ce que nous certifions.  
La suite se trouve dans le volume  
5 commencé par le numéro 13 de  
l'année 1926, ce que nous certifions.  
L'officier de l'état civil de Gingins  
J. Fabrynoy  
Gingins le 27 novembre 1926.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 L. d.

Ch. Gingins lui avec 2<sup>e</sup> double.

Le 27 novembre 1926  
de. D. Fabrynoy

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



Nom	Prénoms	Origine	Page
Andornet	Julia	Fisey -	164.
Leillon	Lucie Constance Adèle	Fisey	
Armer	Julia Alphonse	Gessard & Buillier	161.
Ducoux	Yvonne	St Léger	
André	Robert Emile	Yver.	168.
Hautin	Edith et Aurélie	Biverne. Air France	
Andornet - Kelly	Helie Adèle	Abornit / 1844	112.
"	dite Lilly		
Andornet	Blanchard Genevieve Alice	Chéserex	127.
André - Olivier	Marquise Valentine	Yver.	131.
Andornet - Humbert	Anna Louise	Chéserex	137.
Auberson - Goncerut	René Louis	Epertines au yverdond. Yver.	150.
Andornet - Bedinge	John Benjamin	Chéserex	155.
Andornet - Janneret	Julia Ernest	Chéserex	168.

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V





B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V

*Faint handwritten text at the top of the page, possibly a title or page number.*

*Main body of the page containing dense, repetitive handwritten text or musical notation, appearing as dark, irregular marks on a light background.*

12  
a

Nom	Prénoms	Origine	Page
Pory - Decré	John Marie	Grelex	6.
Porel - Kider	Jacques	Comret et Neuchâtel	9.
Pouch	Edouard Pierre	Corange / Genève	18.
Leostard Burgmeister - Bally	Anna Marie	Grisey / France	
10910, Bally	Jean Alfred	Genève	35.
Müller	Marie Antoinette	...	43.
	Mathilde	Strasbourg / Alsace	
Pörlinge	Guotare Eugène	Gingins -	44.
Forstet	Marie Luce / Hélène	Genève	
Berliet	Charles Jules	La Rippe	49.
Shelly	Esther Julienne	La Rippe	
Porey	Alexandre Francis	Gingins	50.
Röthlisberger	Frida	Langnau / Bern	
Pricolenti	Alfred Eugène	Basile - Lucerne	57.
Pardun	Alice Emilie	Scelland	
Berger	Ernest Edward	Spiez / Bern	52.
Yfeller	Marie Elise	Obertor / Bern	
Probstwald	Eugène	Yvon + Farnpigny	59.
Poodie	Albertine Marguerite	Gingins + La Rippe	
Pébon	Marcel Francis	Cully + Lutry	60.
Demuthoray	Alice Elise	Essertines + Rolle	
Berger	Fritz Guillaume	Spiez - / Bern	63.
Reithmann	Anna	Albion / Bern	
Pordie	Henriette	Gingins + La Rippe	84.
Bally	Alice	Gingins	
Pordie	Jules Emile César	La Rippe	94.
Horvath	Marie Sylvie	Amont - Bâle	
Poungarten	Robert Ernest	Gingins / Bern	92.
Heinrich	Germaine Charlotte	Obertor	
Barthel	Charles Louis Julien	Gingins	95.
Quaylin	Alice Emilie	Grisey	
Lander	Paul Louis	Gessony / Bern	96.
Margot	Marie	Châblon / Bern	
Prélat	Fernand Alfred	Yvon + Lutry	101.
Gugniat	Marie Cecile Constantine	Langnau / Bern	

B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
Balle. Spring	Charles Victor	Gingins	107.
Bosillon. Gabotet	Friedrich L.	Bucma. Zurich.	113.
Bonjour. Emma	Genevieve Françoise	Blonay	120.
Blonay. Maria	Marie Louise	Chêne & Foch, Lausanne	124.
Blanchard. Andromet	Georges Albert. Elysée		127.
Bonjour. Heller	Marie Clémentine	Blonay	130.
Boray. Marie	Alice Hélène	Novèlex	132.
Battaglia. Paolo	Robert.	Grand, Gaidroz	138.
Bridel. Battaglia	Lucretie Louise	Passin,	138.
Berli. Schild	Louis Ami,	Gingins, La Paille	143.
Bully. Hilliger	Samuel Elie,	Gingins,	144.
Bebinge. Andromet	Lina Emilie,	Gingins,	155.
Burdorfer. Matti	Louise,	Eggibühl, (Berne),	157.
Baer. Hoberer	Charles John Louis,	Rothrist (Argovie) et Genève,	161.
Bosay. Hugon	Robert Louis,	Chaméaz,	162.
Beaubire. Henri	Filma Alice,	Grandbon,	178.
Boulier. Fulquet	Hélène Ede,	Bremer et Rommainotier,	180.
Bolay. Mounoud	William Albert,	Dampigny,	181.
Barber. Christe	Josephine Anna,	Charonville, (Berne),	189.
Baudraz. Durupel	Alfred Louis,	Azier et Suchy,	192.
Burgermeister. Bally	Friedrich Gottfried,	Enystrang, (Thurgovie),	35.
Baudraz. Imoberstey	Marie Louise,	Azier et Suchy,	185.
Berney. Sahy	Marthe Eugénie,	L'Abbaye,	186.

C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

*[Faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page]*

12  
C







C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

*[Faint, illegible handwriting, possibly a list or index, with some words like "Magister" and "Magistra" visible.]*

Handwritten text in a cursive script, possibly a list or account, with several lines of entries.

Handwritten text in a cursive script, possibly a list or account, with several lines of entries. The text is arranged in two columns.

Nom	Prénoms	Origine	Page
Corthésy	Jacques Ernest	Dornpierre (Saud)	37.
Drossé	Edith Marguerite	Doges (Saud)	
Charbonnet,	Jean Baptiste	Wendel	48.
Forsied	Julia	Lutry & Ballotta	
Claudis,	Christian Barthélemy	Lepten (Saud)	68.
Pödinge	Beatha Hanses	Girvin	
Corbet	René Adolphe	Hausanne	88.
Pally,	Suzanne Louise Alice	Girvin	
Crochet	Arthur Alexandre	France	89.
Rocheux	Félice	Chauxannes de Rogis	
Chapuis-Berrière, Charles Alfred,		Spandings (Saud)	117.
Carobert-Torrens, Lucie Marguerite		Gland & Pardinol	125.
Cherpuis-Mestral née Stutzmann Louise,		Sevey & Ribaz.	141.
Chamberz-Berrière née Berdrizat	Estine dite Célestine,	Arrierlecluse	145.
Chardon-Quayxin Emma Marguerite,		Cherbes & Chardonne,	154.
Cujan-Diborne Fernand Charles Marius,		Arrierlecluse,	188.
Christe-Berrier Célestin Auguste dit Joseph,		Fendlincourt, (Berne),	189.
Corthésy-Corthésy née Duvoisin Edvard,		Dornpierre, (Saud),	193.
Corthésy née Duvoisin Edith Marguerite,		Dornpierre, (Saud),	
Champion-Markignier Marguerite Louise,		Ginol,	195.
Cholleb. Hochstraper Adrien Walther,		Maracon,	198.
Braubar-Steiner Madeline,		Frey,	199.

C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V

Nom

Prénoms

Origine

Page

C

12

3





D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

*[Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]*

*[The page contains approximately 20 lines of handwritten text in a cursive script, which is largely illegible due to fading and bleed-through. The text appears to be organized into two columns. A large initial letter 'P' is visible at the top left. The right side of the page shows significant ink bleed-through from the reverse side, creating a pattern of dark spots and lines that partially obscures the original text.]*

12  
20



Nom	Prénoms	Origine	Page
Delederaut..Bory	Samuel Henri	Pretters	1
Desrignes-Lambossy	Charles François Adrien	Genollies	2
Demartheux	Charles	Essexton 1 <sup>re</sup> Balle	13.
Chabot	Elvise Marie	Salagnon	
Desfont	Raymond Louis	Châtellain (France)	34.
Chollot	Clara Julie	Regis-sur-Loire	
Desfont	Luce	Châtellain (France)	41
Hittfeld	Marguerite Joséphine Léonine	Schintzenach (Suisse)	
Druoy.	Paul Ernest	Favergny (France)	54
Regis-sur-Loire Russet	Marie Louise	Essexton (France)	
Desfont	François Charles	Arxier de Saint	61.
Platen sur Loire	Elise	Percy-le-Sec	
Demoyot	Charles Henri	Maillet	75
Leiber	Frieda	Mettent (Suisse)	
Bernardin-Saint.	Blanche	Orsennes	94.
Biederlen-Sanson.	Marianne	France	105.
Décoster-Louise.	Angèle Elise	Les Vieilles (France)	115.
Derot - Ferrisier - Sautter	Henriette	Suisse, C. Valais	116.
Desboudot - Yvon.	Louise Alice	Yvelin	117.
Desrot - Gaudet.	Edmond Alphonse	Bofflans (France)	126
Despoud - Galé	Ulrich Charles	Hubson	129.
Disorne - Renck	Henri Auguste,	Château d'Or,	146.
Dubout - Berrier	Marius René Jean,	Sebenno, Ain, France,	156.
Deyerebe - Bélisier	Cécile Jeanne,	Orcier, (Haute-Savoie, France),	164.
Deschamps - Fankhauser	Albert Jules,	Givrin,	169.
Disorne - Eugène	Germaine Louise,	Château d'Or,	188.
Deyerebe - Saint-André	Mathilde Germaine,	Orcier, (Haute-Savoie, France),	191.
Drupel - Baudras	Madeline Jeanne,	Buzy sur Meudon,	192.
Delederaut - Leiber	John Emile,	Pretters,	200.
			187.

D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V



E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



12





E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

171

172

173

174



Nom	Prénoms	Origine	Page
Lobson	Paul Fanni	Noëlex	} 38
Fenster	Marie Antonie	Mactaissey	
Lobson	Joseph Louis Lobson	Noëlex	110
Herbert-Biller	Anni Louis	Frères	176

E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y

Nom

Prénoms

Origine

Page

E

100

F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

Handwritten text in a cursive script, possibly a ledger or account book. The text is arranged in several columns and rows, with some entries appearing to be organized into a table-like structure. The ink is dark and the paper shows signs of age and wear.

Nom	Prénoms	Origine	Page
Félix Lignist.	Charles - Matheldine Sidonie dite Julia	La Requinie / Grandp.	40.
Feller Berger Ferre Andamanet	Fernand Robert Anna Marie Emile Vincent Emma Marie	Saenen / Hattendorf / Hattendorf / Saenen Spiet / Bannol Dunant - Bessard - Châlonnet	83. 83. 83.
Frey - Langenstone	Rosalie	Höthorbach, Saenen	121.
Florentin - Gantet	Albert	St. Didier / H. Saenen	143.
Forestier - Nicot	Marcie	Cully - Lancy Riessy - Jougny	148.
Frankhauser - Deschamps	Olga Juliette	Trud. (Berne)	169.
Falquet - Boulier	Edouard Ferdinand	Les Buis	180.

F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

Nom

Prénoms

Origine

Page

F

1871

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z









G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

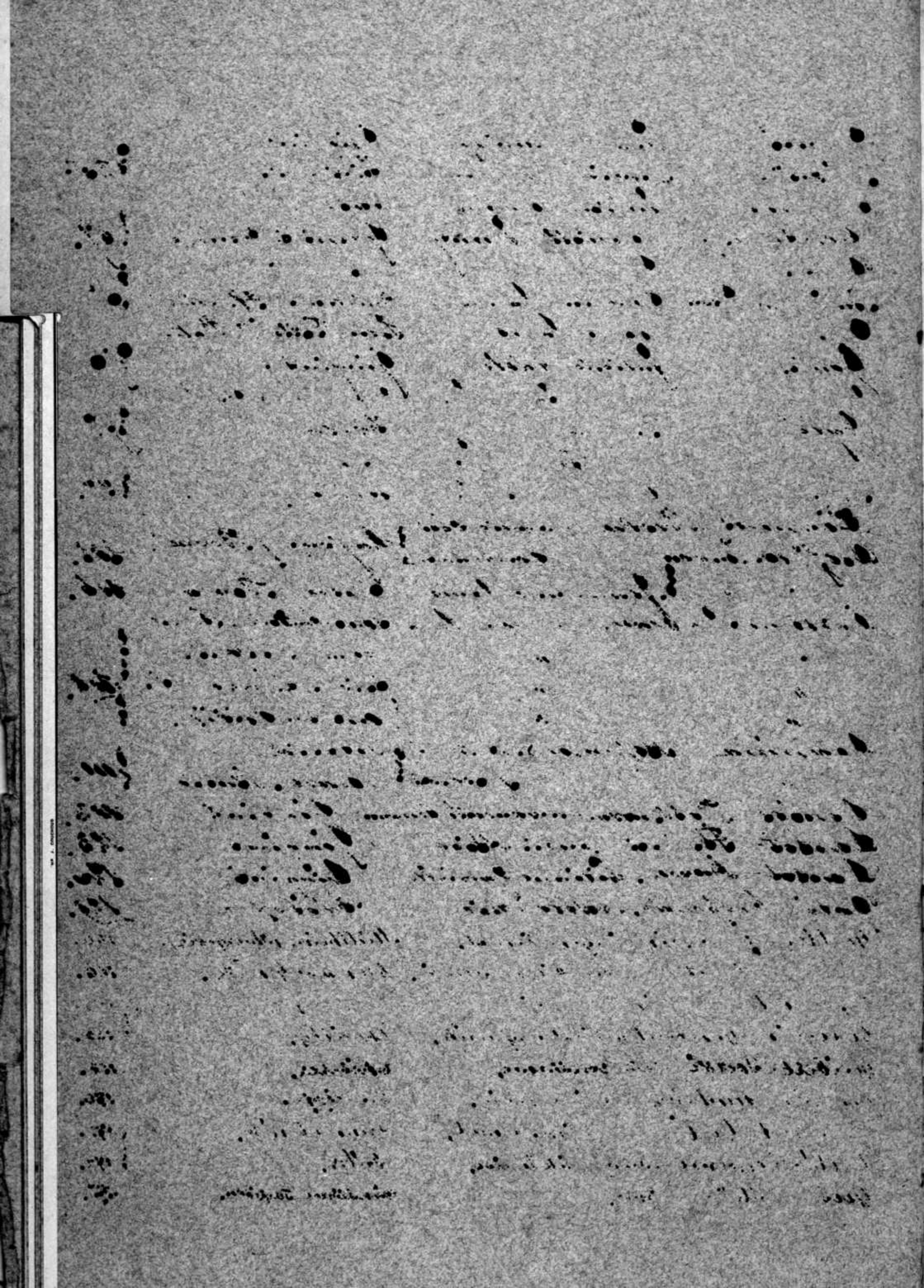
T

U

V

X

Z



Ms. A. 1. 1. 1.

Nom	Prénoms	Origine	Page
Gentot	Jean Philippe	Gingins	25
Benz	Marie Marguerite	Nelbarnheim	
Grangey	Julien Marius	Lésins	57
Goncerut.	Mariotte Jenny	Grand & Genève	
Grösserlein	Georges Charles	de France	62
Bugnon-Steinert	Charlotta Louise	Duillier & Farnier	
Alinard	Henri Louis	Polier-Pottol & Botton	71
Gentot	Juliette Adèle	Gingins	
Goncerut	Bernard Jacques Louis	Grand & de Genève	73
Gale'	Emma	Châtel	
Hummer	Marie François Joseph	France	74
Fappart	Cécile Madeleine	Lésins (France)	
Gander-Wenger	Marie Cécile	Layon / Basel	76
Goffroy-Fingon	Constantine	Layon / Basel	81
Gailloud	Jean Marie Louis	Chêne-Bourg	86
Gailloud	Marguerite Louis	Saint-Laurent, Roche	
"	"	Arg. des Mont. Saint.	109
"	"	Valais d'Avoy &	
"	"	Saint en Arg. &	
Grossin - Hoffen	Ernest Henri	Bellic	111
"	Nicolas	Norve. Italie	
Gentot - Bossard	Marguerite Emma	Gingins	113
Gentot - Floratt	Marie Alice	Gingins	113
Gentot - Dorval	Liliane Gabrielle	Gingins	116
Gale' - Desponds	Adèle Alice	Châtel	121
Gubler - Quaysin	Eugène Ernest	Müllheim (Surgovie)	140
Goncerut - Auberson	Hélène Marie	Grand et Genève	150
Genoud - Gaudin	Félix Sidore	Remaufens (Fribourg)	152
Gaudin - Genoud	Julie Marguerite	Chévilley	152
Guibert - Sorbi	Elise Constance	Chéseres	158
Gautier - Munkeler	Henri François	La Rippe	170
Goncerut - Gale'	Georges Emmanuel	Grand et Genève	172
Gale' - Goncerut	Marguerite Louise	Feller	172
Gubler - Meier	Ernst	Gindisau - Turpikon	175

G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
Groubel-Nisier	François Albert,	Gland et Rich.	179.
Felquet-Boullez	Edouard Ferdinand,	Les Burr.	180.
Gianina-Moybte	Victor Pierre,	Mollia, (Novare, Italie),	182.
Gautier-Mochstapser	Marie Julia,	Les Rippe,	183.
Gonthier-Lüthi	Francois Samuel,	Sainte-Croix,	190.
Gaud née Rouvière	Berthe Edith Pauline Marie	Les Roche, (Haute-Savoie, France)	196.

G

*[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]*

H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

Handwritten text in a cursive script, appearing as a list or series of entries. The text is faint and difficult to decipher due to the image quality.

Handwritten text in a cursive script, appearing as a list or series of entries. The text is faint and difficult to decipher due to the image quality.

Handwritten text in a cursive script, appearing as a list or series of entries. The text is faint and difficult to decipher due to the image quality.



Nom	Prénoms	Origine	Page
Hofler	Edmond	Rehais / Argoviel.	
Hoffner	Emma Lisa	Lützelplatz / Bern /	32
Hofstätt	Albert	Sachsen / Bern /	
Hunt	Marie	St. Jakobus / Bern /	34.
Henry	Giles Paul	Vulliamond	
Hengy	Marie	Vulliamond	46
Hiripai	André Alexis	Schöngraben / Bern /	
Hornet	Marguerite Anna	Arbigny / Freiburg.	69
Houder	Fritz	Neulödingen, c. 18. St. 6	
Hurtz	Anna	St. Jakobus / Bern /	44.
Hüter-André	Léon Aurélie	Baronnie, Argoviel	98.
Häuser-Leinberg	Rosa.	Neulödingen / Bern /	102
Hugon-Georg	Louise Marguerite	Girardin	106.
Häuser-Martin	Luise Anna	Girardin / Bern /	118.
Händler-Ponjoux	Fernand	Grotensberg	130.
Häuser-Schobeli	Charles Louis	Girardin / Bern /	135.
Hoffmann-Schepfer	Sophie	Corcelles-Comandée	136
Humbert-André	Alfred Octave Samuel	Marchisay	137
Herrmerjat-Meichtry	Marguerite Alice,	La Rippe,	148.
Herrivoe-Binel	Emile Charles,	Longirod,	149.
Hugon-Bodry	Marie Caroline Lisa,	Girardin,	162.
Hunkeler-Gautier	Dora Elisabeth,	Brussil, (Lucerne),	170.
Hochstetler-Gautier	Robert,	Hägglingen, (Argovie),	183.
Hunkeler-Melly	Bertha Louise,	Brussil, (Lucerne),	194.
Herrmerjat-Feron	Berthe Charlotte,	Branginb,	197.
Hochstetler-Schollet	Anna,	Hägglingen, (Argovie),	198.

H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several lines and is significantly obscured by numerous dark ink spots and blotches, making it largely illegible. Some faint characters and words are visible, but they cannot be accurately transcribed.

Nom	Prénoms	Origine	Page
Goley	Paul-Emile	Gingins	17
Blaisot	Marius	Combschaillon	
Gominzi	Edmond Adolphe	Trayenne	26
Boray	Julien Ludovic Louise	Charente	
Joseph	Robert Louis Alfred	Le Guffroy / Lorient	65
Péroux	Sophie Léonide	Le Vaud	
Goley	Louis Amé	Gingins (soud)	48
Vivier	Berthe	Chilly / St. Sulpice / France	
Guccardi, Guillard	Auguste Henri	Sainte-Croix	109
Guana, Benjot	Robert Edmond François	Perrey-Vallées	190
Jeantel, Maulet	Célestin Claudius Joseph	Grand-Gebrier, (Aube Savoie France)	165
Journet, Anbernet	Nelly Gertrude	Fraser (Neuchâtel)	168
Ambernet			185

J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

**Nom****Prénoms****Origine****Page****J**

*[Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]*

K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

Handwritten text in a cursive script, possibly a list or account, with several lines of entries.

Handwritten text in a cursive script, possibly a list or account, with several lines of entries.

Handwritten text in a cursive script, possibly a list or account, with several lines of entries.



Nom	Prénoms	Origine	Page
Küffer	Jean Albert	Sud/Sud. France	
Humbert	Louise Adèle Marie	Neuchâtel	120.
Krozi-Lude	Marie Julie	Bottigen, Bern.	122.
Kuntz-Ramut	Alfred Henri.	Grünlingen, Lucerne.	134.
Huech-Bythou	Ernie,	Fribourg.	158.
Harli-Bariet	Marie,	Zufikon, (Argovie),	174.
Krozi-Beaubire	Charles Henri,	Boltigen, (Berne),	178.

K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

Handwritten text in a cursive script, appearing as a list or series of entries. The ink is dark and the handwriting is somewhat slanted.

Handwritten text in a cursive script, appearing as a list or series of entries. The ink is dark and the handwriting is somewhat slanted.

Handwritten text in a cursive script, appearing as a list or series of entries. The ink is dark and the handwriting is somewhat slanted.

Handwritten text in a cursive script, appearing as a list or series of entries. The ink is dark and the handwriting is somewhat slanted.

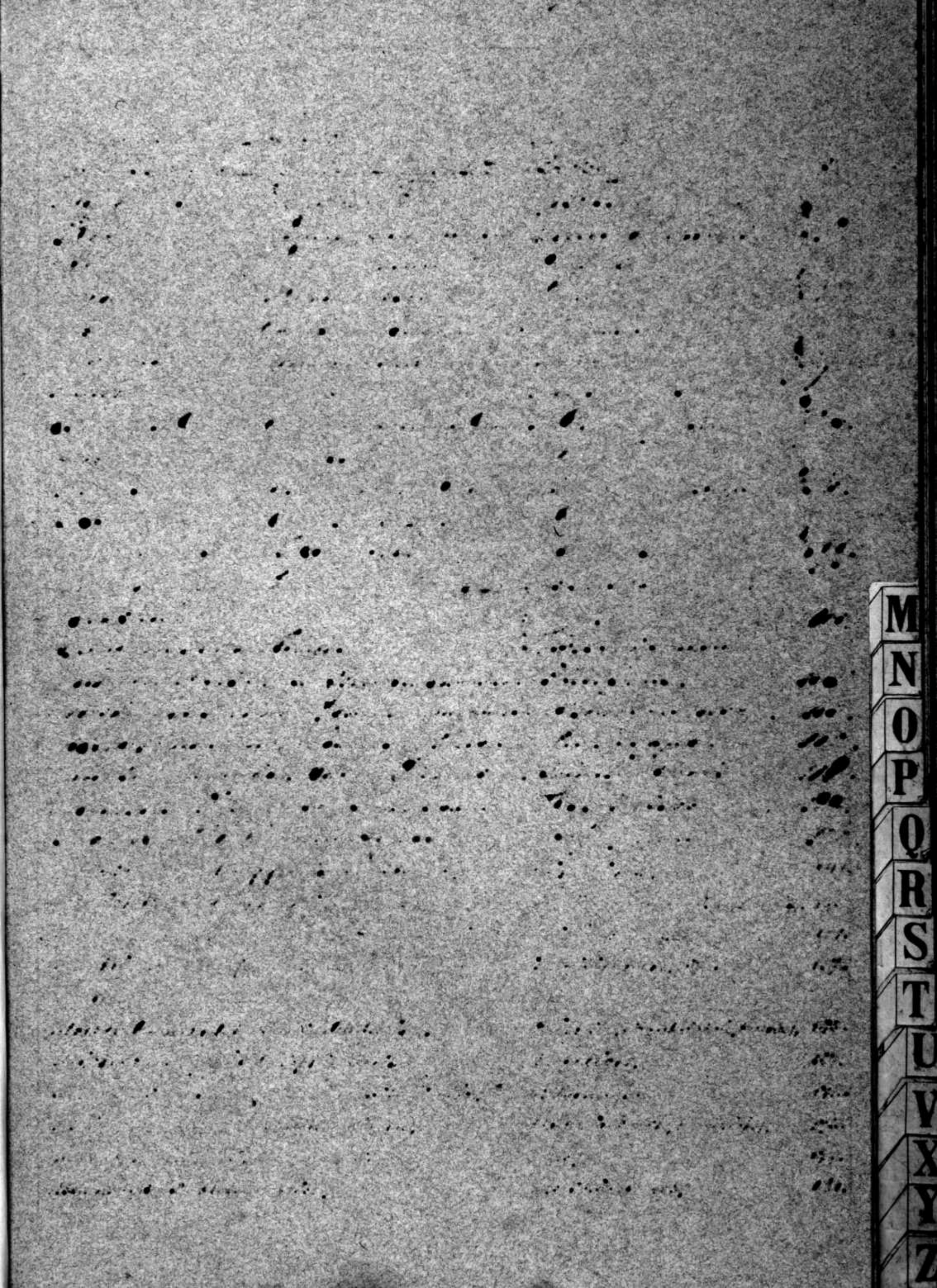
Handwritten text in a cursive script, appearing as a list or series of entries. The ink is dark and the handwriting is somewhat slanted.

Handwritten text in a cursive script, appearing as a list or series of entries. The ink is dark and the handwriting is somewhat slanted.

Nom	Prénoms	Origine	Page
Siret	Alois Leonard	Crusolat (Bern)	
Steffen	Elise	Lützelühle, Bern	33.
Lützel	Ernest	Innerschönenberg / Bern	
Andremot	Frièrre Julie	Châserot	57.
Lützel	Adolphe	Innerschönenberg / Bern	
Steffen	Margareta Johanna	Lützelühle / Bern	56.
Lambosy	Eugène Paul	Girard (Bern)	
Patterson	Elise Julie	Courvillans / Fribourg	75.
Kunz	Ernest Alfred	Duillies (Bern)	
Gohlé	Julie Emma	Trölet (Bern)	76.
Lambosy	Eugène Paul	Girard	
Patterson	Elise Julie	Courvillans / Fribourg	75.
Neuenberg	Therese Gottfried	Recherswil / Bern	102.
Lorenz	Ernest Alfred	Parthaus	108.
Kunz	Ernest Paul	Duillies	121.
Lude. Knözi	Alfred Paul Thami	Châtaine-d'Or	122.
Lequint-Michol	Ernest Maurice	Girard	167.
Languetin	Maria Mine Julie	Le Grand et Lignerolle	177.
Lützel-Gonthier	Maria	Innerschönenberg, Schönenberg, (Bern)	190.
Leiber-Deledorant	Maria	Seedorf, (Bern)	200.

L  
M  
N  
O  
P  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

Handwritten text in a cursive script, likely a ledger or account book. The page contains approximately 25 lines of entries, each starting with a number in the left margin. The numbers range from 100 to 125. The text is written in dark ink on aged, slightly textured paper. The entries appear to be organized into columns, possibly representing different categories or accounts. The handwriting is consistent throughout the page, suggesting a single scribe. The overall appearance is that of a historical document, possibly from the 17th or 18th century.



Nom	Prénoms	Origine	Page
Mojonnet-Simonard	Louis	Mézières / Vand.	7.
Moinat-Armeu	Constant Auguste	Larigny	8.
Mojonnet	Jouff Alfred	Mézières / Vand.	12
Moy	Paula Marguerite	Ferrey de Ferrey	
Méix	Léon Fofé	Gex	23.
Moy	Rose Alice	Gex	
Moriceau	Constant Edmond	Saillon	27
Moriceau	Marie Louise	Arrey. S. robe	
Müller	Doré Charles	Bottigen / Romand.	40.
Morbach-Gandin	Caroline Adolphe Gabrielle	Mézières / Vand.	
Moy	Alexis	Gex	28.
Moy	Céline Esther Gabrielle	France / Les Perrières.	
Moy	Charles Louis	Gex	29.
Demondel	Blanche	Gex.	
Mühlmann	Jules Ernest	Bessigen / Paris	100.
Polot	Marie Rodolphe	Thioly-Orjodet	101.
Morice-Dictorlan	Charles Edmond	Leblanc	102.
Morice-Lobert	Genevieve Marguerite	Château-deux	103.
Moy-Andromas	François Alfred	La Rippe	104.
Moy-Huet	Adèle Berthe	Sainte-Croix	105.
Moy-Polomay	Auguste Lucile	Rossinière	106.
Moy-Poy	Jules Alfred	Moy / Vand.	107.
Moy-Charpuit	Constant	Gingins	108.
Moy-Mermet	Jean	Louche-les-Bains (Palais)	109.
Moy-Ressind	Marie Hélène	Hirschdorf (Berne)	110.
Moy-Murphy	Hans Christian	Zweisimmen (Berne)	111.
Moy-Matt	Emma	Pir (Argovie)	112.
Moy-Maulet	Marie Madeleine	Reignier (Haute-Savoie, France)	113.
Moy-Michot	Sophie Louise	Saillon	114.
Moy-Meyer	Elisabeth Luise Marie	Allemagne	115.
Moy-Meier	Marthe Hélène	Unter Embrach (Zürich)	116.
Moy-Morax	Albert Louis	Mex	117.
Moy-Mounoud	Alice	Les Thiolyres	118.

M  
N  
O  
P  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



185  
191  
197

185  
191  
197

185  
191  
197

N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

Attest the same in full faith,  
Attest the same in full faith,  
Attest the same in full faith.

Attest the same in full faith,  
Attest the same in full faith,  
Attest the same in full faith.





.....

N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

100

100

100

100

100



Nom	Prénoms	Origine	Page
Noverrat	Charles Maxim	Cully & Luty	
Noverrat	Louise Anna	G. D. S.	62
Noverrat-Forey	Charles Gustave	Cully & Luty	134
Noverrat-Baer	Berthe	Cully & Luty	161

N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



Handwritten text, possibly a list or index, consisting of several lines of small, dark characters and symbols. The text is faint and difficult to decipher.

O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

*[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]*

Nom	Prénoms	Origine	Page
<u>Olivier-Schneebeli</u>	Dorotea Aimée	Eysins - La Sarras	104
<u>Olivier-André</u>	Gustave Auguste	Eysins, La Sarras et L	131
<u>Olivier-Ficom</u>	Berthe Amélie,	Eysins, - exans	166
<u>Olivier-Bleiffer</u>	Elisabeth Adèle,	Eysins, La Sarras et Grand,	171
<u>Olivier-Groubel</u>	Emma Henriette,	Eysins, Grand et La Sarras,	179

O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



*[Faint, illegible handwriting, possibly a list or ledger with multiple columns and rows of text.]*

P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

*[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]*



Nom	Prénoms	Origine	Page
Pérol	Henri	Gerrins & Coindins	
Peuffray	Elisa Louise	Peuffray-le-Chatoua	124
Poisson	Henri Albert	Gassere (ville).	
Charbonnier	Anna Hélène	Gingins (ville).	36
Pasche.	Charles Auguste	Montmorillon-le-Village	
Porey.	Louisa Sophie Hélène	Gerrins	47.
Pasche	Louis Alfred	Montmorillon & Montluçon	
Harrel	Faïda	Gerrins	58.
Pulney	Julien Ernest	Biolog-Magnoux	
Franche	Cécile	Madras	72.
Pilot.	Henri Adolphe	Rossinière	
Guichard	Viollette Roda.	Porey & Chéserex	79.
Pessier	Félicie Louis	Chéserex & Porey	
Poisson	Henriette Auguste.	Lutry & Vétette	86
Pérol née Guayon - <del>Montmorillon</del>	Marie Rodolphe	Biolog & Joudat	100.
Jagouy - <del>Jacou</del>	Léa Alexandrine	Neck.	104.
Baréar - <del>Chambar</del>	Louis Auguste,	Dullit.	145.
Birel - <del>Henriette</del>	Marie Alice Berthe,	Chardonnay des Bois.	149.
Berrier - <del>Debout</del>	Yvonne Antoinette,	Chéserex et Berroy.	156.
Bython - <del>Haack</del>	Lucie Joséphine,	Ecuvillers, (Fribourg).	158.
Bélisier - <del>degenère</del>	surruire Joseph,	Orier, (Haute-Savoie, France),	164.
Bfeiffer - <del>Olisier</del>	Albert Henri Julien,	Fryon,	171.
Bariat - <del>Harli</del>	Louis Victor,	Boce,	174.
Biller - <del>Eberhard</del>	Elisabeth ditte Elise,	Rechtthalen, (Fribourg),	176.
Baréar - <del>Gaud</del>	née Poulière Henri Louis,	Dullit,	196.

P  
O  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z







*[Faint, illegible handwriting]*

Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

100

Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.







Faint, illegible text or markings, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

Handwritten musical notation on a page with a light-colored, textured background. The notation consists of several staves, each containing a series of dots and short horizontal lines, characteristic of early musical notation. The notation is arranged in three main columns, with some lines extending across the columns. The dots are of varying sizes and are often connected by short horizontal lines, suggesting a rhythmic or melodic sequence. The overall appearance is that of a manuscript page, possibly from a historical music book or a collection of musical exercises.

Nom	Prénoms	Origine	Page
Ruebsaat	Paul Robert	Grandcourt	11.
Bunnathoeray	Félicie Adèle	Essertines s. Rolbe	
Robertsch	Jules Alfred Emile	Solothurne / Bernes	15.
Goray	Marie Julie	Ferretay	
Robsier	Jules Albert	Vieux-Rougemont	16.
Porey	Marguerite	Gérisins	
Pittet	Jules Arthur	Château-d'Épierre	17.
Fouchonne	Léa Marie	Werdun	
Rocheux	Louis Rodolphe	Chaux-de-Fonds	18.
Jean Huirot	Marguerite Simée	Ludagne & Parts de Haut	
Ramier-Huntz	Félicie Emma	Göllerswil	134.
Renck - <u>Disvonne</u>	Blanc Laure Emma,	Neuchâtel, Bernes,	146.
Remünd - <u>Meyer</u>	Paul Charles,	Mühleberg, Bernes,	151.
Rueyger - <u>Meier</u>	Hans Frédéric,	Rothrist, Argovie,	172.

R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



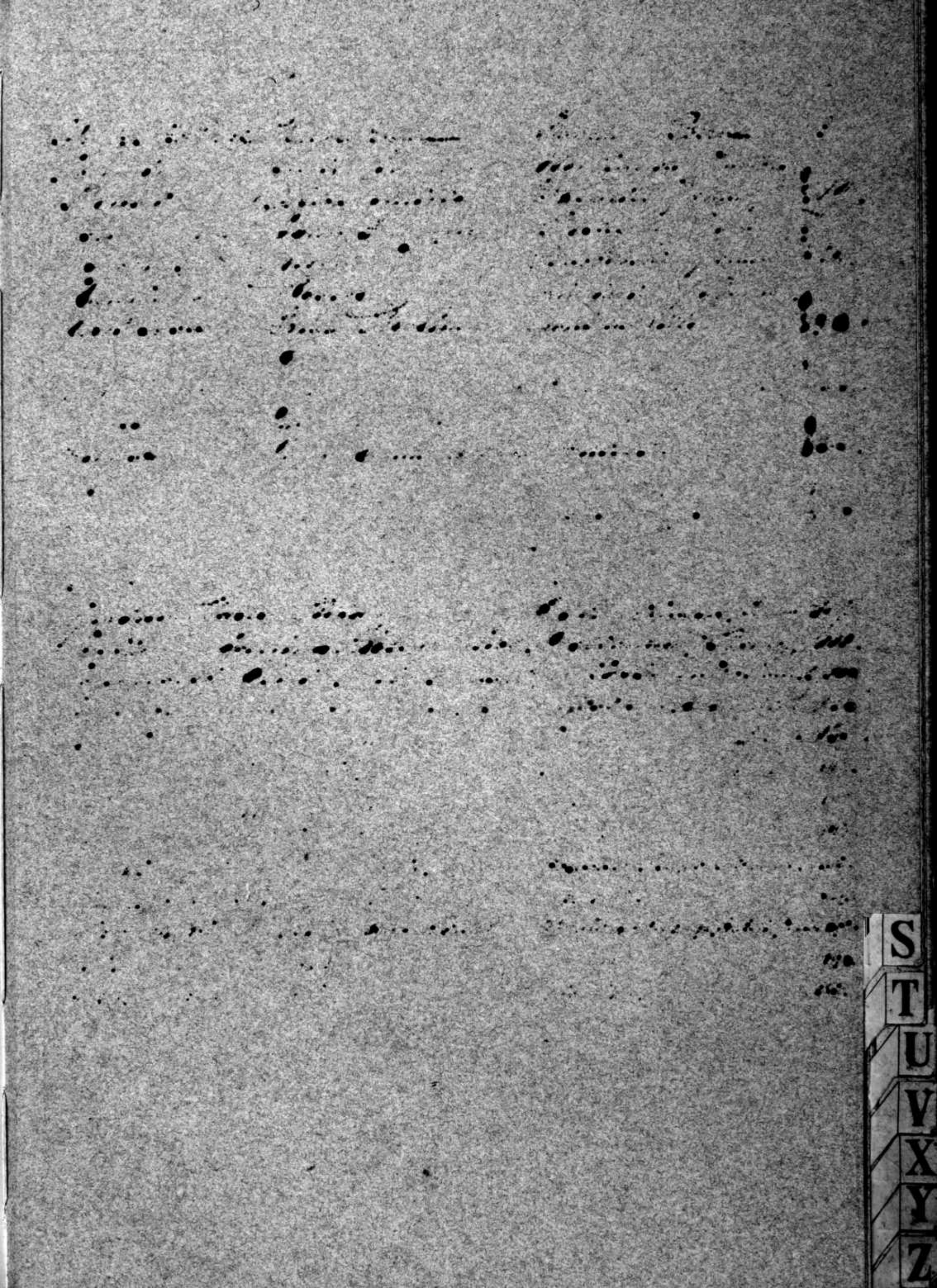
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z











S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

Handwritten musical notation on a page with a mottled, aged background. The notation consists of several staves of music, each beginning with a clef and a key signature. The notes are written in a dark ink, and the overall appearance is that of an old, possibly manuscript or printed score page. The notation is somewhat faded and difficult to read due to the background texture.

Nom	Prénoms	Origine	Page
Schenk. <u>Gaillard</u>	Henri Emile	Signau - Berne	3.
Schmid	Emile Edmund	Stettlingen / Zurich.	19
Schmid	Alice Emilie	Stettlingen / Zurich.	
Schumacher	Jean Francois	Poltingen / Bern.	24.
Schumacher	Hélène Ida	Poltingen / Bern.	
Schumacher	Robert	Wäzissen / Bern.	46
Schumacher	Frieda Beatrice	Mont-la-Ville	
Schullinger	Charles Roger.	origine française	55
Schulz	Helene Julia Louise	Yverdon / H. Savoie	
Schulz	Julio Constant	Aranches	66.
Schulz	Lucida Emilie Marguerite	Beaillia	
Schulz	Anna Lucide	Wetzikon / Zurich	85.
Schulz	Maria Susanne	Münchthal / Bern.	
Schulz	Louis Louis	Stettlingen	90.
Schulz	Maria Mathilde	Savoy	
Schulz	Paul Rosa	Stettlingen / Bern.	92.
Schulz	Genevieve Helene Alice	Gesseney / Bern.	111.
Schulz	Albert August	Appenzell. S. Zurich.	114
Schulz	Emma Martha	Appenzell. S. Zurich.	135
Schulz - Hoffmann	Maria	Chatelet, Jean en. Bern	136
Schild - Berliet	Marie	Brienswyler (Bern).	143.
Sprecher - Steffen	Erwin	Stech (Bâle-Campagne).	147.
Steffen - Sprecher	Erna Aline	Gesperny (Bern).	147.
Stavi - Guibert	Marc Louis	Chardonnay sur Morges.	153.
Simond - Matterberger	Ami Alfred	Cherit.	159.
Saint-André - Degeneré	Francois Paul	S <sup>t</sup> -Laurent du Borge, Ardèche, France.	191.
Steiner - Craubur	Paul	Thun-Stetten, (Bern).	199.
Sahy - Berney	Louis	Giorgins,	186.



Nom

Prénoms

Origine

Page

MR. J. STUBBS

T  
U  
V  
X  
Y  
Z





*[Faint, illegible handwriting, possibly bleed-through from the reverse side of the page]*

T  
U  
V  
X  
Y  
Z

Handwritten text in a cursive script, possibly a ledger or account book. The text is arranged in several columns and rows, with some entries appearing to be organized by date or category. The handwriting is dense and somewhat difficult to decipher due to the cursive style and the dark, grainy background of the image. Some legible fragments include "1791", "1792", and "1793" in the right-hand column, suggesting a chronological record. The left side of the page shows a vertical column of entries, possibly representing a list of items or a running total. The overall appearance is that of an old, well-used manuscript or account book.

Nom	Prénoms	Origine	Page
Farpant	Charles Gene	Lysieux / Grand /	98
Fernot	Mathilde	Beaudouin / Fr. Sup.	
Therrien	Jules Louis Samuel	Cherbourg sur Mer	99
Schlob	Adèle Marie	Montreuil sur Mer, France	
Fissot	Jules Alfred	Yingins	100
Keenwig	Aline	Chardonne	
Fecor.	Lucas Louis, <u>Henry</u>	Grand	102
Fecor - Pagésy - François -		Grand -	104
Fecor - Labrecq	Charlotte Elisabeth	Grand	108
Ferriem - Decostere	Ami David -	Châteauc-d'Esp -	115
Ferriem - Desz.	Louis Alfred -	Châteauc-d'Esp	116
Ferriem - Chapuis.	Rose Marie	Châteauc-d'Esp	117
Ferriem - Duboussat.	David Samuel	Châteauc-d'Esp.	118
Ficor - Forestier.	Genevieve Alice	Bozet	128
Chiebanq - Heisef.	Fritz	Port de Hartel & Boet.	133
Heisef. Chiebanq.	Marie Eleonore Julia	origine française	133
Goucy - Norvick.	Cécile Louise	St. Georges	134
Caspar - Raynon	Marie Eugénie,	Eysins,	160.
Ficor - Olivier	Henri,	Bozet,	166.
Fecor - Hermandat	Charles Maurice dit John,	Grand,	197.

T  
U  
V  
X  
Y  
Z



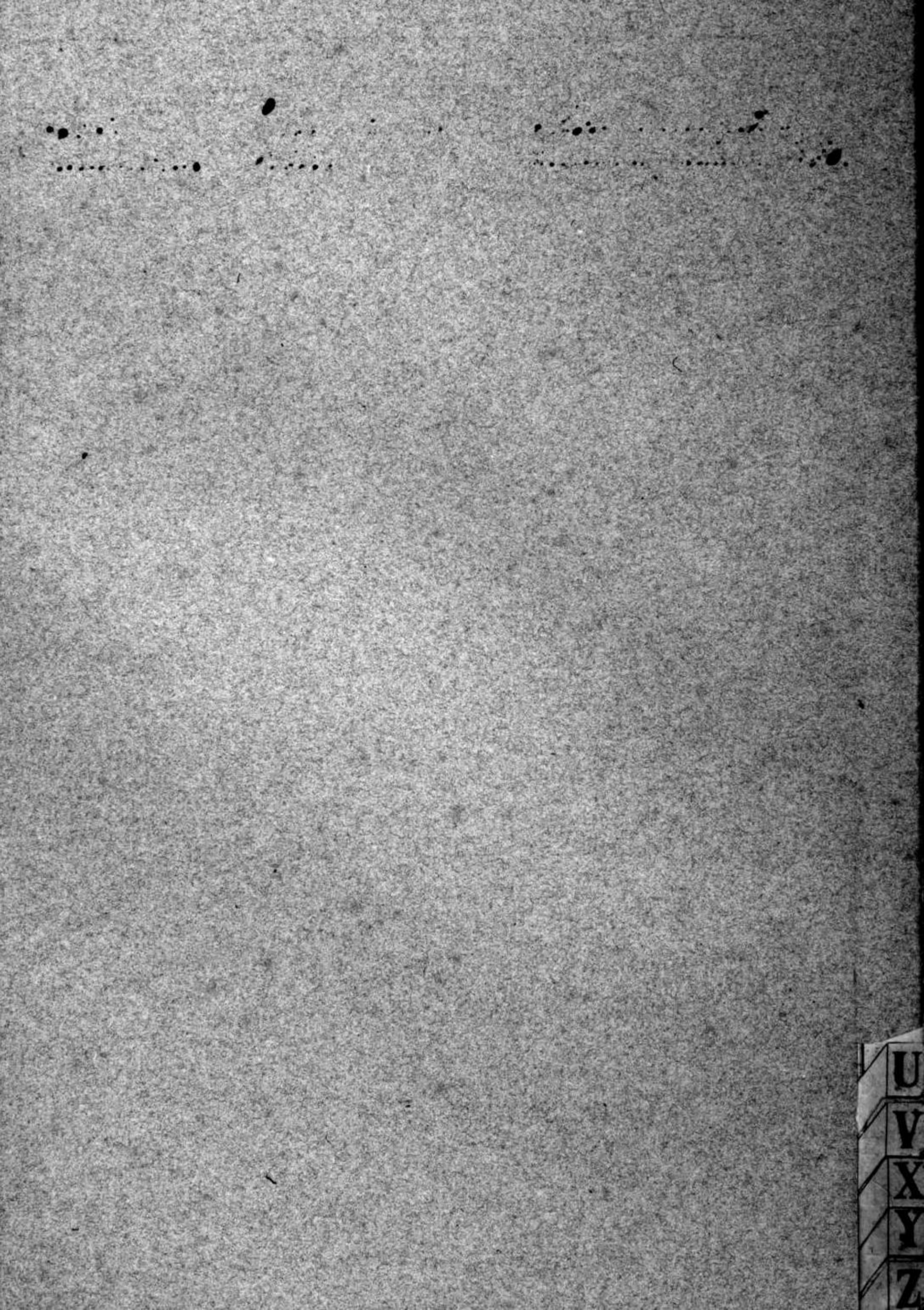
U  
V  
X  
Y  
Z











U  
V  
X  
Y  
Z

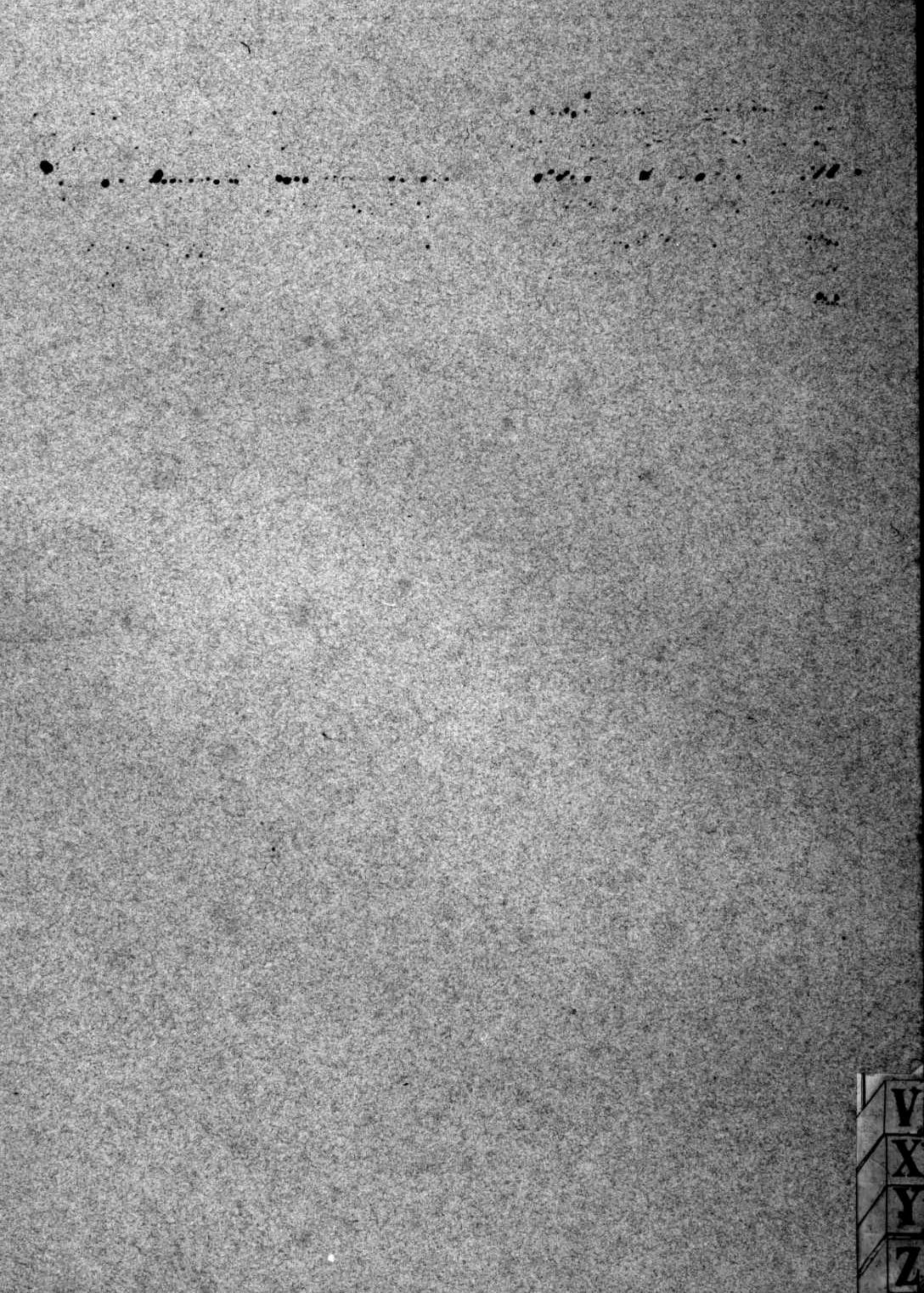
1875

1876

1877







V  
X  
Y  
Z

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in approximately six lines and is extremely faint and illegible due to the low contrast and grainy texture of the scan. Some dark ink marks and faint outlines of characters are visible, but no specific words or numbers can be discerned.

Nom	Prénoms	Origine	Page
Wälty-Bignon	Rudolf	Schaffland / Argovie	4.
Terzelli-Cellomb	Georges	Borghesina / Novara - Italie	5
Tarnat-Darboisat	Auguste Henri	Basile & Vaud	114
Silliger-Bully	Julia Emilie,	Wiktikon (Zürich),	144.
Bignon-Tappaz	Hell Heinrich Roman,	Portofranco, Fribourg,	180.
Strampfer-Sollet	André,	Lenk, (Berne),	163.
Sollet-Strampfer	Oliver Berthe,	Arnet sur Guyon,	163.
Wenger-Gander	Maria		95







X  
Y  
Z







X  
Y  
Z

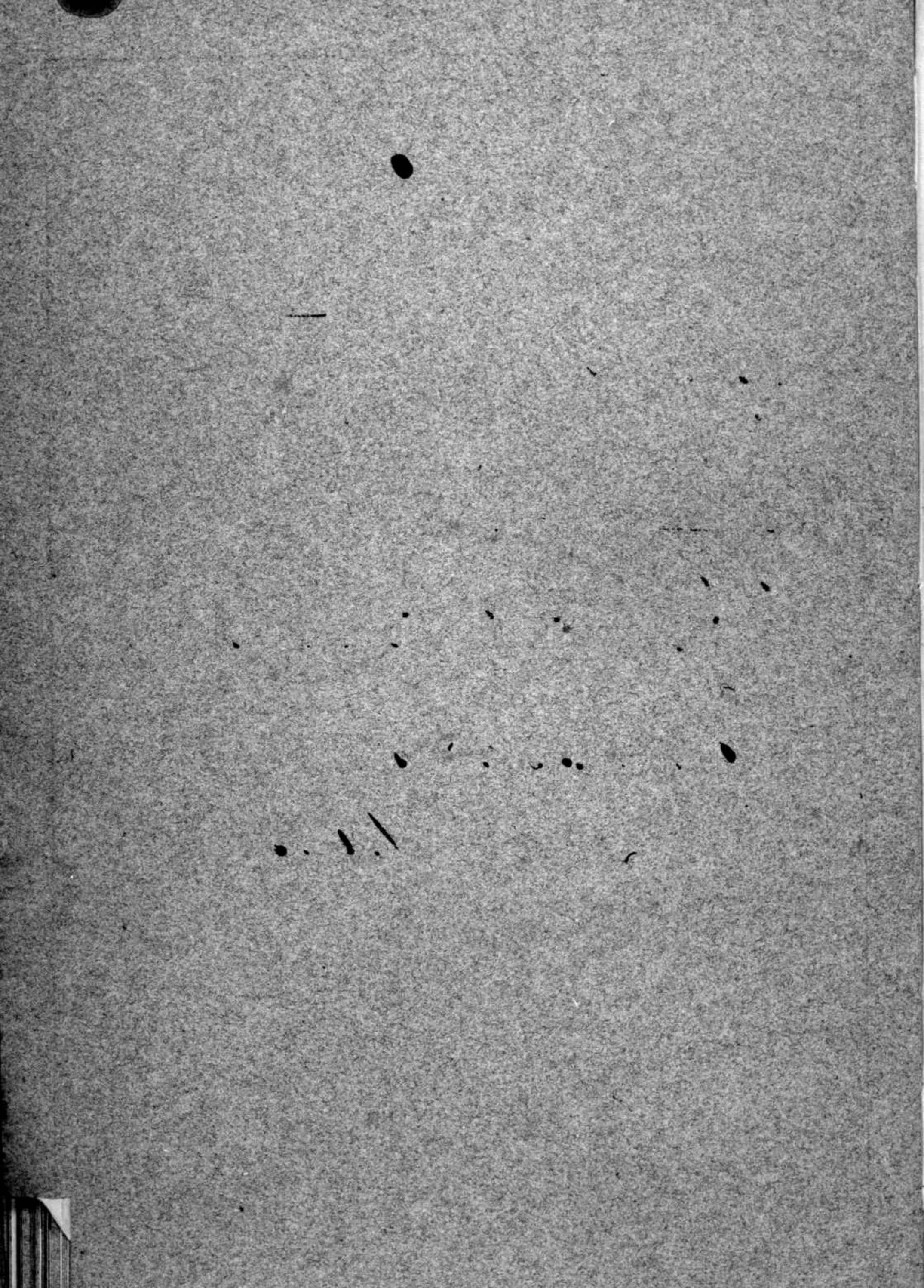






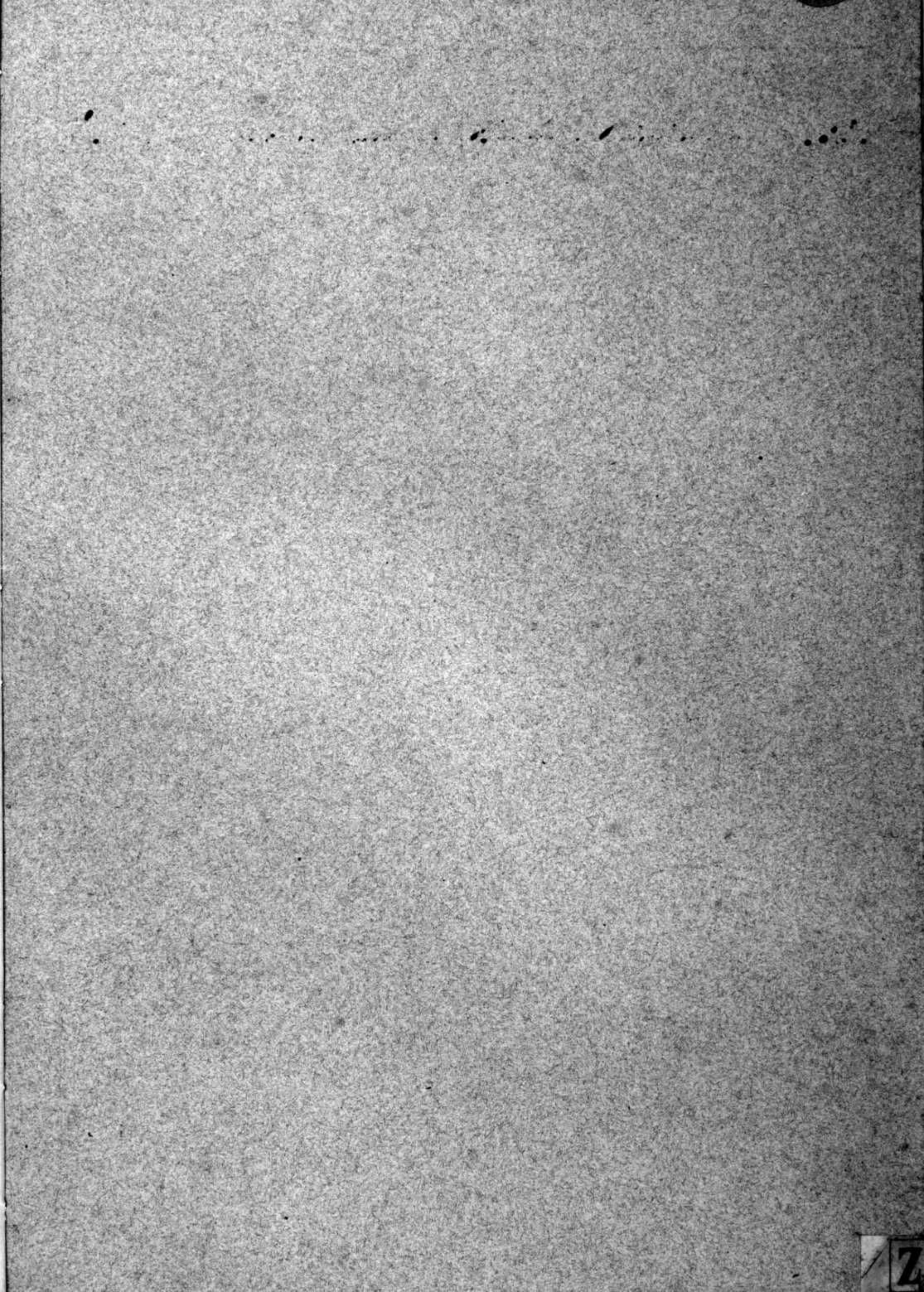












Handwritten text, possibly a signature or a line of writing, located at the top of the page.

A faint, handwritten mark or signature located on the right side of the page.











